

I. Introduction

Le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) donne lieu à la publication d'un rapport de jury qui a pour objectif d'informer les candidats sur les exigences et les modalités du concours afin de les aider à se préparer dans les meilleures conditions possibles.

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du CRPE est disponible ici :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles se composent désormais de 3 épreuves écrites d'admissibilité et de 2 épreuves orales d'admission. Les candidats peuvent également demander à subir une épreuve orale facultative portant sur une langue vivante étrangère.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Il est conseillé aux candidats de consulter régulièrement le site internet du ministère [devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr) ainsi que le site académique <https://www.ac-nice.fr/crpe>

II. Nombres de postes, de candidats présents, admissibles ou admis dans l'académie de Nice

Les 307 postes ouverts aux concours de l'enseignement public et de l'enseignement privé ont été pourvus. Dans les concours du public, 33 candidats ont été inscrits sur liste complémentaire et 2 dans les concours de l'enseignement privé.

Concernant l'épreuve d'application d'admissibilité, 38% des présents ont choisi l'épreuve de sciences et technologie, 44% l'épreuve d'histoire-géographie et EMC et 18% l'épreuve d'arts.

55 % des candidats admissibles ont choisi de passer l'épreuve facultative de langue vivante (contre 50% en 2022), avec la répartition suivante : allemand 2% ; anglais 78% ; espagnol 10% ; italien 10%.

Le jury se félicite de cette augmentation de la part des inscrits à l'épreuve de langue vivante, mais rappelle que le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

CRPE	Inscrits	Postes à pourvoir	Présents	Admissibles	Admis sur liste principale	Admis sur liste complémentaire
Concours externe public	1440	243	525	397	246	27
Concours externe public spécial	2	1	0	0	0	0
3ème concours public	544	24	158	42	26	6
2nd concours interne public	238	22	69	37	18	0
Sous-total public	2224	290	752	476	290	33
Concours externe privé	219	12	42	21	14	2
2nd concours interne privé	60	5	18	11	3	0
Sous-total privé	279	17	60	32	17	2
TOTAL	2503	307	812	508	307	35

III- Les épreuves d'admissibilité

A. L'épreuve de français

Présentation de l'épreuve

L'épreuve de français à partir de la session 2022 a été définie selon de nouvelles modalités précisées dans l'arrêté du 25 janvier 2021, MENH2033191A.

L'épreuve écrite disciplinaire (coefficient : 1) d'admissibilité de français prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, littérature d'idées, d'essai...) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties, que le candidat doit traiter en trois heures, et elle est notée sur 20 :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

D'une durée de trois heures et notée sur 20 points, l'épreuve écrite de français vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser un texte (répondre à une problématique, construire et développer une argumentation).

Le sujet de la session 2023

Le texte support était un extrait de *S'adapter* de Clara Dupond-Monod paru en 2021. La grande majorité des copies témoignaient du soin apporté à la graphie et à la présentation ; quelques copies cependant étaient difficilement lisibles.

Partie étude de la langue

La partie étude de la langue a été très inégalement réussie. Les copies les mieux notées sont celles qui démontrent la maîtrise des fondamentaux de la grammaire scolaire de fin de collège. Elles font également preuve de rigueur et de précision dans l'établissement, la présentation et la rédaction des réponses.

Les candidats ne doivent pas hésiter à présenter les réponses sous forme tabulaire quand cela s'avère pertinent. En revanche, si la réponse n'est pas tabulaire, il convient de la rédiger entièrement.

En ce qui concerne la terminologie à employer, l'ouvrage à privilégier est la *Grammaire du français, Terminologie grammaticale*, de Philippe Monneret et Fabrice Poli. Cette grammaire est disponible sur le site Eduscol.

Les formes grammaticales à analyser étaient globalement connues, mais parfois le manque de rigueur dans la maîtrise du vocabulaire grammatical ou le caractère incomplet de la réponse n'ont pas permis d'attribuer l'ensemble des points. On attend des analyses précises, sans toutefois que cela devienne le prétexte à des récitations de leçons de grammaire.

La justification de l'emploi des différents temps a parfois été formulée de façon mécanique sans prêter suffisamment attention au contexte. Les valeurs aspectuelles sont multiples et elles ne peuvent être interprétées qu'en tenant compte du sens du message.

La délimitation des propositions a parfois manqué de précision, ce qui a amené des confusions dans l'analyse des liens de coordination ou de subordination.

Les exercices de réécriture ont été dans l'ensemble réussis.

Lexique et compréhension lexicale

Dans l'analyse de la composition des mots « inadapté » et « inachevé », le préfixe a été correctement repéré et interprété, en revanche la forme *participe passé* a été rarement identifiée, témoignant sans doute plus d'un manque de rigueur que d'une méconnaissance. La différence de sens dans le contexte et le positionnement de la voix narrative par rapport à ces deux termes ont rarement été explicités.

La question portant sur le lexique de la mer était évaluée sur deux points et demandait une analyse quelque peu développée. On attendait le relevé de ce champ lexical, un repérage de la métaphore filée et enfin une interprétation dans ce contexte textuel précis.

Réflexion et développement

Le texte support était accessible et la question a été généralement bien comprise : il s'agissait d'explorer différentes façons de se positionner par rapport à la norme - sans se limiter à l'éclairage porté par le texte de Clara Dupond-Monod. On a valorisé les réflexions formulées dans un registre de langue soutenu ou qui témoignaient d'un effort de recherche stylistique propres à étayer une réflexion de qualité et nuancée sur nos rapports à la norme.

Quelques copies se sont contentées de commenter le texte support. Rappelons qu'on attend une analyse des éléments du texte support, mais au service d'une réflexion plus globale sur la question posée. Trop de copies se sont limitées à la notion de handicap, présente dans le texte support, sans élargir la réflexion à toutes formes de norme comme cela était suggéré dans le sujet.

La plupart des copies présentaient une réflexion clairement structurée. Une structuration claire de la réponse ne consiste pas simplement à respecter d'un point de vue typographique des étapes canoniques. On attend d'une introduction qu'elle présente l'objet de la réflexion ainsi que le texte support. On pouvait ici présenter l'articulation entre les notions de handicap et de norme. Une conclusion peut proposer une ouverture pertinente, mais elle se doit avant tout de formuler un bilan efficace et élégant de la pensée développée par le candidat.

Il est indispensable que le candidat se constitue une culture personnelle en particulier dans les domaines littéraires et artistiques. On peut attendre aussi, de la part de futurs professeurs des écoles, une bonne connaissance de la littérature jeunesse qu'on pouvait convoquer ici. Les exemples littéraires, ou se référant à des faits sociologiques ou historiques précis, ont permis d'illustrer et d'explicitier finement les analyses ; trop souvent l'illustration de la pensée reposait sur des exemples banals, galvaudés ou caricaturaux. Dans tous les cas, on attend que le candidat explicite en quoi les exemples convoqués soutiennent la réflexion. On ne saurait se contenter de citer une référence littéraire ou artistique, ou un fait de société en laissant le lecteur justifier, ou deviner parfois, les motivations de ce choix de référence.

Comment se préparer efficacement ?

La spécificité de l'épreuve écrite de français

La difficulté de l'épreuve requiert une agilité intellectuelle qu'on ne peut acquérir que par un entraînement assidu aux différents exercices et par la fréquentation régulière de textes littéraires. Par ailleurs, une expression correcte, claire et concise, et la maîtrise de la démarche argumentative sont des compétences indispensables pour postuler au métier d'enseignant(e).

Enfin, la maîtrise solide des fondamentaux de l'étude de la langue doit être régulièrement travaillée : les candidats se référeront à la *Grammaire du français*, disponible sur le site Eduscol.

La rédaction de la copie

Une grande vigilance doit être déployée au moment de rédiger la copie. Celle-ci doit être claire, lisible, agréable à parcourir. On veillera à rendre les différentes parties et questions facilement identifiables.

Il n'est pas nécessaire de recopier les énoncés des questions.

Il convient de mettre entre guillemets les mots repris dans le texte (un sujet, un verbe, des mots en emplois autonymiques, citations plus longues...) et d'intégrer les citations dans une phrase, et non de les recopier *ex abrupto* dans une phrase ou un paragraphe.

Une présentation sous forme de tableau si opportun (parties 1 et 2) peut être envisagée.

Un temps doit obligatoirement être dévolu à la relecture minutieuse de la copie afin d'éliminer les erreurs et afin de corriger l'orthographe. Trop de copies sont déficientes en ce qui concerne l'orthographe, car elles méconnaissent les règles d'accord les plus courantes et les plus essentielles. Il est impératif de travailler de façon systématique et organisée l'orthographe pour se préparer à l'enseigner.

B. L'épreuve de mathématiques

ÉPREUVE ET PRESTATION DES CANDIDATS

Pour cette épreuve disciplinaire, six exercices étaient proposés.

Ces exercices permettaient d'évaluer un large champ de connaissances et compétences relatives à de nombreux thèmes du collège : théorème de Pythagore et sa réciproque, calcul de vitesse, fractions (notamment écritures fractionnaires), proportionnalité, programmation en *Scratch*, usage du tableur, probabilités, résolution de problèmes, utilisation des formules de périmètre, d'aire et de volume et réduction de longueurs.

Cette épreuve a permis de mettre en avant les candidats ayant une bonne maîtrise de ces outils mathématiques de niveau collège, mais elle a également permis de pointer les fragilités et faiblesses de certains candidats dans la maîtrise des fondamentaux.

Les exercices proposés s'inspiraient de situations concrètes, du quotidien et issues de champs transdisciplinaires, qu'un enseignant du premier degré peut être amené à proposer à ses élèves. Cet aspect des mathématiques est à prendre en compte par le candidat pour sa future pratique de classe.

Il est à noter que plusieurs voies de résolution étaient offertes aux candidats dans plusieurs exercices du sujet (exercices 1, 2 et 6 notamment). Plus généralement, il semble porteur de se préparer à des questions offrant plusieurs cheminements de résolution possibles.

Les notes obtenues par les candidats parcourent la pleine échelle de notations. Certaines copies sont excellentes et d'autres, au contraire, montrent que le niveau en mathématiques est insuffisant.

L'ensemble des copies témoigne d'une bonne compréhension des questions et un grand nombre de candidats ont balayé l'ensemble du sujet.

Cependant, quelques points disciplinaires ont posé problèmes, comme les formules d'aire du disque et de périmètre du cercle, formules de tableur, exercice sur Scratch, conversion d'une durée exprimée en heures minutes. En revanche, les exercices sur les fractions et les probabilités sont plutôt bien traités.

Plusieurs copies manquent souvent de rigueur mathématique (confusion entre théorème et réciproque par exemple). La présentation des copies était convenable dans l'ensemble, les candidats ont porté une attention particulière au soin de la copie ainsi qu'à la pagination.

REMARQUES PAR EXERCICE

Exercice 1

Dans cet exercice, l'appel à la réciproque puis au sens direct du théorème de Pythagore permettait de déterminer une longueur totale de parcours. À partir de celle-ci et de vitesses moyennes, des calculs de durées étaient demandés avec des conversions nécessaires.

Le taux de réussite moyen pour cet exercice est très convenable : 79 % pour les candidats du public (760 copies) et 75 % pour les candidats du privé (60 copies).

Réussites

- Connaissance générale du théorème de Pythagore en sens direct et en réciproque par un nombre conséquent de candidat(e)s (mais pas par l'ensemble).

Échecs

- Passage du système sexagésimal au système décimal non traité par certain(e)s candidat(e)s qui emploient directement en sexagésimal des données pourtant exprimées en décimal.

Remarque

Il existait deux grandes voies de résolution afin de répondre à la question 3 : soit on déterminait une durée (pour la comparer à 2h45min), soit on déterminait une distance (pour la comparer à la distance totale parcourue).

Exercice 2

Cet exercice était composé de deux questions qui nécessitaient des connaissances sur les proportions (fractions). Le taux de réussite moyen pour cet exercice est plus médiocre : 55 % pour les candidats du public (760 copies) et 50 % pour les candidats du privé (60 copies).

Réussites

– La question 1.a. a été la mieux réussie, avec une résolution algébrique. L'addition de fractions de dénominateur différent est maîtrisée.

Échecs

- La question 2 a posé problème pour grand nombre de candidats et elle n'a été que très peu réussie. Elle a souvent fait la différence entre une bonne copie et une copie plus moyenne.

- La mise en équation ainsi que sa résolution semble avoir posé problème également. Peu de candidats sont arrivés à la solution.

- Globalement, il y a une non-maîtrise du calcul littéral.

- La technique de substitution n'est pas maîtrisée non plus.

- La présentation des calculs est souvent maladroite, avec des égalités fausses.

- On remarque également un passage aux écritures décimales de manière fréquente, ce qui n'est pas adapté dans cet exercice, car les résultats sont des valeurs approchées.

Remarques

La modélisation en barre ou le schéma n'a été proposé que très rarement. Elle pourrait pourtant être une solution aux candidats en échec face aux équations.

Exercice 3

Cet exercice proposait une lecture de blocs codés en langage *Scratch*, puis une modification de codage afin d'obtenir de nouveaux tracés. Les tracés étaient des triangles équilatéraux juxtaposés par leurs sommets. Le taux de réussite moyen pour cet exercice est également assez inégal : 55 % pour les candidats du public (760 copies) et 53 % pour les candidats du privé (60 copies).

Réussites

- Le langage Scratch semble maintenant être acquis par la majorité des candidat(e)s.
- La compréhension des instructions conduisant au bloc Scratch semble acquise par la majorité des candidat(e)s.

Échecs

- La modification de l'instruction permettant de tracer des hexagones en place et lieu de triangles.

Exercice 4

Cet exercice était en deux parties. Dans un contexte concret, d'un jardin pédagogique, la partie A traitait les aires, les périmètres et les échelles. La partie B faisait appel à des calculs de pourcentages et de volumes. La partie B a été moins bien réussie pour les candidats l'ayant cherchée. Cet exercice était assez long à traiter. Il a souvent été partiellement traité.

Le taux de réussite moyen pour cet exercice est 65 % pour les candidats du public (760 copies) et 62 % pour les candidats du privé (60 copies).

Réussites

- La partie A a globalement été réussie. Peu d'erreurs sur cette partie sauf pour la question 4.c (aire de la zone 3).
- Le théorème de Pythagore est bien utilisé pour calculer la distance AD dans la partie A.

Échecs

- Erreurs de calcul fréquentes.
- Dans la question 2 de la partie A, il y a eu des confusions entre 1 : 80 et 80 % et certains candidats ont « oublié » de dessiner l'entrée.
- Mauvaise connaissance de la formule de l'aire du disque (confusion entre aire et périmètre, mais également entre rayon et diamètre).
- La question 1 de la partie B a été réussie que par un nombre infime de candidats (beaucoup ont calculé 55 % de 25 kg). La question n'a pas été comprise.
- La question 3 de la partie B a posé quelques problèmes pour la conversion d'un volume de litre en cm^3 .
- On relève également plusieurs arrondis faux.

Remarque

Privilégier le travail avec les valeurs exactes et utiliser les arrondis à la fin des calculs.

Exercice 5

Toujours dans un contexte concret, d'une situation de classe, cet exercice de 4 questions nécessitait la maîtrise du tableur, mais demandait une compréhension et une interprétation fine et précise des calculs et résultats. Cet exercice a peut-être été un peu déroutant pour les candidats.

Les résultats sont plutôt hétérogènes sur cet exercice et c'est le moins bien réussi. Beaucoup de candidats ne l'ont pas traité dans sa totalité.

Le taux de réussite moyen pour cet exercice est le plus faible : 46 % pour les candidats du public (760 copies) et 39 % pour les candidats du privé (60 copies).

Réussites

- Les questions 1 et 2 sont globalement réussies pour les candidats qui les ont traitées.

Échecs

- La formule de tableur dans la question 3.a a été mal comprise et donc mal réussie (beaucoup ont répondu = (B3-B2)x1,6) ou n'ont pas répondu. On note encore quelques erreurs dans l'écriture (absence de x ou de =).
- Peu d'interprétations correctes dans la question 3.b.
- Peu de candidats sont allés jusqu'à la question 4, qui fut souvent un échec, avec des explications peu précises.

Exercice 6

Cet exercice portait sur les probabilités avec la nécessité de compléter les données regroupées dans un tableau. Un pourcentage était demandé en question finale.

Le taux de réussite moyen pour cet exercice est le meilleur de l'épreuve : 80 % pour les candidats du public (760 copies) et 75 % pour les candidats du privé (60 copies).

Réussites

– Détermination des cas possibles et du nombre total de cas non problématique pour une majorité de candidat(e)s.

Échec

– Les questions 3 et 4 étaient un peu plus discriminantes que les questions 1 et 2.

– Écriture incorrecte d'un pourcentage à partir d'un calcul. Quelques candidat(e)s ont produit des écrits erronés de type : « $0,04 \times 100 = 4 \%$ ».

Remarque

Les candidat(e)s ont eu le choix entre plusieurs voies de résolution afin de répondre aux questions 3 et 4.

CONSEILS POUR LES FUTURS CANDIDATS

Nous sommes dans la deuxième année de la nouvelle formule du concours, avec un sujet d'écrit sans partie didactique. Ce sujet permet de pointer les difficultés des candidats sur des notions fondamentales de mathématiques.

Il faut donc que les candidats accentuent leur travail de préparation sur les notions mathématiques et les méthodes : résolution d'équation, argumentation et démonstration claires et rigoureuses.

Les candidats doivent également s'entraîner à une lecture fine et précise des consignes, et doivent veiller à la qualité orthographique de la copie.

➤ Se préparer à l'épreuve

De manière générale

- Lire les comptes rendus des sessions précédentes qui pointent les erreurs fréquentes et les maladresses relevées par le jury dans les parties notionnelles.
- Revoir les notions fondamentales de géométrie, de calcul, de statistique, de probabilités, de programmation informatique des programmes de collège et de la classe de Seconde générale et technologique. Une certaine capacité de recul est demandée autour de ces notions.

Ce qui est particulièrement conseillé

- Revoir les conversions de durées ($2,57 \text{ h} \approx 2 \text{ h } 34 \text{ min}$) ;
- Distinguer la valeur arrondie ou approchée et utiliser à bon escient les symboles $=$ ou $\approx$;
- Travailler le plus possible avec une valeur exacte (notamment avec le nombre π) et donner éventuellement une valeur approchée du résultat final.
- Faire la distinction entre théorème et réciproque ;
- Revoir les techniques de calcul avec des fractions (opérations et équations) ;
- Revoir la notion de ratio et d'échelle ;
- Connaître les formules d'aires et de volumes ;
- Connaître les différentes notations en géométrie (par exemple : segment $[AB]$ différent de distance AB) ;
- Maîtriser les connaissances de base d'un tableur ;
- S'entraîner à quelques situations de programmation informatique avec le logiciel gratuit, ou bien l'application en ligne *Scratch*.

➤ Pendant l'épreuve, être attentif à la rédaction de la copie :

Les conseils d'organisation prodigués les années précédentes ont plutôt été bien suivis. Cependant, un certain nombre de copies nous amènent à les répéter.

Il faut organiser sa copie :

- Écrire lisiblement, éviter les abréviations, aller à la ligne, aérer la copie ;
- Écrire avec le même stylo (de la même couleur) ;
- Respecter scrupuleusement l'anonymat (pas de signe distinctif) ;
- Identifier et repérer clairement les différentes parties, exercices et questions ;
- Éviter de traiter un exercice sur plusieurs copies, laisser plutôt un espace pour y revenir de manière à ne pas mélanger les parties ;
- Veiller à lire correctement les questions afin d'y répondre complètement et précisément et non de façon parcellaire ;
- Avant de se lancer dans la rédaction d'une réponse, lire attentivement la question et identifier les données ainsi que la stratégie la plus rapide ;
- Être rigoureux dans les calculs, ne pas oublier les unités, respecter les arrondis demandés et utiliser correctement les symboles « est égal à » (=) et « est environ égal à » ($\approx$) ;
- Ne pas sauter d'étapes dans les calculs ;
- Vérifier la cohérence du résultat trouvé, critiquer et mettre à l'épreuve ses résultats (vérification) ;
- Séparer les calculs de la phrase réponse ;
- Justifier les résultats fournis : citer les théorèmes ou propriétés utilisés ;
- Rédiger des phrases de conclusion.

Il faut apprendre à gérer son temps, d'une part pour éviter que les derniers exercices traités soient moins aboutis, d'autre part pour pouvoir relire la copie avant de la rendre.

Enfin, il est bon de rappeler aux candidats d'écrire le début d'une piste de recherche même si celle-ci n'est pas entièrement aboutie.

C. L'épreuve d'application

Épreuve de sciences et technologie

Partie 1. Connaître le moustique tigre

A. Points positifs

L'analyse des documents et des représentations des élèves a été bien réussie. Les candidats ont su prendre appui sur les éléments scientifiques proposés dans le corpus et proposer des réponses argumentées.

B. Points à améliorer

Les connaissances scientifiques ont été quelquefois insuffisantes. Par exemple, tous les candidats ne sont pas parvenus à nommer les 3 attributs du moustique. La circulation sanguine propre au moustique n'est que rarement citée. Son système digestif est par contre très souvent évoqué de manière surprenante.

La partie didactique nécessitant de mettre en place la démarche d'investigation n'est pas souvent maîtrisée. Les pistes d'activités proposées ne sont pas toujours pertinentes.

Les propositions pédagogiques pour faire évoluer les représentations des élèves sont généralement trop succinctes. L'analyse des productions des élèves (GS/CE1/CE2/CM2) est segmentée alors qu'une analyse croisée aurait été plus convaincante.

Les réponses de nombreux candidats pensant que des enfants de niveau de grande section étaient capables d'écrire des légendes montrent leur méconnaissance des compétences acquises à cet âge de développement.

Partie 2. Identifier les risques

A. Points positifs

Les documents ont été analysés de manière positive. Les données scientifiques ont été comprises et globalement mises en relation les unes aux autres.

B. Points à améliorer

Les réponses ne sont pas toujours précises et les propositions pédagogiques sont souvent lacunaires. Certaines réponses montrent que des candidats ne situent pas leurs propositions dans le cadre de leur futur métier et des instructions officielles. Ils rencontrent des difficultés à justifier leurs propositions par ailleurs.

Partie 3. Lutter contre le moustique tigre

A. Points positifs

Cette partie est la mieux réussie. Les connaissances scientifiques des candidats sont plutôt satisfaisantes (calcul de la masse volumique, différence de masse volumique, équilibre de l'équation, éléments techniques...).

B. Points à améliorer

Le calcul, sans l'aide d'une calculatrice (division d'un nombre décimal par un entier) a posé problème à de nombreux candidats.

L'unité n'est pas toujours indiquée dans les réponses des candidats, ce qui est regrettable.

La masse et la densité sont souvent confondues.

Peu de candidats connaissent la définition exacte d'une transformation chimique.

La démarche technologique est rarement maîtrisée.

Les objectifs et compétences ne sont pas toujours clairement visés et distingués.

Rares sont les candidats qui ont envisagé de rendre les élèves actifs dans leurs propositions.

L'annexe 1 (extrait des programmes) n'a pas été utilisée avec efficacité par les candidats alors que de nombreuses informations utiles y figuraient.

Conseils aux futurs candidats

- Mieux identifier les représentations initiales des élèves pour proposer des remédiations cohérentes et adaptées.
- Décomposer les consignes pour répondre aux attendus et éviter des réponses partielles.
- Privilégier l'observation du réel, le concret, la manipulation dans les pistes pédagogiques proposées en sciences.
- Connaître et intégrer les démarches scientifiques et technologiques dans les propositions de séquences pédagogiques dans lesquels les élèves doivent être actifs.
- Être précis et rigoureux dans l'emploi du vocabulaire scientifique.
- Porter une attention particulière à l'orthographe et la syntaxe. Il est en effet regrettable que certains candidats s'engageant dans le professorat des écoles aient autant de difficultés à rédiger de manière concise en respectant les règles orthographiques et de syntaxiques.
- Ne pas hésiter à élaborer des tableaux pour mieux présenter sa réponse lorsque cela est possible.
- Connaître les concepts et les enjeux scientifiques du niveau collège.
- Prendre en compte l'intégralité du sujet, notamment les annexes.

Épreuve d'arts

1. Points positifs

Dans l'ensemble, des copies sont meilleures que l'année précédente, ce qui montre une appropriation des attendus de l'épreuve et des enjeux du sujet en arts. La préparation des candidats transparaît dans les écrits dans ce domaine :

- Bonnes connaissances des textes institutionnels (Eduscol, PEAC, Socle commun, etc.).
- Un effort de problématisation en introduction.
- Présentation des documents et des œuvres mettant en exergue leur intérêt spécifique au regard des objectifs de séance.
- Une analyse de séance qui englobe les différents domaines du socle.
- Description et analyse des œuvres mettant en évidence les connaissances des candidats dans les domaines artistiques avec utilisation d'un vocabulaire spécifique.
- Questionnement sur le sens des apprentissages, leurs finalités et la motivation des élèves.

A- Composante arts plastiques

Nous avons constaté les points positifs suivants :

Le candidat développe une démarche de création artistique.

Il sait repérer et éviter une situation modélisante.

Son approche est sensible.

De bonnes connaissances des œuvres du corpus.

Le candidat manifeste de l'intérêt pour la recherche *a priori* sur la créativité.

Ses savoirs et ses propositions de modifications sont concrets.

Son analyse est structurée, ses propositions sont argumentées.

Le candidat met en évidence le rôle de la contrainte.

Il considère l'écart dans les intentions de l'artiste.

Il traite le sujet sous la forme d'une fiche de préparation adaptée aux besoins des élèves.

Il propose la création d'un musée éphémère.

B- Composantes histoire des arts

Nous avons constaté les points positifs suivants :

Le candidat établit des liens interdisciplinaires (sciences, EPS et notamment en danse) et valorise des supports.

Il met en évidence le travail de groupe et la mise en commun pour considérer les productions et faire évoluer ses représentations.

Il évoque le rôle joué par les instruments (Boléro de Ravel).

Il évoque l'Ostinato et le rôle renforçateur de la danse dans le projet.

Le candidat propose une pratique éclairante.

Il prévoit une rencontre avec les œuvres (sortie, spectacle à l'Opéra, au musée).

Il fait le lien avec les grands enjeux du parcours citoyen (égalité filles/garçons).

2. Points à améliorer

A. Composante arts plastiques

Nous avons constaté les points négatifs suivants :

Une simple description du sujet, un traitement sans repère didactique, des connaissances limitées, une expression écrite aléatoire, des erreurs syntaxiques et orthographiques.

Une absence de plan.

Des certitudes parfois erronées et un manque de connaissances et de références culturelles.

Une absence d'analyse critique.

Attention aux moyens mnémotechniques apportés lors de la formation dans la copie : certains candidats réinvestissent les abréviations SMOG (Support / Médium / Outils / Geste) ou RITA (Reproduire / Isoler / Transformer / Associer) comme un langage officiel, cela ne remet pas en question la pertinence de ces moyens mnémotechniques, mais il est important de les mobiliser en tant que tels et non en valeurs absolues officielles par leurs sigles.

B- Composantes histoire des arts

Nous avons constaté les points négatifs suivants :

Des apprentissages plaqués sans adaptation, ni à la thématique, ni aux œuvres.

Épreuve inachevée (pas de phase synthétique ou de conclusion).

Absence d'analyse critique.

Absence de proposition de pratique artistique en lien avec les œuvres étudiées.

Pas de débat interprétatif proposé pour l'appropriation sensible de l'œuvre.

La 2^{ème} partie dans sa formulation a entraîné des candidats dans une reproduction de la partie 1, c'est-à-dire l'analyse de séance et non l'analyse de support de séance... Le correcteur a été contraint à une grande vigilance sur le traitement de la 2^{ème} partie. L'attendu sur l'analyse des supports n'a pas été perçu par certains qui se sont engagés directement dans une analyse de séance tout en la nommant analyse de support de séance.

Plusieurs candidats limitent l'HdA au cycle 3... Pourquoi ? La rencontre avec les œuvres de manière « buissonnière » est prévue dès le cycle 1, la mise en réseau des œuvres entre les domaines n'attend pas le cycle 3. Interprétation restrictive du programme qui transparaît dans plusieurs copies.

3. Conseils à donner aux candidats

A. Composante arts plastiques

- Structurer son propos, annoncer son plan, rédiger de façon plus systémique que linéaire.
- Ne pas se détacher de la demande initiale du sujet, car à trop évoquer de généralités on en perd l'objectif de base.

B. Composantes histoire des arts

- Réaliser un traitement adapté au sujet plutôt que de délivrer un récitatif déjà formaté.
- Travailler la gestion du temps.
- Proposer des points d'amélioration, se positionner en apportant un regard critique relatif aux supports d'apprentissage.
- Recontextualiser l'analyse du sujet au regard des 3 piliers du PEAC.
- Proposer des prolongements, créer du lien entre les domaines d'apprentissage.
- Chaque fois que cela est possible, utiliser un vocabulaire spécifique (emploi valorisé par le jury).

Épreuve d'histoire, géographie, enseignement moral et civique

Remarques générales

La composante histoire a globalement moins bien été traitée que la composante géographie (séances moins bien détaillées, moins explicitées).

On constate un déficit orthographique important (parfois plus de la moitié des copies). Il s'agit d'erreurs d'orthographe et/ou de syntaxe. Cela obère parfois la lisibilité et présage d'une extrême difficulté à assumer des fonctions d'enseignement de la langue et des langages.

Traitement des sujets et maîtrise disciplinaire

On constate une maîtrise parfois approximative des concepts tant en géographie qu'en histoire. L'ancrage dans les enjeux des disciplines est le plus souvent absent ou lacunaire. Des notions essentielles en histoire et géographie sont ignorées dans la majorité des copies. Exemples de notions non maîtrisées : l'importance des traces en histoire (faire la différence entre réel et fiction, la trace nécessaire à l'Histoire et son enseignement...), l'importance de l'impact qu'ont les choix d'organisation en histoire et géographie...

De nombreux candidats ont paraphrasé les documents, n'amenant que très peu de réflexion et de connaissances. Le document doit être au centre de l'exercice et non pas une simple illustration : c'est le cœur du travail en histoire et géographie.

La question majeure de la mobilité et des mobilités en géographie n'est que rarement traitée dans et par ses différents aspects.

La mise en exergue du lexique spécifique n'est pas souvent opérée. Attention aux confusions sur le vocabulaire.

Les informations essentielles à extraire du corpus ne sont pas souvent exploitées et se noient dans des commentaires très généraux, notamment en géographie.

L'organisation dans le traitement des sujets est en grande partie formatée sur le fond et sur la forme indépendamment des questions effectivement à traiter.

Propositions pédagogiques

Les objectifs des programmes et compétences du socle sont globalement bien maîtrisés. Par contre on constate de nombreuses confusions entre objectifs d'apprentissage, compétences et notions, et parfois peu de réflexion construite et pertinente autour des compétences.

Certains jurys ont constaté une bonne appréciation du niveau des élèves de CM2, une volonté de les questionner et de les rendre actifs. Des intentions de travail coopératif. D'autres jurys souhaiteraient que l'exploitation pédagogique soit davantage détaillée avec une formulation claire des questions posées aux élèves, de la trace écrite à suivre dans leur cahier, etc.

Il conviendra de davantage problématiser les séquences et séances. La problématique est trop souvent oubliée.

Il semble impératif de mettre davantage les élèves en activité à l'écrit. L'oral ne peut pas constituer l'intégralité d'une séquence.

Peu de place est laissée à la mise en œuvre de la différenciation pédagogique (quelques copies) et à la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Quelques propositions d'exploitation transdisciplinaire et peu de propositions exploitant les outils numériques

Concernant l'évaluation, l'approche est souvent normée, de type sommatif, avec pas ou peu de prise en compte de l'hétérogénéité des élèves.

Points positifs

Les candidats qui ont su cibler les notions et compétences attendues sont ceux qui ont généralement bien réussi à développer une mise en œuvre pédagogique pertinente adaptée au niveau des élèves, sans oublier de proposer différents niveaux d'exigence dans le cadre d'une pédagogie différenciée. La transversalité et les compétences du socle sont également bien rattachées à ces propositions. Ils utilisent un format de fiche de séance clair avec une attention portée au temps, aux consignes, au rôle du maître, au travail effectif des élèves et aux modalités de regroupement. Le champ de l'évaluation est aussi bien pris en compte.

Les copies qui proposent des situations partant de l'espace proche et du vécu des élèves sont souvent celles qui ont su extraire les principaux enjeux des questions soulevées.

Points à améliorer

Certains candidats oublient de préciser les questions présentes sur les documents proposés et perdent ainsi la démarche à la destination des élèves. Ils ne lisent pas bien les consignes.

Souvent, les consignes ne sont pas rigoureusement respectées. Il serait appréciable de faire apparaître clairement les différentes étapes du sujet (une partie sur les notions, une partie sur les compétences, etc.). Il en va de même lorsqu'on demande de choisir des documents parmi ceux proposés, il faut choisir et non pas utiliser l'ensemble des documents.

Certains candidats restent sur des déclarations d'intention sans préciser suffisamment leur démarche pédagogique. De ce fait, les propositions pédagogiques sont « creuses » privilégiant le « verbiage » au détriment de consignes claires, parfois inadaptées aux élèves. La séance est décrite sous forme narrative de manière très succincte.

IV- Les épreuves d'admission

D. L'épreuve de leçon

EXPOSÉS DE FRANÇAIS ET DE MATHÉMATIQUES

Points positifs

On relève cette année des candidats particulièrement préparés avec une vision très claire des enjeux du concours et de l'enseignement. Le niveau de langue est correct avec une bonne élocution. Les consignes, la durée de la présentation ont été globalement respectées. On note une bonne connaissance du rythme et des phases de développement de l'enfant et par extension des attendus de chaque fin de cycle (la progressivité des apprentissages est maîtrisée).

En français les démarches efficaces en production d'écrit, lecture-compréhension et en grammaire sont connues. Plus précisément les candidats en réussite ont une bonne connaissance pédagogique et didactique des stratégies de lecture (déchiffrement et compréhension).

En mathématiques on note de solides connaissances notionnelles. Par exemple, le fait que certains candidats fassent référence à l'itération de l'unité pour la construction du nombre a été apprécié. Les explications sont fondées sur un raisonnement construit. Le triptyque mathématique manipuler-verbaliser-abstraire est généralement connu. Le jeu et la manipulation sont souvent suggérés pour donner du sens et le calcul mental est également évoqué.

Les candidats ont proposé des séances structurées, cohérentes (différentes phases dont la phase d'institutionnalisation) et définissant clairement l'activité des élèves, les tâches à réaliser et le rôle de l'enseignant(e), avec des introductions qui dépassent la paraphrase des documents proposés, enrichies de références et des plans pertinents. On note une utilisation du corpus à bon escient. Certains candidats ont été force de propositions en allant au-delà des documents proposés. Les candidats ont souvent un bon positionnement et se projettent facilement dans la vie d'une classe. Ainsi les objectifs, la place de la séance dans la séquence, les prérequis ont été clairement définis, les compétences attendues ont été prises en compte (vision panoramique des cycles pertinente), les difficultés ont été anticipées avec des propositions de différenciation et une place a été accordée à l'évaluation. Les candidats qui ont réussi ont proposé des situations pédagogiques pertinentes extrayant les éléments théoriques proposés par les documents des sujets tout en ayant un regard réflexif sur ceux à destination des élèves. Les candidats qui ont pu relier pédagogie et didactique, tout en étant capables d'une définition claire des notions ont été valorisés. Certains candidats ont proposé des prolongements, parfois le numérique au service des différents domaines de la langue.

Points à améliorer

On a pu recevoir des candidats non préparés dont la posture est inquiétante avec un niveau de langue qui questionne. On note des difficultés de langage comme l'usage d'expressions maladroites et de tics de langage tels que « du coup ». Absence de conclusion et de dernière phrase qui ouvre sur l'entretien amenant certains candidats à conclure par « et voilà ». Un point de vigilance sur les apocopes fréquentes.

On note une impréparation autant au niveau notionnel (manque de maîtrise des programmes) que didactiques (peu de propos réalistes organisés dans une séquence et une programmation).

La présentation des documents gagnerait à être parfois plus synthétique (effet de « remplissage »). L'introduction des exposés est souvent trop longue, car les candidats décrivent un à un les documents du corpus proposé sans véritable analyse de ces derniers avec parfois une mauvaise lecture du sujet. Le corpus est présenté de manière exhaustive et la présentation de la situation d'apprentissage majoritairement trop courte (arrivant souvent tardivement dans l'exposé).

Les candidats s'appuient sur l'ensemble du corpus documentaire, pensant que c'est un passage obligatoire pour construire sa séance, montrant d'emblée au jury des manques s'agissant de la compréhension des documents. Cela induit des propositions insuffisamment étayées. Certains candidats donnant même l'impression au jury de découvrir les documents pendant la présentation réalisée.

On note un manque de créativité dans les exposés. En effet la conception des séances reste majoritairement stéréotypée, un même format dupliqué, quel que soit le niveau d'enseignement. De ce fait, on relève de nombreuses propositions de situations peu adaptées au niveau des élèves. Les candidats sont globalement moins à l'aise dans l'exposé de mathématiques. Certains exposés sont trop courts, inférieurs à 10 minutes.

Certains candidats ne comprennent pas les enjeux et n'énoncent pas de manière précise l'objectif de la leçon. Les représentations assénées sont quelquefois erronées. Le rôle du PE et les activités ne sont pas suffisamment détaillés. Les consignes données aux élèves sont trop floues. Le statut de l'erreur peu abordé. Une maîtrise trop fragile des contenus disciplinaires et des notions en jeu. Des confusions relevant du domaine didactique ou pédagogique : postures de l'enseignant, gestion de l'hétérogénéité, pistes de différenciation uniquement centrées sur un aspect quantitatif. Les variables didactiques et la verbalisation des élèves sont rarement évoquées, les phases de mise en commun, d'évaluation ou d'institutionnalisation sont imprécises. Les stratégies d'enseignement de chaque domaine d'apprentissage ne sont pas suffisamment maîtrisées. Les guides et ressources institutionnelles ne sont pas exploitées. Peu de référence à des chercheurs, didacticiens.

Un manque de connaissance concernant les évaluations nationales (items massivement échoués et/ou réussis). Méconnaissance de la maternelle.

En français, quelques candidats confondent apprentissage du déchiffrage et apprentissage de la compréhension. Les connaissances en étude de la langue sont mal maîtrisées. Une connaissance plus approfondie des ressources pour l'étude du lexique serait la bienvenue. Les connaissances en étude de la langue sont mal maîtrisées. La plupart des candidats manquent de culture générale, peu de références aux textes patrimoniaux. Les contes traditionnels ne semblent pas être connus par certains candidats.

En mathématiques les séances manquent d'exemples concrets et réalisables en classe. Les outils liés à la manipulation ne sont pas nommés. Un manque d'adaptation à l'emploi au niveau didactique et notionnel. On note des carences en matière de savoirs élémentaires. Les connaissances disciplinaires et les concepts ne sont pas suffisamment maîtrisés, et difficilement définis, comme par exemple la proportionnalité ; la classification des solides et des figures planes est souvent mal comprise. La compréhension des notions mathématiques inhérentes, voire sous-jacentes au sujet, est peu maîtrisée (formes et grandeurs, proportionnalité...). Des notions générales mathématiques non acquises autant en numération qu'en géométrie ou résolution de problèmes. L'exploitation des schémas en barre est minimale. Elle doit être un moyen et non une fin. Trop de candidats avec des idées reçues (manipulation pour les plus jeunes uniquement ou pour les élèves en difficulté). Ainsi, la manipulation doit faire l'objet de davantage de réflexion, notamment pour montrer comment elle peut être ou pas associée à un apprentissage. L'anticipation des obstacles potentiels n'est que très rarement présentée. Le statut de l'erreur peu abordé. Les consignes proposées ne sont pas toujours claires ni précises. Le travail de groupe n'est pas suffisamment interrogé. Globalement on note une méconnaissance de la maternelle et plus précisément du cycle trois.

ENTRETIENS DE FRANÇAIS ET DE MATHÉMATIQUES

Points positifs

Les candidats sont plutôt bien préparés et cherchent à répondre aux questions en communiquant de manière ouverte et constructive avec une bonne élocution, de l'expressivité et une précision terminologique. Dans l'ensemble, les entretiens sont de qualité avec de bonnes capacités de communication et d'analyse des candidats. On note également une organisation dans le propos, une bonne prise en compte des questions du jury dans l'ensemble. Les candidats sont à l'écoute des questions posées et sont dans l'échange. L'entretien est fluide avec des candidats qui ont su se saisir des questionnements proposés par le jury pour rebondir, argumenter, approfondir la thématique... Les candidats ont proposé des réponses en problématisant. On note une bonne réactivité avec une acceptation de la controverse, une remise en question. Les candidats ont su restituer les connaissances didactiques et pédagogiques, lier la thématique proposée avec les autres domaines, par exemple en français le lien lecture-écriture, lecture-compréhension, et transférer des propositions d'activités d'un cycle à l'autre ou d'un niveau à l'autre en prenant en compte la diversité des élèves. En mathématiques, les candidats en réussite ont montré une maîtrise des notions de base avec des définitions claires et explicites au niveau des objectifs de l'enseignant et des compétences des élèves (chiffre/nombre, proportionnalité, algorithme par exemple). Certains ont donné une progression en lien avec les préconisations des guides (par exemple fractions et décimaux). On note des références fréquentes aux matériels de numération et à certains écrits structurants. Les jurys ont apprécié les échanges étayés

par une réflexivité tant sur la pratique développée lors de l'exposé que sur la question posée. Certains candidats font état de connaissances au niveau pédagogique et didactique, ce qui leur permet de justifier leurs choix. Le jury a évalué positivement les candidats qui donnent des réponses précises et synthétiques avec une honnêteté intellectuelle appréciée.

Points à améliorer

Certains candidats adoptent un ton un peu péremptoire et ont une vision erronée du métier d'enseignant. On note des erreurs syntaxiques et de liaison. Parfois le niveau de langue n'est pas conforme aux attendus du concours (utilisation d'expressions comme « OK », « pas de soucis » ...). La didactique de la discipline n'est pas suffisamment connue et comprise. On note une mauvaise connaissance des horaires en français et en mathématiques avec peu de références aux didacticiens, aux chercheurs et aux documents institutionnels. Les entretiens ont parfois révélé une méconnaissance des programmes, un niveau théorique approximatif et un manque de projection. Le jury a pu s'étonner quelquefois de propositions inadaptées au cycle visé et au développement de l'enfant (manque de progressivité). Ainsi les modalités d'apprentissage à la maternelle sont souvent méconnues et font l'objet de propositions d'activités non adaptées. Les sous-domaines en français et en mathématiques, les évaluations nationales, les résultats internationaux sont peu connus de même que le plan français et le plan mathématiques. Plus précisément en français, l'enseignement de la compréhension, l'usage de la dictée voire la question de la lecture ne sont pas toujours maîtrisés. On relève un manque de connaissance des démarches pédagogiques et des notions didactiques, notamment en vocabulaire et en orthographe. Concernant l'étude de la langue, la maîtrise du métalangage reste insuffisante (synonyme, antonyme, champ lexical, des confusions entre nature et fonction ...). On note également un manque de références à la littérature (patrimoniale et de jeunesse). Plus précisément en mathématiques, les candidats rencontrent des difficultés à répondre aux questions, ce qui laisse présager des difficultés à appréhender la didactique des mathématiques. Beaucoup de candidats ont une méconnaissance disciplinaire importante (construction du nombre, fractions, proportionnalité) et ne sont véritablement pas à l'aise avec la matière. Les différentes procédures ne sont pas suffisamment connues : correspondance terme à terme, dénombrement... On note une absence de connaissance de base ne permettant pas de justifier son propos notamment au niveau des propriétés des nombres décimaux et de la proportionnalité.

Les situations de recherche n'en sont pas véritablement et le statut de l'erreur n'est pas travaillé. Certains candidats éprouvent des difficultés à appréhender certaines distinctions (entre calcul et opération, chiffres et nombres) et méconnaissent les procédures de proportionnalité. Les connaissances disciplinaires sont parfois insuffisantes et le vocabulaire disciplinaire approximatif. Les compétences mathématiques sont citées sans être pleinement comprises par les candidats. Les niveaux d'abstraction en mathématiques sont rarement connus. Pour exemple, le triptyque manipuler-verbaliser-abstraire bien que parfois cité reste souvent incompris. La notion de manipulation (passive et active) reste alors incomplète.

Conseils aux candidats

⇒ Préparation

- Prendre connaissance des attentes institutionnelles ;
- Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'aller dans une classe, visionner des vidéos ;
- Lire attentivement le sujet ;
- Préparer la présentation des documents en les analysant et en les problématisant de manière synthétique ;
- Utiliser à bon escient les documents d'appui proposés dans le dossier pour construire sa séance ou savoir en faire une critique le cas échéant ;
- Préparer un exposé planifié, clairement structuré : objectif(s), compétence(s), matériel, modalités, consignes claires et explicites, étayage, différenciation ;
- Savoir insérer la séance proposée dans une séquence ;
- Prévoir les objectifs langagiers lors de la planification des séances, les formuler clairement, anticiper les obstacles potentiels ;
- Se minutier pour être préparé à exploiter toute la durée réglementaire le jour de l'oral ;
- Si on a l'intention de s'appuyer sur un document de type « tableau au jury », le réaliser sur une feuille A4 à part qu'il sera ainsi aisé de présenter au jury au moment de l'exposé.

⇒ **Communication orale**

- Travailler l'acte de communication orale : expression, correction du langage, justesse syntaxique et débit de parole ;
- Veiller à un débit de parole ;
- Avoir un propos clair avec un plan détaillé et s'y tenir ;
- Annoncer le plan de l'intervention ;
- Ordonner et préparer son propos afin de couvrir le temps imparti ;
- Travailler la posture et utiliser un langage adapté ;
- Structurer son propos lors d'un questionnement ;
- S'efforcer de fournir :
 - o Un exposé planifié, clairement structuré : objectif(s), compétence(s), matériel, modalités, consignes claires et explicites, étayage, différenciation ... ;
 - o Une présentation brève du dossier au service de la construction de la séance. Un choix précis de certains points de ces documents en liaison avec le scénario pédagogique proposé ;
- Les candidats ne doivent présenter les documents que s'ils servent de support lors de l'exposé ;
- Le temps de cette présentation doit être plus court afin de laisser toute la place à la situation d'apprentissage ;
- Se détacher éventuellement des documents et porter un regard critique sur leur utilisation ;
- Présenter de façon explicite la conception de la séance en prenant appui sur les textes officiels, sur les apports de la recherche, voire sur les résultats aux évaluations nationales ;
- Une communication maîtrisée : un niveau de langue modélisant, un débit de parole modéré, une intensité suffisante, une élocution claire, un candidat qui porte son regard sur ses interlocuteurs lors des échanges ;
- Ne pas passer de longues minutes à refaire une explication du corpus déjà donnée : aller à l'essentiel ;
- Anticiper la bonne gestion du temps de l'exposé. Utiliser le temps imparti ;
- Dans la perspective et la projection du métier d'enseignant, être en mesure de s'exprimer avec un premier vocabulaire de base pédagogique et didactique ;
- Avoir une posture adaptée au concours : ne pas rire, ne pas garder les mains dans ses poches et présenter une tenue relâchée, ne pas commenter ce que l'on a fait ou pas fait devant le jury ;
- Ne pas dire devant le jury que l'on n'a pas tenu compte de la consigne ;
- Ne pas forcément donner de réponse immédiate, prendre le temps de réfléchir ou de reformuler avant de répondre ;
- L'entretien doit permettre par l'échange dynamique avec les membres du jury d'apprécier les connaissances du candidat ;
- Attention à l'utilisation du vocabulaire issu des ressources que l'on ne maîtrise pas ;
- Il convient d'éviter de faire référence à des outils, des dispositifs ou des notions qu'on ne maîtrise pas. Cela peut conduire à des confusions regrettables telles que PESA pour PISA ou encore LCU pour LSU ;
- Attention au niveau de langue : éviter les "tics de langage" : "du coup"... et les liaisons inappropriées ;
- Éviter les « à peu près » ou les néologismes : numérologie pour numération, « orthographication » pour orthographe ;
- Dire quand on ne sait pas et ne pas vouloir gagner du temps en donnant l'impression d'un flou dans les réponses ;
- Être à l'écoute des questions et ne pas dire ce que l'on a déjà dit : une question qui revient doit alerter le candidat et l'amener à se décentrer et reformuler son propos ;
- Montrer des capacités à écouter, à prendre en compte les relances du jury ;
- Travailler la démarche de l'argumentation ;

⇒ **Connaissances institutionnelles**

- Connaître le rôle de l'ATSEM ;
- Connaître les outils d'évaluation ;
- Connaître les horaires dédiés aux mathématiques et au français ;
- Connaître la posture et les gestes de l'enseignant et les termes en lien (observer, concevoir, étayer, reformuler, accompagner...) ;
- Se documenter sur l'actualité éducative (ex : plans français et mathématiques) ;

⇒ **Connaissances didactiques et pédagogiques**

- Approfondissement des connaissances didactiques ;
- Les attendus en lien avec les contenus d'enseignement de l'école élémentaire sont à développer et stabiliser ;
- Donner du sens aux notions ;
- Le jury ne peut que conseiller aux candidats d'approfondir les savoirs disciplinaires, notamment en mathématiques ;
- Connaître le vocabulaire spécifique aux mathématiques (peu connu) ;
- Une bonne maîtrise de la terminologie ainsi que des connaissances théoriques et didactiques attendues. Apporter des réponses claires. Ne pas faire du « verbiage », mais bien témoigner de compétences d'analyse ;
- Mieux apprendre ce qu'un élève est capable de faire en fonction de son âge et son développement ;
- Pour les sujets portant sur le cycle 1, les modalités d'apprentissage doivent être connues, comprises et mises en œuvre à bon escient ;
- Attention à l'utilisation des termes « jeu » ou « jouer » qui ne s'accompagnent pas de mise en situation d'apprentissage ;
- Attention à la confusion entre situations d'apprentissage motivantes, pertinentes et résistantes avec « jeu » étayé par l'enseignant ;
- Préciser le rôle de l'enseignant en évitant les généralités infondées (l'enseignant passe dans les rangs, l'enseignant se met en retrait...) ;
- Il est toujours utile d'envisager de mettre les élèves en position de résoudre des obstacles cognitifs. Une mise en activité ne suffit pas à elle seule, une application n'est pas l'unique voie de l'apprentissage ;
- Le candidat doit se demander si ce qu'il propose est conforme aux instructions officielles et réalisable en classe. La tâche de l'élève doit être explicitement présentée et adaptée à une séance efficiente ;
- Proposer des consignes claires et réfléchies ;
- Donner du sens aux notions à acquérir ;
- Proposer des situations de manipulation autour de l'étude de la langue ;
- S'attarder davantage sur les grandes questions pédagogiques et didactiques du français et des mathématiques en se référant aux situations de la vie quotidienne ;
- Attention aux références qui ne sont plus forcément d'actualité, privilégier les références officielles des guides ou des ressources ;
- Utiliser des référents théoriques maîtrisés ;
- Définir précisément les termes utilisés ;
- Enrichir ses lectures : ouvrages didactiques et de littérature de jeunesse ;
- Se constituer une culture littéraire solide, ne pas hésiter à aller dans des bibliothèques pour avoir des références ;
- Connaître les démarches et les références didactiques dans les domaines travaillés ;
- Connaître les recommandations pédagogiques pour chaque domaine d'apprentissage ;
- Connaître et prendre en compte les compétences déficitaires aux évaluations nationales ;
- Se saisir des guides, connaître leurs contenus ;
- Être plus réaliste et cohérent quant aux étapes et activités proposées ;
- Prévoir une véritable différenciation, par exemple certains candidats ont fait souvent des choix de groupes homogènes qui sont inadaptés aux modalités d'apprentissage retenues ;
- Se documenter sur le développement de l'enfant et sur ce qu'il est possible de demander à un enfant de maternelle ;
- Mieux connaître les attendus des programmes.

E. L'épreuve d'entretien

PREMIÈRE PARTIE CONSACRÉE À L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, INTÉGRANT LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET LA PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT.

Points positifs

Exposé

Le jury a apprécié les candidats qui ont présenté des exposés structurés (plan annoncé, objectifs d'apprentissage, critères de réalisation et de réussite, éléments de progressivité anticipés). Les éléments fournis sont bien exploités. Les candidats ont souvent réalisé des schémas ou des croquis pour illustrer leurs explications. Les situations de mise en activité des élèves sont concrètes. Les éléments de sécurité sont pris en compte. Le cadre réglementaire et institutionnel est connu.

Les candidats témoignent d'une certaine maîtrise des connaissances scientifiques (enjeux et finalités de l'EPS, développement de l'enfant et prise en compte des émotions).

Les candidats établissent des liens avec les autres champs disciplinaires ainsi qu'avec le parcours santé. Les propositions peuvent être contextualisées selon l'actualité (exemple : les jeux olympiques).

La qualité de l'expression orale est de nature satisfaisante.

Entretien

Lors de l'entretien, le jury a pu apprécier la capacité des candidats à se saisir des questions. Ces derniers ont fait preuve de réflexion, de logique et d'adaptabilité. Les échanges étaient argumentés. Ils ont pris appui sur des connaissances (textes, programmes, expérience personnelle). Les meilleurs candidats ont été en mesure de faire évoluer leur proposition initiale si besoin, de proposer des prolongements judicieux, de détailler davantage les contenus d'enseignement mobilisés (compétences motrices et sociales). Des liens ont souvent été faits avec d'autres disciplines ou avec les différents parcours, dont le parcours citoyen. De nouveau, la qualité de l'expression a été de nature satisfaisante, voire très satisfaisante (débit fluide, précis, maîtrisé).

Points à améliorer

Exposé

Le jury a constaté que les exposés étaient très courts ; trop de candidats n'ont pas utilisé le temps imparti, certaines productions orales n'ont pas dépassé les trois minutes.

Le jury a pu relever chez un certain nombre de candidats une connaissance insuffisante des programmes et des orientations institutionnelles (exemple : aisance aquatique, savoir nager) ainsi qu'une méconnaissance du développement de l'enfant qui a pu aboutir à des diagnostics et des propositions pédagogiques erronés. Par conséquent, les situations proposées sont restées superficielles, peu pertinentes, voire dangereuses. Les candidats ont eu tendance à proposer toujours les mêmes APSA, même lorsqu'elles n'étaient pas adaptées à la problématique. Il s'agira d'enrichir les corpus d'activités possibles, notamment pour les sports collectifs pour lesquels « la balle au capitaine » demeure bien souvent la seule proposition.

Le niveau d'enseignement n'a pas toujours été pris en compte. L'acculturation est insuffisante, ce qui peut expliquer la difficulté pour certains candidats à proposer des variables didactiques ou des éléments de progressivité. Des éléments de différenciation ont rarement été proposés.

Trop souvent, les candidats en difficulté dans cette épreuve n'ont pas su adapter la séance à la tranche d'âge des élèves, ils n'ont pas pensé l'organisation de la classe dans son ensemble (groupes, effectifs, ateliers, matériel, durée), ni le rôle et la place de l'enseignant.

Entretien

Le jury a constaté que certains candidats ne sont pas entrés en interaction, mais ont tenté de répondre aux attentes du jury avec une certaine passivité, voire fatalisme. Certains ont peiné à s'emparer du questionnement du jury ; lorsqu'ils se sont saisis des questions, ils ont proposé des réponses pauvres, ou trop longues et peu adaptées, ou très courtes et peu argumentées. Le jury a perçu chez certains la volonté de montrer des connaissances, même lorsque celles-ci étaient éloignées de la problématique. Lorsque les règles de sécurité n'avaient pas émergé au moment de l'exposé, les candidats ont peiné à répondre spontanément lors de l'entretien.

D'une façon générale, les connaissances trop approximatives du développement de l'enfant ajoutée à des enseignements scientifiques lacunaires n'ont pas permis à certains candidats de répondre efficacement aux questions posées. De plus, la méconnaissance de la technique des gestes de base selon l'activité physique en jeu, a pu mettre les candidats en difficulté, notamment lorsqu'il a été question de donner des conseils aux élèves, conduisant certains à formuler des propositions inadéquates.

SECONDE PARTIE SUR LA MOTIVATION DU CANDIDAT ET SON APTITUDE À SE PROJETER DANS LE MÉTIER DE PROFESSEUR AU SEIN DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION

Points positifs

Présentation

L'épreuve de la présentation a été mieux préparée que l'année précédente et le temps imparti de 5 minutes a été respecté. Le jury a apprécié les élocutions claires et vivantes.

Les candidats qui ont su exposer leurs motivations et présenter leur parcours en faisant le lien avec le référentiel de compétences du PE ont été valorisés. Certains ont évoqué leurs points forts et les points restant à travailler avec pertinence. A été appréciée l'articulation du cursus d'études et des expériences personnelles avec les valeurs et les convictions des candidats qui se sont projetés dans le métier.

Les candidats ont montré leur capacité à agir en fonctionnaire de l'état, y compris lorsque la situation évoquée apparaît déstabilisante.

Mises en situation professionnelle

Le jury a pu apprécier chez de nombreux candidats leur capacité à analyser les situations proposées. Certains ont pris des notes pendant la lecture de la situation. Les réponses les plus appréciées du jury sont celles qui ont pris en compte les différentes hypothèses, qui étaient argumentées et qui s'appuyaient sur les valeurs de la République et les principes réglementaires, juridiques, déontologiques. Plusieurs candidats ont mobilisé des références historiques solides. Le cadre institutionnel a été bien appréhendé et les concepts, plutôt bien maîtrisés. Les propositions de réponse sont apparues équilibrées aux yeux du jury, fondées sur les aspects réglementaires et pédagogiques.

L'exercice a montré que les candidats étaient en mesure de donner une réponse immédiate, de reformuler et de développer les éléments d'une action inscrite dans un temps plus long.

Les candidats ont témoigné d'une bonne connaissance du système éducatif et de la capacité à se référer aux textes. Le jury a pu noter une bonne connaissance des pôles ressources.

Points à améliorer

Présentation

D'une façon générale, le jury a pu regretter que des candidats ne parviennent pas à transférer les compétences transférables au métier d'enseignant. S'ils ont déjà eu des expériences en classe, les candidats n'en ont pas tiré suffisamment d'enseignements. S'il s'agit d'une reconversion, le lien avec les futurs gestes professionnels a été absent et la projection dans le métier a fait défaut.

À l'inverse, le jury a entendu des candidats répéter le contenu de leur CV sans le traduire en compétences acquises ou à acquérir.

En ce qui concerne la motivation, elle s'est révélée tantôt superficielle, tantôt floue ; elle a parfois reposé sur des représentations anciennes, caricaturales, voire candides. Certains candidats ne l'ont presque pas évoquée. Concernant la forme, certains candidats n'ont pas préparé suffisamment l'exercice, la présentation n'a pas duré le temps imparti. Chez certains, le langage a été familier, l'attitude, relâchée. Chez d'autres, le discours a été fort monotone.

Mises en situation professionnelle

Le jury souligne que la mise en situation intervient à la fin de la seconde partie et qu'il a remarqué chez certains candidats moins de lucidité qu'en début d'épreuve.

Certains candidats n'ont pas réussi à analyser la situation proposée. Leurs réponses ne s'appuyaient pas sur les valeurs et les principes fondateurs des institutions. Les droits et les devoirs du fonctionnaire au sein du service public ont été peu perceptibles. Certains principes sont mal compris (exemple : certains candidats n'ont pas été en mesure d'expliquer le principe de laïcité). La connaissance du système éducatif est apparue trop superficielle, les connaissances sur le fonctionnement de l'école et la chaîne hiérarchique, méconnues.

Face aux situations proposées, certains candidats n'ont pas pris le temps de l'analyse ; ils ont fait référence à des principes sans les nommer ni les définir. Parfois, la solution proposée a été confuse, voire ambiguë. Parfois, l'analyse faite par les candidats a pu être caractérisée de simpliste ou naïve. Certains candidats se sont contentés de proposer un dialogue avec les intéressés, laissant penser que des échanges oraux constituaient une réponse unique et suffisante.

D'autres candidats se sont montrés en difficulté pour envisager plusieurs hypothèses et adopter plusieurs points de vue avant de proposer des éléments de réponse étayés.

Conseils aux candidats

À l'issue de la session 2023, les membres du jury attirent l'attention des futurs candidats sur les points à prendre en compte pour se présenter sereinement au CRPE.

Le fonctionnement du système éducatif est à connaître. Pour ce faire, différents organigrammes correspondant à chaque échelle sont accessibles (ministère, rectorat, DSDEN, circonscription, école).

Une bonne connaissance des textes permet de fournir des réponses solides et ainsi, de se présenter en confiance devant les membres du jury. Sur Eduscol, les candidats pourront trouver les références concernant l'environnement professionnel, les relations entre les professionnels et les partenaires, les attendus pédagogiques, les guides, les protocoles en vigueur (exemple : Phare). Les candidats qui suivent l'actualité éducative auront la possibilité d'enrichir leur propos à l'aide d'exemples contextualisés, si l'opportunité s'y prête.

Le jury encourage les candidats à approfondir leurs connaissances disciplinaires, qu'il s'agisse de l'Éducation physique et sportive ou des principes qui régissent l'environnement professionnel dans lequel les candidats souhaitent exercer. Le même conseil est prodigué concernant l'ensemble des disciplines enseignées à l'École, puisque le jury apprécie que des liens soient faits entre les disciplines.

Les candidats gagneront à bien appréhender les enjeux des problématiques présentées (exemple : la capacité à distinguer l'EPS du sport).

Le jury recommande aux candidats d'approfondir leurs connaissances en matière de développement de l'enfant, en lien avec les éléments de programme et les attendus de fin de cycle.

Dans le cas où les candidats ne connaîtraient pas une notion, un dispositif ou la signification d'un acronyme, le jury recommande de ne pas les évoquer et de ne pas craindre de dire leur méconnaissance s'ils sont interrogés.

Pour être en mesure de proposer une séance, des prolongements, une situation d'évaluation, des variables ou faire évoluer une séance initiale, le jury conseille aux candidats de s'entraîner à construire et expérimenter lorsque possible, des situations d'apprentissage répondant aux contraintes didactiques et pédagogiques.

Pour l'épreuve de mise en situation, le jury n'attend pas de réponse unique, mais un positionnement clair et sans équivoque de la part des candidats.

Le jury conseille aux candidats de considérer les questions posées avec attention.

Les candidats utiliseront un langage oral de qualité, au service d'un discours structuré. Le conseil récurrent formulé par l'ensemble des membres du jury est d'utiliser la totalité du temps imparti pour chacune des épreuves. Les candidats les plus remarquables ont en commun de disposer d'un bagage de connaissances solides et d'avoir suivi une préparation sérieuse.

L'épreuve et sa préparation étant d'une durée significative, le jury recommande aux candidats de se sustenter suffisamment pour éviter la baisse de concentration en fin d'épreuve.

Pour conclure, le dernier conseil adressé aux futurs candidats consiste à prendre connaissance du rapport de jury, session 2023 et session 2022.

A. L'épreuve facultative de langue

Points positifs

Présentation

Certains candidats arrivent en ayant une bonne maîtrise des attendus dans la langue cible (B2) même au-delà parfois et avec des parcours professionnels riches d'expériences qu'il convient de partager avec le jury. En outre, ils savent parfois très bien expliquer au jury leur motivation pour le métier de professeurs des écoles.

Les documents sont présentés dans leur spécificité, bien contextualisés dans la perspective de l'exploitation didactique et pédagogique qui suit. Les aspects lexicaux, grammaticaux et culturels sont annoncés.

Les candidats dont la prestation a été satisfaisante pour cette première partie ont préparé une présentation construite et argumentée de leur parcours, de leurs compétences et de leurs motivations. Ils ont su les relier à l'enseignement en général, mais aussi et surtout à l'enseignement spécifique d'une langue vivante étrangère et des cultures qui s'y rattachent. Le lexique et les structures requis pour parler de soi, de ses expériences et organiser son discours étaient maîtrisés, et l'ensemble était mobilisé avec une certaine aisance. En ce qui concerne la présentation du document, les candidats performants ont su présenter la nature, l'origine, l'intérêt du support en langue cible, tout en faisant référence aux grandes lignes de l'enseignement des langues vivantes. Les candidats ayant donné satisfaction ont su profiter des dix minutes allouées pour se présenter de manière dynamique et engagée puis décrire et ancrer le document support dans son contexte.

Exposé

Les bons et les très bons candidats savent proposer une réelle exploitation didactique et pédagogique du corpus de documents proposé par le sujet. Ils savent également contextualiser et problématiser séquences et séances et ont réfléchi à une articulation des activités qui fasse sens.

Ils savent adapter les activités au cycle choisi, dans le cadre des programmes et proposent des activités innovantes –utilisation du jeu, des pratiques artistiques, du numérique- et motivantes pour les élèves. Les éléments culturels proposés par les documents sont également exploités. Les productions finales font sens avec le déroulé et le parcours envisagé dans la séquence ou la séance proposée.

Les excellentes prestations ont su montrer la cohérence entre la description des documents support, leur utilisation et les objectifs annoncés.

Forts d'une bonne maîtrise du Socle, des compétences et des programmes, certains candidats ont su, dans un exposé clair et organisé, présenter une séquence actionnelle pertinente et développer une séance respectant les attentes institutionnelles, et bien adaptée au niveau ciblé.

Ils ont su s'approprier le support, s'en éloigner si besoin, le critiquer et être sélectifs, et effectuer des choix didactiques personnels qu'ils ont pu justifier avec pertinence.

Les propositions de prolongement et de transversalité, l'inclusion de divers acteurs de la communauté éducative ainsi que le recours au numérique éducatif à différentes étapes de la séquence - en réception comme en production - ont été appréciés.

Les efforts de différenciation et de prise en compte des besoins particuliers ainsi que l'ouverture européenne - lorsqu'elle était pertinente - ont donné lieu par la suite à des échanges riches et intéressants.

Les exposés les plus aboutis ont intégré des illustrations et exemples précis et concrets en termes de lexique clairement identifié, structures ciblées, objectifs phonologiques recensés, mais aussi des propositions précises d'activités et outils utiles à la mise en œuvre.

Échanges

Le jury a valorisé les échanges fluides et spontanés dans une langue correcte qui serait un modèle acceptable pour des élèves. Bien évidemment, si le jury peut répéter et reformuler, les candidats ayant donné satisfaction faisaient preuve d'une compréhension orale solide qui permettait de répondre avec pertinence et argumentation aux questions posées. Les bons candidats ont su s'appuyer sur leur maîtrise des textes et des connaissances culturelles appréciables pour étayer leurs réponses, et proposer d'autres pistes lorsque le jury les y encourageait. Ils ont su également faire preuve de retour réflexif, adapter leurs propositions face aux interrogations du jury et revisiter leur mise en œuvre initiale.

Points à améliorer

Présentation

Cette première étape n'a pas toujours fait l'objet d'une réflexion, d'une préparation et d'un entraînement suffisants. La langue est parfois approximative et loin du niveau attendu (B2). Les documents ne sont pas envisagés dans leur spécificité et servent de prétexte au lieu de point de départ à la réflexion didactique qui suit.

Certains candidats ne s'étant pas suffisamment renseignés sur les attendus et le format de l'épreuve ont produit une présentation extrêmement courte, dans une langue lacunaire, en recourant au franglais de manière répétée ou en anglicisant des termes français.

La présentation ne devrait a priori pas présenter de difficulté majeure, car elle peut être préparée en amont de l'épreuve.

Concernant la présentation / description, des supports proposés, un lexique spécifique permettant de donner la nature d'un document, de le décrire et d'en donner la visée sont attendus a minima.

Exposé

On déplore un registre et des tics de langue inadaptés : « du coup », « en gros », des phrases ponctuées par « voilà » ainsi qu'une fâcheuse tendance à vouloir proposer « une petite activité » « un petit rituel » ; « un petit jeu » « un petit chant »... des contractions répétées : « j'dois » ; « j'frai » ; « j'vois » ... L'emploi systématique de double sujets et de « y » au lieu de « ils » : « les élèves y doivent ... Y peuvent ... Y disent ».

Il est à noter que « interesting » et « great » ne sont pas les seuls adjectifs de la langue anglaise, et que ce dernier se suffit à lui-même : « very very great » est excessif.

Certains candidats se sont présentés sans s'être suffisamment renseignés sur ce qu'implique l'enseignement d'une langue vivante dans le premier degré, qu'il s'agisse des compétences, des attendus et plus globalement du cadre institutionnel dans lequel celui-ci s'inscrit.

Ce manque de préparation ne peut pas être compensé par une réflexion personnelle suffisante.

De trop nombreux candidats ont proposé de mener tout ou partie de la séance en français ou ont proposé des activités de traduction.

Nous avons parfois regretté le manque d'ambition des mises en œuvre proposées et la vision parfois réductrice des capacités des élèves, de cycle 2 notamment, mais aussi, et à l'inverse, des propositions de mises en œuvre trop ambitieuses, inadaptées et irréalisables.

Les spécificités sonores de la langue ont trop peu souvent été mises en avant dans les exposés. L'objectif phonologique fait partie intégrante de l'enseignement des langues vivantes.

Une analyse trop rapide des documents a conduit certains candidats à une exploitation peu pertinente, voire sans cohérence avec le support proposé.

Échanges

Le jury a parfois constaté un écart considérable entre la première et la troisième partie de l'épreuve, même s'il est entendu que le candidat ne peut préparer cette dernière en amont. Il serait souhaitable que l'expression orale en interaction soit davantage préparée.

Comme pour les tics de langue en français, la répétition à outrance de « like » et de formules contractées telle que « wanna ; kinda ; gonna » ne sont pas un gage d'authenticité.

La capacité à mener un dialogue pédagogique dans une langue simple, mais en utilisant les termes didactiques appropriés est essentielle. Des termes clefs tels que « skills » « unit » « pupils » « learn » « teach » ... doivent être connus et prononcés correctement.

De la même manière, il n'est pas acceptable qu'autant de candidats commettent de manière répétée des erreurs de niveau A1 sur le lexique et les structures qu'ils devront enseigner à leurs élèves, ou prononcent de manière fantaisiste le lexique qu'ils devront répéter quotidiennement.

Conseils aux candidats

La présentation doit impérativement être préparée en amont, structurée et apprise de manière à en assurer une maîtrise dans la langue cible.

La connaissance des textes officiels pour l'enseignement des LVE est un élément indispensable.

La didactique des LVE : les candidats doivent en particulier :

- connaître la structuration d'une séance de LVE de manière à proposer une exploitation permettant les apprentissages,
- proposer une tâche finale systématiquement,
- présenter une évaluation et une piste de différenciation.

L'aspect culturel est un élément indissociable de l'apprentissage d'une LVE et qui gagne à être abordé lors de l'oral. Dans la partie en français, les candidats doivent s'exprimer soigneusement.

Pour rappel, il est fortement conseillé de se reporter aux descripteurs du niveau B2 attendu.

Une présentation, un exposé, qui ne s'approchent pas de la durée de 10 minutes sera certainement lacunaire et préjudiciable au candidat. Le jury conseille au candidat de s'entraîner à l'épreuve en se chronométrant.

En anglais voici une liste des erreurs constatées non exhaustive :

« shaïldreuns » children

« pioupaïls » pupils

« listen the song » au lieu de « listen TO the song »

Confusion fréquente entre ask et answer ; learn et teach ; les auxiliaires be et have dans des phrases simples.

Omission du H initial, ou prononciation d'un h inexistant en début de mot.

Prononciation de la lettre « u » à la française.

Omission des -S et -ES finaux des noms pluriels.

Positionnement de l'adjectif après le nom « in the speaking English countries »

Phrase vs sentence

Teach vs learn

Speak vs talk

Say vs tell

Do vs make

Take vs pass (exam)

Name vs noun

Eight vs hate

Sink vs think

People vs pupil

image vs picture

Autres conseils

Éviter d'avoir les yeux rivés sur ses notes pendant la présentation / l'exposé.

Connaître et savoir prononcer correctement les noms des principaux pays et villes, les chiffres, nombres, couleurs et jours de la semaine.

Adopter une tenue vestimentaire, une posture et un registre de langue adaptés à la circonstance.

Maîtriser le vocabulaire didactique de base en anglais (5 skills : reading / writing / listening / speaking (continuous / interactive speaking))

V- Des exemples de sujets des épreuves d'admission.

Exemples de sujets de l'épreuve leçon

Français : 10 sujets ;

Mathématiques : 10 sujets.

Exemples de sujets de l'épreuve d'entretien

EPS : 11 sujets ;

Mise en situation professionnelle d'enseignement : 10 sujets ;

Mise en situation professionnelle de vie scolaire : 10 sujets.

Exemples de sujets de l'épreuve de langue

Allemand : 2 sujets ;

Anglais : 5 sujets ;

Espagnol : 3 sujets ;

Italien : 3 sujets.

Pierre MARI
Président du jury CRPE

Kheira BEKHIRA
Vice-présidente du jury CRPE

Frédérique KLEIN
Vice-présidente du jury CRPE

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET A

Construire une séance visant la production d'écrit dans une classe de CE2 en octobre. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

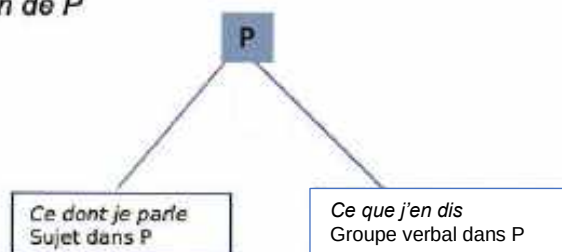
- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant
- Quelques propositions de différenciation
- L'évaluation de la séance

La pratique très régulière de la rédaction garantit les progrès des élèves. Ils s'entraînent quotidiennement sur des écrits courts – gammes pour intégrer des structures syntaxiques à partir de modèles prototypiques – et prennent appui sur les textes lus en classe pour des travaux plus longs. La rédaction concerne tous les domaines d'enseignement et tous les types de textes. L'écrit s'appuie nécessairement sur l'oral. La démarche d'écriture – planification, mise en mots, révision, amélioration – est accompagnée. La correction des travaux est un véritable temps d'apprentissage au cours duquel l'élève apprend à réviser et à améliorer son écrit avec l'aide du professeur et les outils d'aide. La différenciation a toute sa place lors des entraînements.

Document 2 : La phrase à 2 pattes pour favoriser l'entrée en littéracie à des publics en difficulté, Revue de Didactique de la Grammaire, Scolagram 2016.

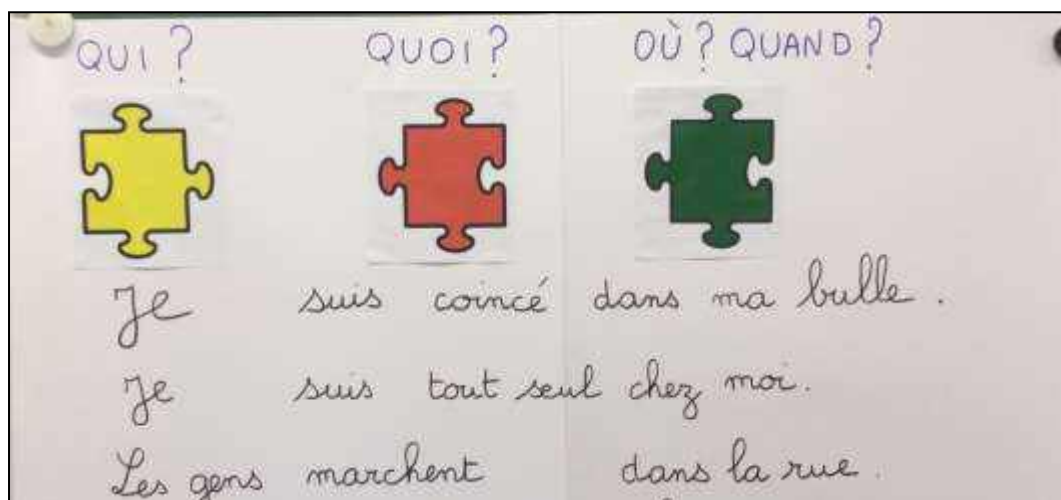
Nous représentons la phrase de base ou phrase P par un schéma à deux branches :

Figure 1 : Représentation de P

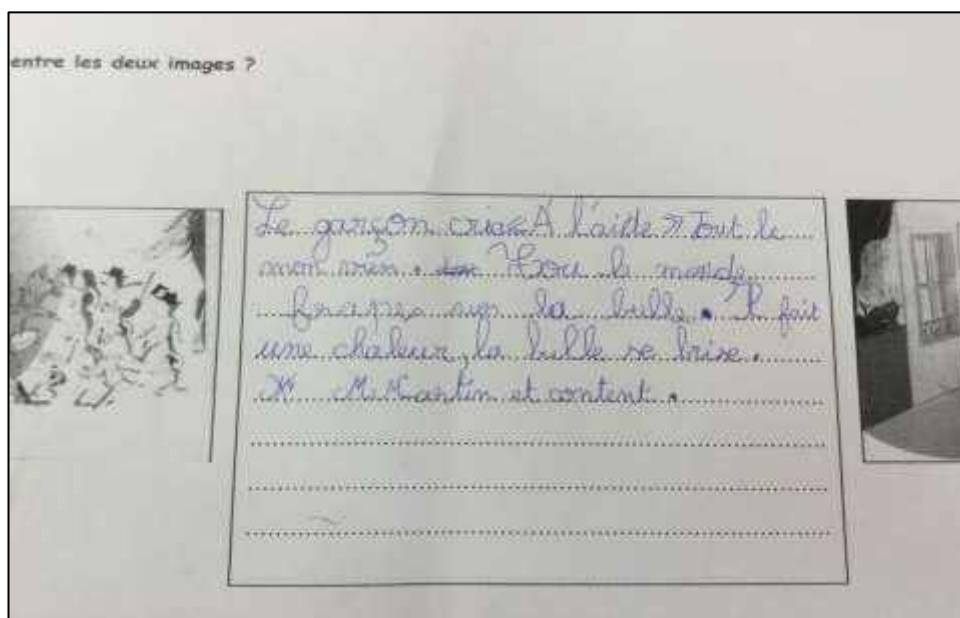


Cette représentation ne tient pas compte du lien avec les conditions de production (situation de communication à l'oral ou contexte à l'écrit). La phrase de base se scinde en deux éléments : « ce dont je parle dans P » et « ce que j'en dis dans P ». Nos expériences avec des publics d'apprenants en difficulté nous ont menées à employer l'expression imagée de phrase à 2 pattes ; la phrase ne peut « marcher » que si elle a ses deux pattes.

Document 3 : Un affichage dans une classe de CE2.



Document 4 : Une production d'un élève dans une classe de CE2.



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET B

Construire une séance visant la lecture à haute voix d'un texte dans une classe de CP en janvier. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant
- Quelques propositions de différenciation
- L'évaluation de la séance

Document 1 : *Programme d'enseignement* du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, BO n°31 du 30 juillet 2020.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser.

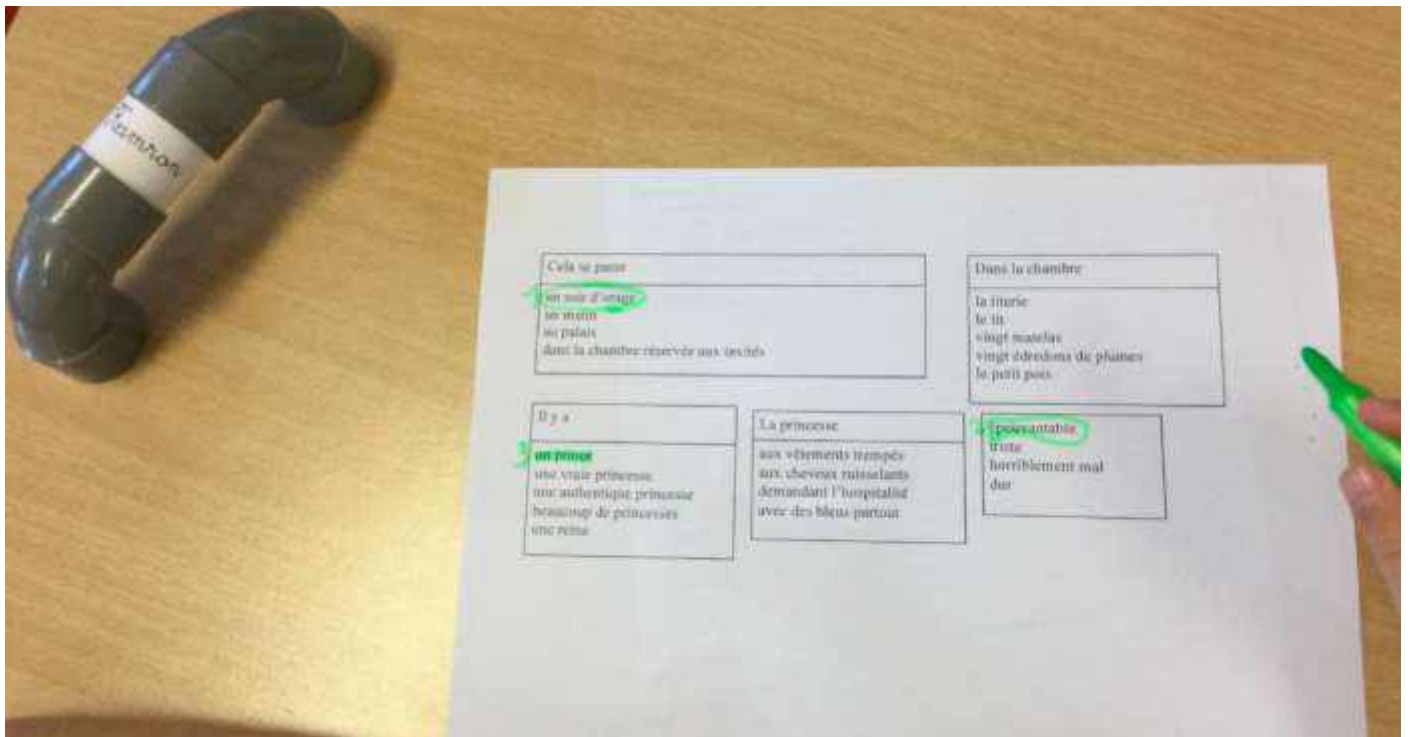
Document 2 : La mise en voix de textes, la lecture à haute voix au cycle 2, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mars 2016.

« Lire à haute voix est une activité particulière : il faut avoir lu et compris le texte pour pouvoir le lire à haute voix. Il faut avoir décidé de ce qu'on veut faire comprendre et faire ressentir à son auditoire. La lecture à voix haute nécessite une écoute attentive.
On laissera donc toujours un temps d'appropriation personnelle du texte avant la lecture à haute voix.
La lecture à voix haute ouvre la voie à des perspectives didactiques passionnantes à condition que l'enseignant renonce à l'idée que la lecture à voix haute sert avant tout à vérifier des compétences de lecteur. En revanche, elle doit devenir un objet d'apprentissage en soi et au-delà le support d'une expérience esthétique.
La lecture à voix haute n'est pas une étape vers la lecture silencieuse mais elle suppose déjà une parfaite maîtrise de la lecture ; elle ne permet pas d'apprendre à lire, elle suppose qu'on sait lire.
Dans les pratiques sociales de la lecture à voix haute, celui qui lit à haute voix ne se contente pas de lire. En réalité, il communique aux autres oralement, la lecture qu'il a faite auparavant ».

Martine Lorimier, SCEREN

Document 3 : Un chuchoteur dans une classe de CP pour préparer la lecture à haute voix d'un texte.





Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET C

Construire une séance de langage oral visant la réutilisation du lexique dans une classe de GS en novembre. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant
- Quelques propositions de différenciation
- L'évaluation de la séance

Le processus de mémorisation se construit en trois phases :

- » **l'encodage** qui correspond à l'acquisition d'une information dont l'individu conserve les caractéristiques essentielles mais sans retenir le mot à mot ;
- » **le stockage** qui correspond à la rétention des informations sous une forme hiérarchisée et structurée, chaque information étant mise en relation avec d'autres déjà stockées ;
- » **la récupération** qui permet à la personne de retrouver et de restituer les éléments mémorisés.

Les deux dernières étapes sont liées : plus le stockage est de qualité, plus la récupération sera aisée. Mais plus une information sera réactivée, plus sa mémorisation sera profonde. Le programme de 2015 lie aussi les deux opérations : il s'agit bien d'apprendre « en se remémorant et en mémorisant » et il revient au maître de rendre efficaces ces deux processus, grâce aux activités et dispositifs qu'il met en œuvre : « Il organise des retours réguliers sur les découvertes et acquisitions antérieures pour s'assurer de leur stabilisation, et ceci dans tous les domaines. Engager la classe dans une activité est l'occasion d'un rappel de connaissances antérieures sur lesquelles s'appuyer, de mises en relations avec des situations différentes déjà rencontrées ou de problèmes similaires posés au groupe. »

Réactiver fréquemment un mot, par exemple, permet de l'ancrer de manière de plus en plus efficace dans la mémoire.

Document 2 : Jouer pour apprendre à parler à l'école maternelle, Emmanuelle Canut et Natacha Espinosa, Le français aujourd'hui n°195, 2016.

Concernant les jeux dans une dimension langagière, il faut distinguer les jeux centrés sur les unités sonores de la langue (jeux de perception et de localisation des sons, jeux d'identification et de manipulation de syllabes, rimes), les jeux centrés sur le lexique (jeux de portraits, devinettes, intrus, *Qui est-ce ?...*), et les jeux qui peuvent mettre en activation un discours organisé au-delà du mot, voire de la phrase.

Dans l'optique d'un apprentissage du langage qui dépasse le cadre du développement de la communication ordinaire, le jeu à règles apparaît comme un support intéressant pour s'orienter vers la production de variantes linguistiques diversifiées relevant de différents genres de discours (narration, explication, justification, etc.). Si toutes les situations de jeu peuvent être le déclenchement de verbalisations, elles ne sont pourtant ni toujours nécessaires, ni toujours développées, l'action pouvant se suffire à elle-même ou suppléer partiellement l'acte de parole.

Document 3 : Un jeu de Memory dans une classe de GS.



Document 4 : Un affichage dans une classe de GS.



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET D

Construire une séance visant la production d'écrit dans une classe de CE1 en septembre. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant
- Quelques propositions de différenciation
- L'évaluation de la séance

La rédaction de textes est articulée avec l'apprentissage de la lecture. Il n'est pas nécessaire d'être lecteur pour commencer à écrire, les professeurs s'appuient sur les acquis de l'école maternelle développés notamment dans les essais d'écriture de mots.

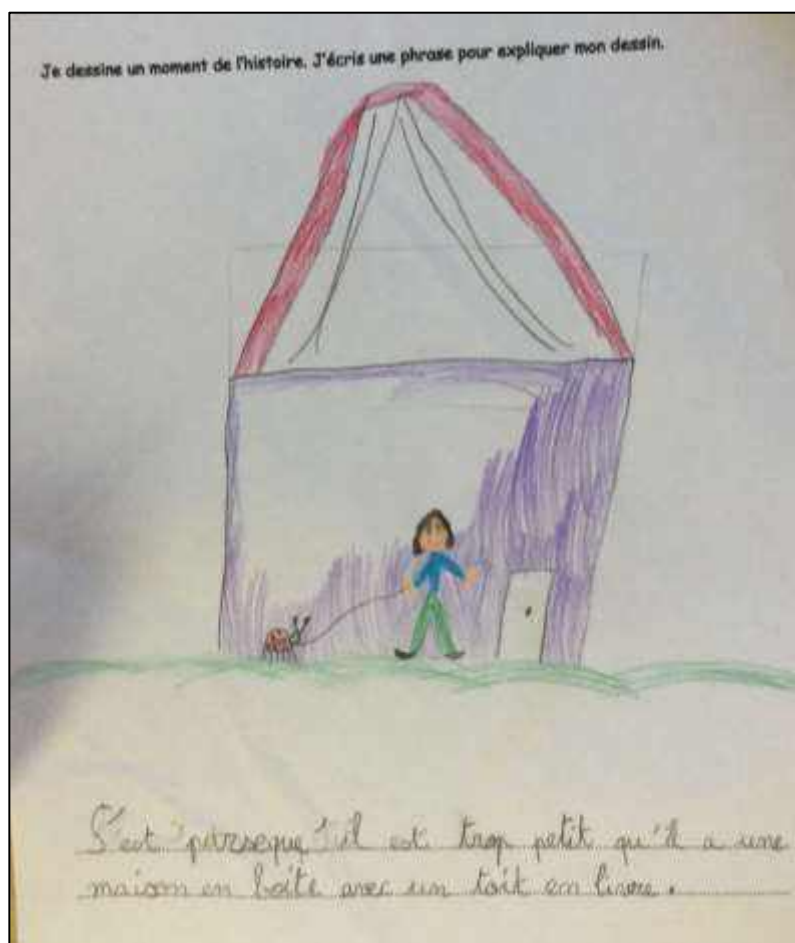
La diversité des textes écrits répond à la variété des situations d'apprentissage. C'est le travail conduit avec méthode, explicite et continu sur le cycle, en relation constante avec la lecture et l'étude de la langue, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles il s'insère apporteront la matière aux textes écrits.

Document 2 : La préparation de l'écriture : vers un concept didactique à forte pertinence, Bernadette Kervyn, Pratiques 189-190, 2021.

Pour ce qui est du CP, les résultats de la recherche LireÉcrireCP (Goigoux, 2016) ont mis en exergue que les classes où les élèves progressent le plus à l'écrit pratiquent des tâches de préparation de l'écriture (Kervyn, 2018). L'expérimentation Cardie que nous menons avec des classes de la GS au CM1 conforte et étend ces résultats. L'analyse des premières données montre que préparer avec les élèves les tâches d'écriture supposées complexes pour eux et faire de la préparation un objet d'enseignement a un impact majeur sur la mise en œuvre et sur le développement de l'écriture. En outillant les élèves par rapport à la tâche demandée, la préparation facilite l'écriture et la rend plus abordable ; elle améliore la qualité de l'écrit produit (adéquation à la consigne, meilleure prise en compte des normes de l'écrit, écrit plus cohérent, parfois plus long), ce qui allège le travail de correction et de réécriture vite coûteux à ce niveau de la scolarité ; elle rend les élèves plus autonomes et plus en réussite.

Document 3 : Un affichage dans une classe de CE1.





Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET E

Vous présenterez une séance de français mobilisant une activité écrite dans une classe de CM2 en novembre. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance.
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant.
- Quelques axes de différenciation.
- L'évaluation de la séance.

[...]

Au cycle 2, les élèves se sont entraînés à la maîtrise des gestes de l'écriture cursive et ont été confrontés à des tâches variées d'écriture. Au cycle 3, l'entraînement à l'écriture cursive se poursuit, afin que le professeur s'assure que chaque élève a automatisé les gestes de l'écriture et gagne en rapidité et en qualité graphique. Parallèlement, l'usage du clavier et du traitement de texte fait l'objet d'un apprentissage continu.

L'écriture est convoquée aux différentes étapes des apprentissages pour développer la réflexion. L'accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l'écriture seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers. Elle est pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l'écriture libre et autonome et la conduite de projets d'écriture. Les élèves prennent l'habitude de recourir à l'écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu'ils ont réalisé. Ces écrits font pleinement partie du travail réalisé en classe, qu'ils figurent dans le cahier de brouillon, conçu comme un véritable outil de travail, ou dans les cahiers dédiés aux différents enseignements.

Document 2 : Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre : les écrits de travail - Cycle 3 - Document d'accompagnement - Eduscol

« La pratique de l'écriture doit être quotidienne, les situations d'écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets et les besoins des disciplines. »

Les élèves prennent l'habitude de recourir à l'écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu'ils ont réalisé ».

Cette pratique est déjà présente dans les classes (brouillons, prise de représentations, notes, etc.) même si elle « reste un impensé de la culture enseignante » (Dominique Bucheton, *Refonder l'enseignement de l'écriture*, Retz 2014, p.184).

[...]

Caractérisation des écrits de travail

Ces écrits de travail sont de nature très variée : il peut aussi bien s'agir de fragments de textes réécrits, que de listes, de carnets d'écrivain (recueil d'écrits libres dans un cahier personnel), de carnets de pensées, de cahiers d'expérimentation, de journaux de lecture etc. Ils ont en commun de ne pas être objets de correction systématique. Contrairement aux écrits institutionnalisés, ils peuvent demeurer inachevés : ce sont des écrits non normés et non définitifs. Ils peuvent être de l'ordre du brouillon – c'est-à-dire destinés à une destruction immédiate...Le plus souvent, ces écrits ont des supports plus durables comme le cahier d'essai, le cahier de recherche, le carnet de notes, le cahier d'expérience, le journal de bord. Ces supports diffèrent des cahiers habituels qui reçoivent exercices et leçons. Ils ne représentent pas un but en eux-mêmes : ce n'est pas leur production qui est visée ; ils ne sont qu'une étape intermédiaire, préparatoire à une autre activité, un autre texte, une autre production, orale ou écrite. C'est en ce sens, entre autres, que l'on peut parler d'écrits intermédiaires. Ils portent la trace de tous les essais, ébauches, tous les processus qui vont amener l'appropriation d'un savoir, tout ce qui est habituellement gommé et occulté quand on donne la dernière version au « propre ». Ce qui devient visible, c'est le travail qui accompagne l'élaboration, la production, surtout quand la notion ou le savoir à acquérir sont difficiles et nécessitent un effort important.

Si le texte définitif fige à juste titre la pensée, le texte intermédiaire porte la trace d'une pensée qui s'élabore. Il est transitoire, il est l'intermédiaire entre deux états de la pensée.

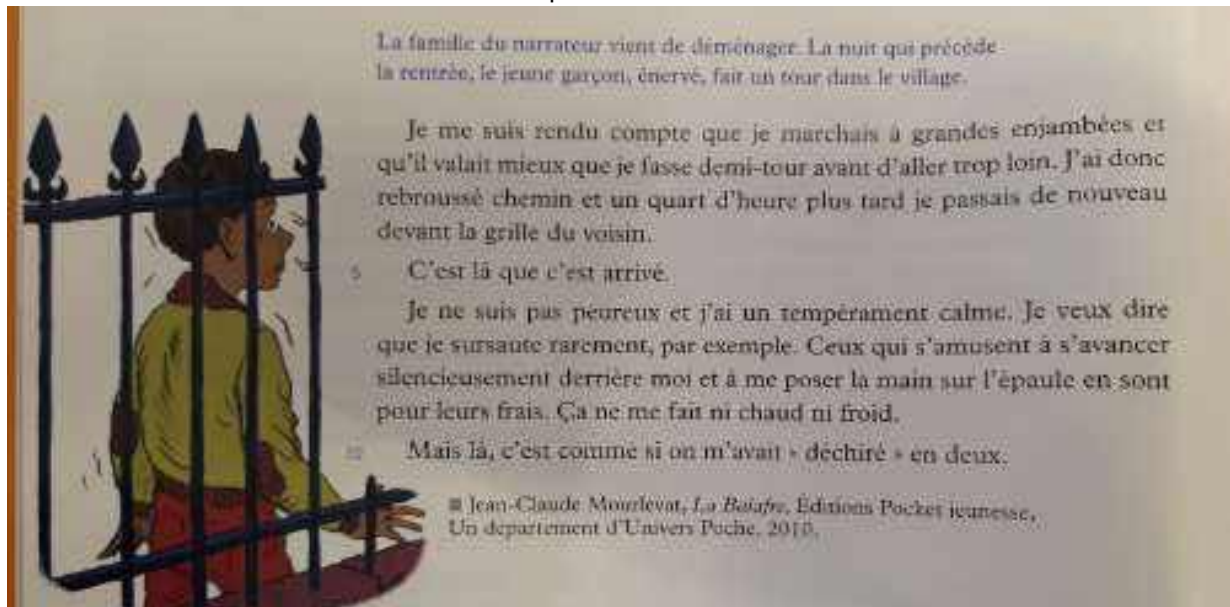
Leur forme est plurielle et diversifiée car elle n'est pas fixée à l'avance ni imposée. Chaque élève suit son propre cheminement, invente sa propre formalisation en fonction des objets à présenter : chacun se retrouve dans une grande autonomie face à un écrit qu'il organise de manière très singulière, en fonction des moyens qui sont les siens, et de sa plus ou moins grande maîtrise de l'écrit. C'est pourquoi certains élèves utilisent le dessin, d'autres l'écrit ou un mélange de plusieurs formes de symbolisation. Chacun peut s'autoriser ce qu'il veut. Ces écrits prennent des formes variées : des formes les plus simples (notes, listes) aux formes les plus complexes (schéma, tableau, carte heuristique). Souvent, ils sont structurés et structurants : la spatialisation

et l'emplacement des différents éléments sont des marques de processus de hiérarchisation, de classification et de mises en connexion.

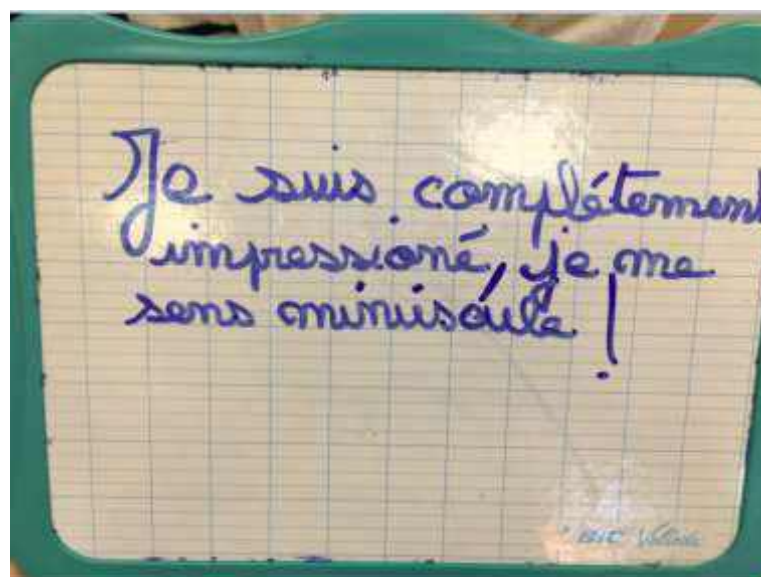
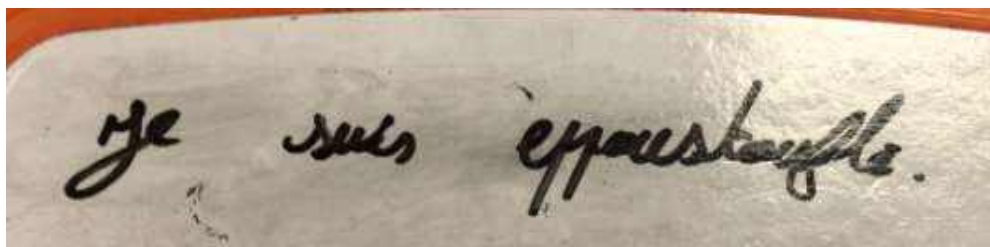
Ces différentes formes répondent à différentes fonctions. L'écrit de travail peut servir à lister, à relever, à reformuler, à articuler, à hiérarchiser, à classer, à mettre en relation des données, des faits, des idées.

Document 3 :

Extrait du manuel "Mandarine" - CM2 - Hatier p 54



Document 4 : Productions écrites d'élèves



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET F

Construire une séance visant la compréhension d'un texte narratif dans une classe de CM2 en janvier. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

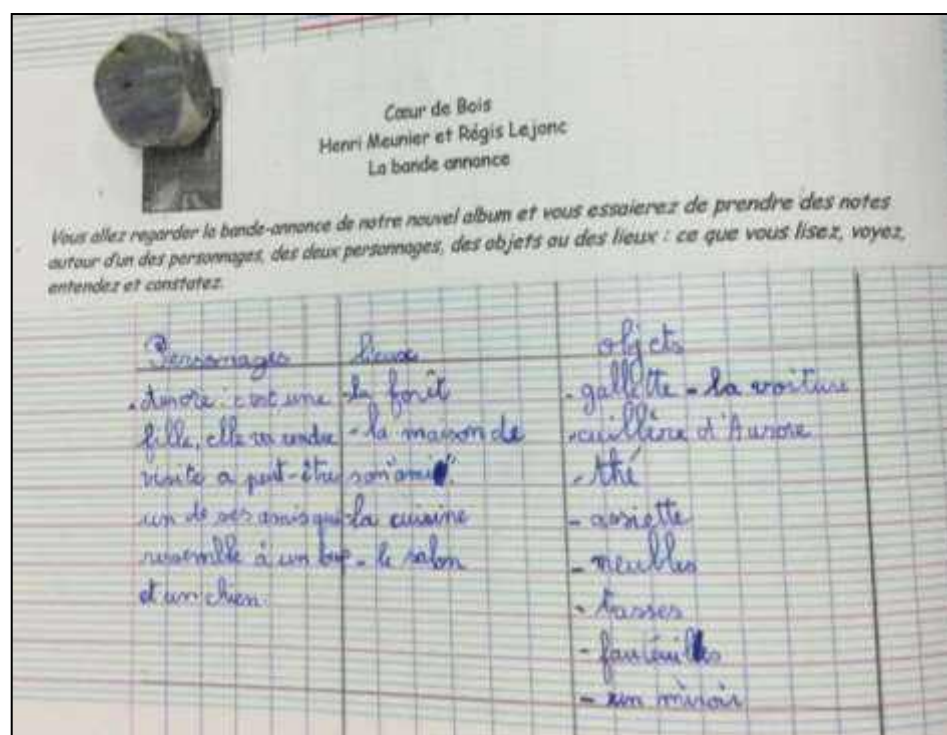
- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance,
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant,
- Quelques propositions de différenciation,
- L'évaluation de la séance.

Les schématisations, sous la forme de cartes, schémas, diagrammes, visibiléos, figures de l'histoire, apportent une aide notable à la compréhension des textes car elles matérialisent les liens que doit effectuer le lecteur entre tous les éléments⁷⁷. Elles aident à la mémorisation des informations essentielles en permettant aux élèves de s'éloigner de la linéarité du texte écrit pour replacer les informations selon une organisation spatiale qui rend compte des liens entre les éléments importants. De même, construire avec les élèves des réseaux de structures à partir de textes fictionnels facilite grandement la lecture de nouveaux textes, car l'élève peut s'y référer pour mieux comprendre.

Document 2 : « L'implicite, une notion utile pour la lecture scolaire ? » Anissa Belhadjin et Marie-France Bishop, Le français aujourd'hui, n°218, 2022.

Actuellement, un consensus s'est établi autour d'une définition de la compréhension comme élaboration d'une représentation mentale de la situation évoquée (Van Dijk et Kintsch 1983). Cette construction s'effectue de manière dynamique et progressive au cours de la lecture et nécessite, d'une part, le traitement des informations du texte qui sont insérées dans un réseau sémantique, d'autre part, le rapprochement de ces informations avec les connaissances personnelles du lecteur (Van den Broek et alii 2005). Ces opérations de mise en lien sont réalisées au cours de calculs inférentiels qui permettent de déduire ou d'induire de nouvelles informations à partir des données du texte (Cain et alii 2004).

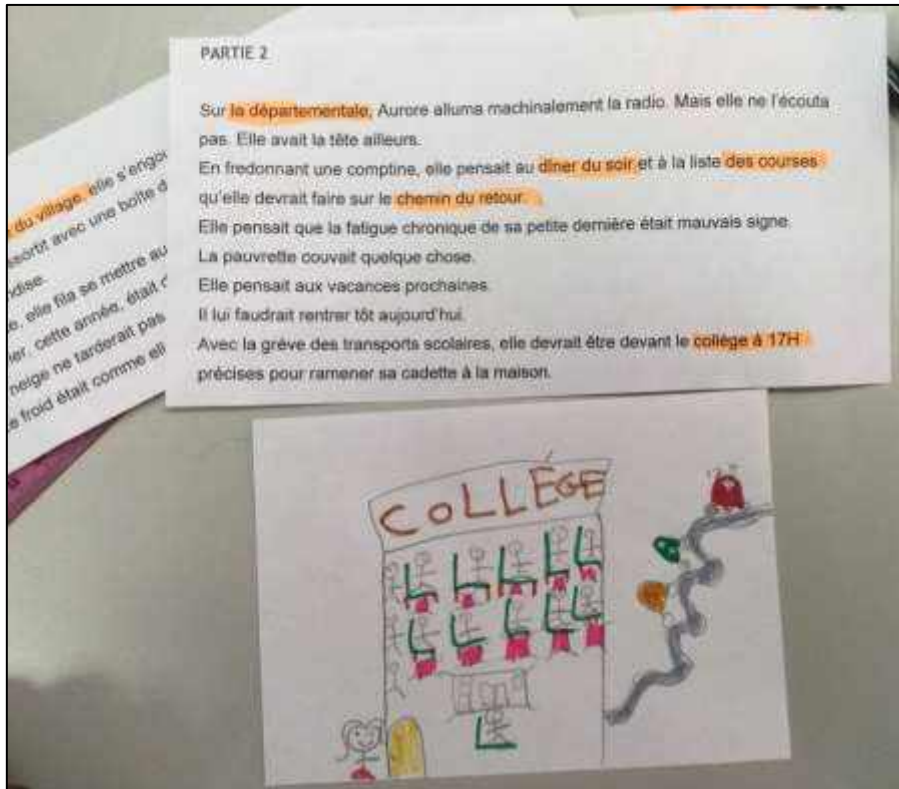
Document 3 : Une production d'un élève dans une classe de CM2 à partir de l'album "Cœur de Bois", Henri Meunier et Régis Lejonc, 2016.



Cœur de Bois
Henri Meunier et Régis Lejonc
La bande annonce

Vous allez regarder la bande-annonce de notre nouvel album et vous essaieriez de prendre des notes autour d'un des personnages, des deux personnages, des objets ou des lieux : ce que vous lisez, voyez, entendez et constatez.

Personnages	Lieux	Objets
- d'abord c'est une fille, elle va venir visiter a peut-être son oncle	- la forêt	- gallette - la voiture
- un de ses oncles qui la cuisine	- la maison de son oncle	- cuillère d'argent
- ressemble à un bon - le salon		- thé
- et un chien		- corsette
		- meubles
		- tasses
		- famille
		- un minois



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET G

Construire une séance de langage oral visant le rappel d'une histoire dans une classe de PS en février. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

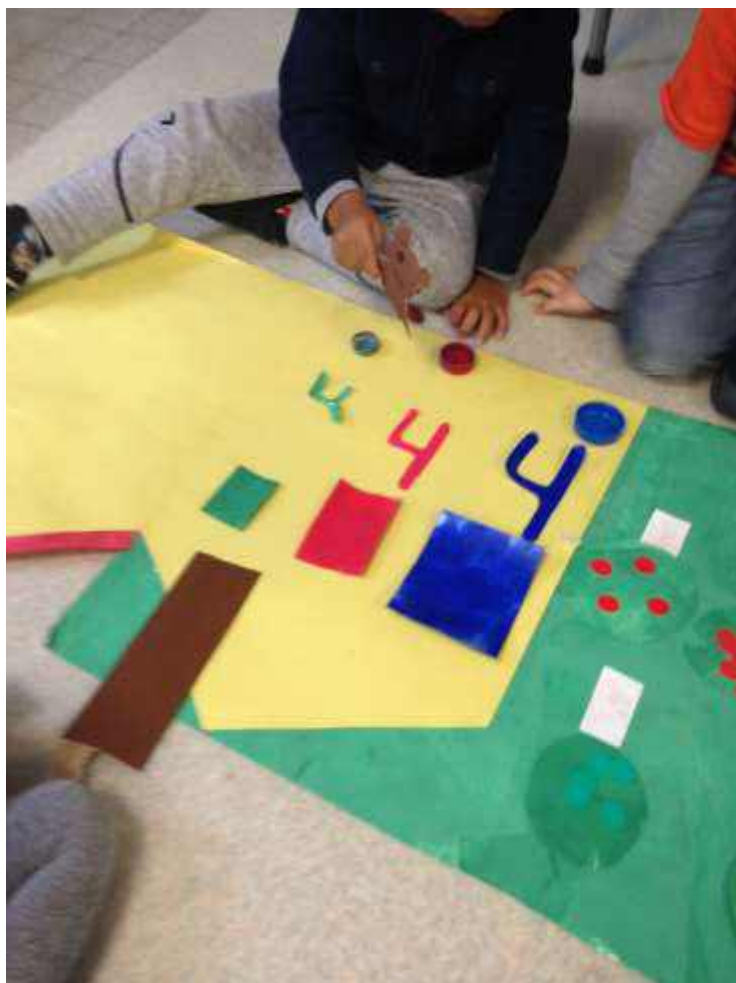
- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant
- Quelques propositions de différenciation
- L'évaluation de la séance

L'objectif est de permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner, annoncer une nouvelle. L'enfant apprend ainsi à entrer en communication avec autrui et à faire des efforts pour que les autres comprennent ce qu'il veut dire. Chacun arrive à l'école maternelle avec des acquis langagiers encore très hésitants ; certains élèves s'expriment souvent par des moyens non verbaux. **Entre deux et quatre ans**, les productions des enfants sont de plus en plus longues et complexes, respectant un ordre correct des mots en français. Elles deviennent peu à peu compréhensibles par tout le monde. Ils reprennent des formulations ou des fragments des propos qui leur sont adressés et travaillent ainsi ce matériau qu'est la langue qu'ils entendent. **Après trois-quatre ans**, ils progressent sur le plan syntaxique et lexical et ils produisent des énoncés plus complets, organisés entre eux avec cohérence, articulés à des prises de parole plus longues, et de plus en plus adaptés aux situations.

Document 2 : La compréhension du récit de fiction en petite section : développement, apprentissage et perspectives didactiques, Véronique Boiron, Le français aujourd'hui n°179, 2012

On le sait, dès la classe de petite section, les maîtres mobilisent une activité discursive (notamment des reformulations, questionnements, commentaires, développements, interprétations) à propos des récits de fiction qu'ils lisent à leurs élèves. Ces discours sollicitent chez les élèves une activité intellectuelle qui assure le développement d'une pensée de la compréhension des histoires dont on peut supposer qu'elle met en œuvre un processus de mémorisation du récit lui-même, mais également des manières de lire et de parler des histoires à l'école (Boiron 2004, 2010 ; Grossmann 1996, 2000). En effet, cette visée d'apprentissage de la compréhension concerne le contenu du récit et ses significations : en posant des questions sur les personnages, leurs motivations, leurs actions, les relations entre les protagonistes, le maître sollicite de la part des élèves une mise en mots des significations du récit dont on peut faire l'hypothèse qu'elle favorise une appropriation de ce qui fait récit.

Document 3 : Un tapis de conte dans une classe de PS



Document 4 : Une boîte à raconter dans une classe de PS



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET H

Construire une séance de vocabulaire dans une classe de CE1 en janvier. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance
- Le déroulement de la séance en précisant pour chacune des étapes les activités des élèves et l'activité de l'enseignant.
- Quelques propositions de différenciation
- Les modalités d'évaluation

Construire le lexique

Ce que sait faire l'élève

- Mobiliser les mots en fonction des lectures et des activités conduites pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire.
- Savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions constituent des objets d'apprentissage.
- Percevoir les niveaux de langue familier, courant, soutenu.
- Être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique.
 - Il catégorise les mots selon différents critères et les met en résonnance, fait des liens : champs lexicaux, réseaux sémantiques, synonymes, antonymes, mots de la même famille.
 - Il constitue des répertoires à partir des leçons conduites sur les mots rencontrés en lecture. Il précise le sens d'un mot d'après son contexte.
 - Il perçoit et utilise les codes oraux adaptés en fonction des contextes.
 - Il consulte des articles de dictionnaire adaptés.

L'acquisition d'un vocabulaire riche et précis, dont nous avons montré l'importance essentielle pour maîtriser la langue orale et écrite, exige un travail très régulier des enseignants. Prenez donc le temps d'organiser régulièrement des *leçons de mots* qui permettront une réflexion à la fois ludique et sérieuse sur le sens et la forme des mots et qui déboucheront sur la constitution d'un trésor commun des mots de l'école et de la maison. Une leçon de mots ne se résume ni à une rencontre occasionnelle de quelques mots grappillés dans un texte ni à la mémorisation systématique de listes de mots. C'est le moment où l'on se questionne en profondeur sur un nombre réduit de mots (4 à 5 par séquence). Ce n'est qu'au bout de ce travail de questionnement collectif qui doit mener à un accord sur le sens que l'on accepte d'attribuer *ensemble* à un mot que l'on fera entrer ces mots *élucidés* dans la mémoire de chaque enfant. Ces leçons de mots exigent que l'on garde trace individuelle et collective des mots étudiés et de ce que l'on en aura dit. L'utilisation d'un « cahier de mots » dans lequel, tout au long de l'année, semaine après semaine, à la maison et à l'école, on notera les mots nouveaux, les significations identifiées, les constats faits sur leurs formes respectives nous paraît infiniment souhaitable. Ce cahier de mots, commencé au cours préparatoire, pourra suivre l'élève de classe en classe. Chaque fois enrichi, chaque fois approfondi, il portera témoignage des « mots de l'école et de la maison » et manifestera la volonté commune de construire une *compatibilité lexicale* entre familles et enseignants.



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET I

Elaborez une séance en lecture visant la construction de la compréhension dans une classe de CP en janvier. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance,
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant,
- Quelques propositions de différenciation,
- L'évaluation de la séance.

Connaissances et compétences associées : savoir contrôler sa compréhension

- savoir justifier son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées ;
- être capable de formuler ses difficultés, d'esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l'aide.
- maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture).

Exemples de pratiques régulières d'activités permettant la compréhension d'un texte

- activités individuelles :
 - o recherche et justifications (surlignage d'informations dans le texte, etc.) ;
 - o écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations variées ;
 - o repérage de mots de liaison ;
 - o fluence en lecture.
- activités de collaboration : échanges guidés par le professeur, justifications (texte non visible).
- activités variées guidées par le professeur permettant aux élèves de mieux comprendre les textes :
 - o reformulation, rappel du récit ;
 - o réponses à des questions ;
 - o titres de paragraphes ;
 - o caractérisation des personnages ;
 - o représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral, etc.).
- variété des textes travaillés (et notamment des textes informatifs) ;
- le texte lu ou entendu favorise l'étude du vocabulaire en contexte : substitution, transformation, suppression ; approche de l'étymologie des mots ;
- reformulation ;
- mobilisation des connaissances dans des dictées ;
- entraînements à la compréhension, apprentissage explicite des stratégies de compréhension ;
- justification des réponses (interprétation, informations trouvées, etc.), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.

Les questionnaires de lecture, très souvent proposés individuellement aux élèves, constituent davantage un outil d'évaluation d'une apparente compréhension que d'enseignement. Ce recours systématique, comme outil de vérification de la compréhension des textes, est à questionner. En effet, le questionnaire ne s'intéresse très souvent qu'à une compréhension de surface des textes et pose parfois lui-même des problèmes de compréhension aux élèves. De plus, la forme du questionnaire et les réponses qui peuvent être formulées ne permettent pas aux élèves d'exprimer ce qu'ils ont interprété du texte. Il est même parfois possible pour des élèves de répondre à ces questionnaires sans avoir véritablement compris l'ensemble du texte. Le danger serait que les élèves adoptent une stratégie leur permettant de répondre aux questions sans lire le texte.

Document 3 : Un exemple de production d'élève en CP à partir de l'album « Le Grand Ménage » d'Emily Gravett.

Littérature

Dessine et décris la forêt parfaite selon Benoît et la forêt parfaite selon toi.

La forêt parfaite selon Benoît	La forêt parfaite selon moi
	
La forêt parfaite de Benoît c'est : pas d'arbres, pas d'animaux, pas de feuille mais il y a une route, des voitures qui passent, des maisons, des immeubles et des escaliers.	La forêt parfaite selon moi : il y a des arbres, des champignons, les animaux, les branches, les papillons, des insectes.

<u>Ce que nous voyons :</u>	<u>Ce que nous comprenons :</u>
Le terrier de Benoît est sous le béton. Benoît a un bol dans les mains, il y a des vers de terre sous le béton.	Benoît a faim, il ne peut plus attraper sa nourriture qui vit sous la terre.
Benoît a une couverture et une clé dans les mains.	Benoît veut rentrer chez lui pour dormir mais il ne peut pas... il a bétonné l'entrée de son terrier !

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET J

Vous réaliserez une séance de grammaire pour une classe de CM1 en période 1, permettant de revenir sur les différents constituants de la phrase. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous indiquerez :

Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance.

Le déroulement de la séance avec, pour chacune des étapes, les activités des élèves et celles de l'enseignant.

La trace écrite de cette séance.

La suite possible de cette séance (prolongements envisagés pour la séance 2)

I

Grammaire du français • Terminologie grammaticale

1

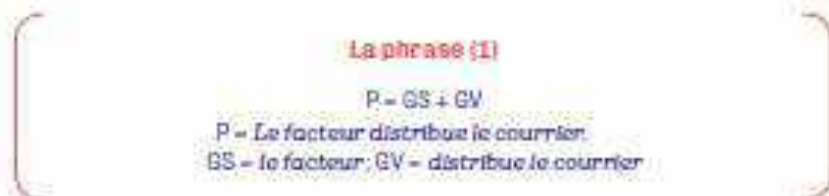
La fonction des mots et groupes de mots

Une partie importante de l'analyse grammaticale de la phrase consiste à identifier la fonction des mots ou groupes de mots qui la constituent. Ce sont en effet ces fonctions qui permettent d'interpréter les phrases et de comprendre leur sens. Puisque la phrase est considérée comme la structure fondamentale, la terminologie relative aux fonctions commencera par une analyse de la phrase.

1.1

La phrase

- La phrase type (P) est composée de deux éléments : un groupe sujet (GS) et un groupe verbal (GV). On adoptera donc la formule : $P = GS + GV$.

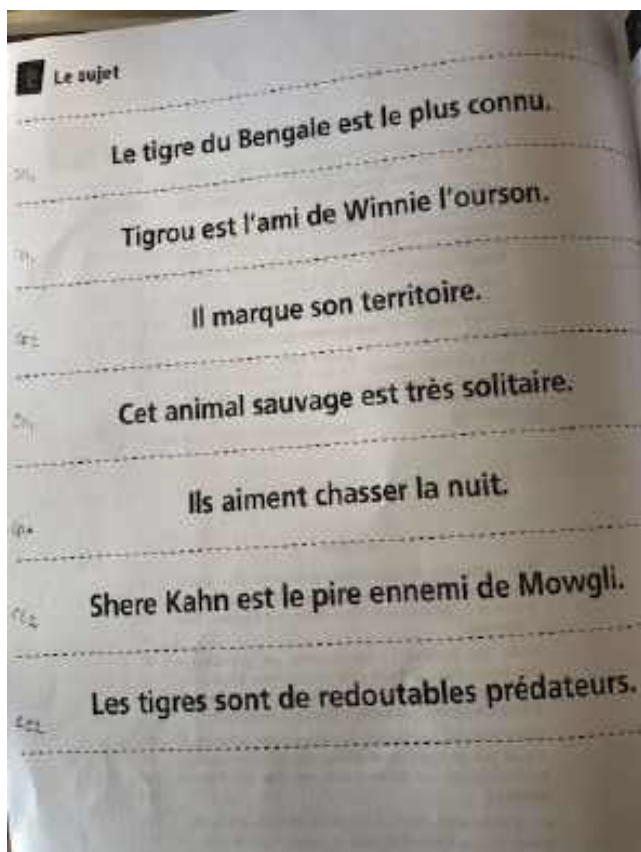


Ces deux éléments sont obligatoires pour qu'on ait une phrase type : sauf cas particulier, ni le facteur employé seul ni distribue le courrier employé seul ne constituent une phrase. À titre d'exemples, *Sors!* et *Excellent*, ce rôtif sont des phrases mais ne sont pas des phrases types.

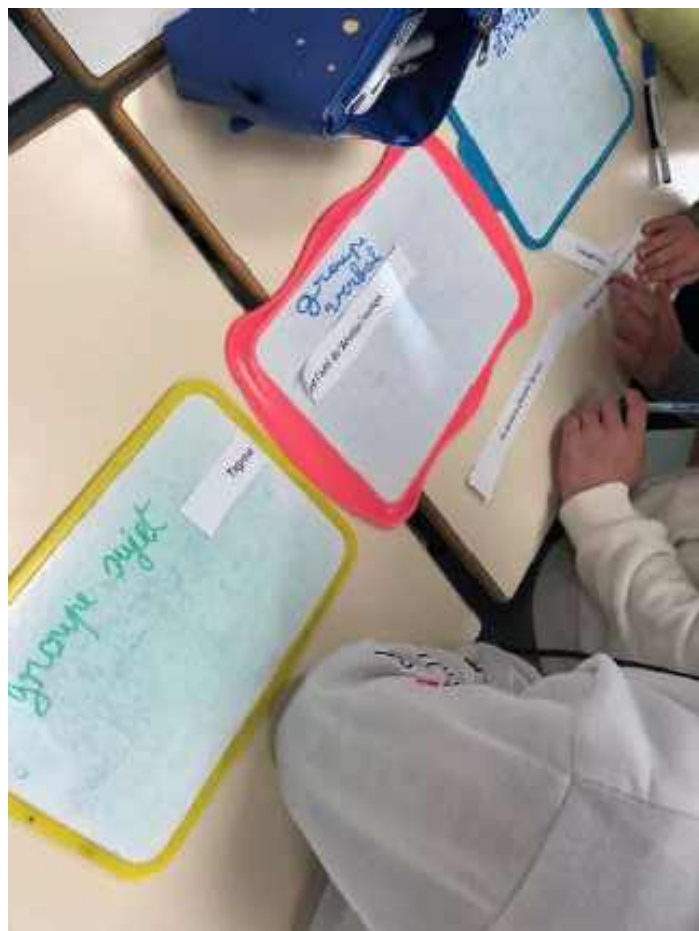
- La phrase peut également comporter un élément apportant des informations complémentaires, non obligatoires : le groupe circonstanciel (GC).



La formule complète de la phrase type (les parenthèses indiquant le caractère facultatif du GC) est donc la suivante : $P = [GS + GV] (+ GC)$.



Document 3 : Production d'élève de CM1 lors de la 1ère phase de travail



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET A

Vous présenterez une séance de découverte sur la thématique d'un problème de composition/ recomposition à mettre en œuvre en début d'année dans une classe de GS. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales modalités sollicitées parmi les 4 modalités d'apprentissage (apprendre en jouant, apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes, apprendre en s'exerçant, apprendre en se remémorant et en mémorisant) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

4- Acquérir les premiers outils mathématiques

4.1.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Utiliser le nombre pour résoudre des problèmes

Dès la petite section et tout au long du cycle 1, l'enseignant propose très fréquemment des situations problèmes concrètes dans lesquelles la réponse n'est pas immédiatement disponible pour les élèves. Les situations proposées sont construites de manière à faire apparaître le nombre comme utile pour anticiper le résultat d'une action sur des quantités (augmentation, diminution, réunion, distribution, partage) ou sur des positions (déplacements en avant ou en arrière). Il peut s'agir, par exemple, de trouver une quantité donnée d'objets ou de trouver le nombre nécessaire d'objets pour compléter une collection (par exemple, dans le jeu de la marchande : « J'en veux 6 et pour l'instant j'en ai 2 »).

Les activités proposées donnent lieu à des questionnements qui invitent à anticiper, choisir, décider, essayer, recommencer, se demander si la réponse obtenue convient et comment le vérifier.

Pour résoudre les problèmes (dans des jeux, des situations spécifiquement élaborées par l'enseignant ou issues de la vie de la classe) l'enseignant met à disposition un matériel varié (cubes, gobelets, boîtes, jetons, petites voitures, etc.) que les élèves peuvent manipuler.

Les situations d'apprentissage sont travaillées autant que nécessaire, et les contextes sont variés, pour que les élèves, **en particulier les plus jeunes**, qui ne saisissent pas tout de suite l'ensemble des contraintes liées à une situation, puissent s'en emparer. La répétition des situations, en proposant éventuellement des évolutions, leur permet de mieux en comprendre les enjeux, d'y investir et réinvestir des procédures dont ils pourront éprouver l'efficacité.

Les nombres en jeu dans les situations problèmes sont adaptés aux compétences et aux besoins des élèves. Ces situations problèmes contribuent à la compréhension de la notion de nombre.

Les constructions dans l'espace (imitation de modèles avec des cubes, des briquettes, des bûchettes, etc.) et reproduction de modèles sur une feuille de papier (gommettes, etc.), et de nombreuses autres activités de la vie quotidienne (verser de l'eau jusqu'à une graduation, mesurer la température, suivre une recette) offrent d'autres problèmes intéressants et motivants pour les enfants (mesurer des quantités, ajouter, soustraire, etc.).

Construire des premiers savoirs et savoir-faire avec rigueur

Dénombrer

Une grande attention doit être portée aux activités de dénombrement pour que soit évité le « comptage-numérotage ». Elles doivent faire apparaître, lors de l'énumération de la collection, que chacun des noms de nombres désigne la quantité qui vient d'être formée. Ainsi, par exemple, pour des éléments déplaçables, « trois » est dit seulement au moment où l'élément pointé rejoint les deux précédents pour former ainsi une collection de trois. Les enfants doivent comprendre que toute quantité s'obtient en ajoutant un à la quantité précédente (ou en enlevant un à la quantité supérieure) et que sa dénomination s'obtient en avançant ou en reculant de une unité dans la suite des noms de nombres.

Pour dénombrer une collection d'objets, l'enfant doit être en mesure lors du dénombrement de synchroniser la récitation de la suite des mots-nombres avec le pointage des objets à dénombrer, en pointant chaque élément une seule fois et sans en oublier aucun. Cette capacité d'énumération doit être enseignée selon différentes modalités en faisant varier la nature des collections et leur organisation spatiale car les stratégies ne sont pas les mêmes selon que les objets sont déplaçables ou non (mettre dans une boîte, poser sur une autre table), et selon leur disposition (collection organisée dans l'espace ou non, collection organisée alignée sur une feuille ou pas).

Document 2 : Photographie extraite du site l' APMEP (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public de la maternelle à l'université) juillet, aout , septembre 2022.

Lors d'un atelier dirigé, l'enseignante propose à chaque enfant une *boîte à décomposer* bleue avec deux compartiments.

Il s'agit pour les élèves d'essayer, de trouver toutes les façons de faire 5. Pour cela, ils placent les pions dans les compartiments et dessinent ensuite ce qu'ils ont trouvé. Ils travaillent individuellement.



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure ;

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET B

Vous présenterez une séance de découverte sur la thématique de la résolution de problèmes à mettre en œuvre en milieu d'année dans une classe de CM2. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

Les problèmes arithmétiques proposés au cycle 3 permettent d'enrichir le sens des opérations déjà abordées au cycle 2 et d'en étudier de nouvelles. Les procédures de traitement de ces problèmes, adaptées à leur structure, peuvent évoluer en fonction des nombres en jeu. L'organisation des calculs et leur réalisation contribuant aussi à la représentation des problèmes, il s'agit de développer simultanément chez les élèves des aptitudes de calcul et des aptitudes de résolution de problèmes arithmétiques (le travail sur la technique et sur le sens devant se nourrir l'un l'autre).

Attendus de fin de cycle

- Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux.
- Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux.
- Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.

Résoudre des problèmes en utilisant des fractions, des nombres décimaux et le calcul

Résoudre des problèmes mettant en jeu les quatre opérations.

- Sens des opérations.
- Problèmes à une ou plusieurs étapes relevant des structures additive et/ou multiplicative.

Organisation et gestion de données

Prélever des données numériques à partir de supports variés. Produire des tableaux, diagrammes et graphiques organisant des données numériques.

Exploiter et communiquer des résultats de mesures. Lire ou construire des représentations de données :

- tableaux (en deux ou plusieurs colonnes, à double entrée) ;
- diagrammes en bâtons, circulaires ou semi-circulaires ;
- graphiques cartésiens.

Organiser des données issues d'autres enseignements (sciences et technologie, histoire et géographie, éducation physique et sportive, etc.) en vue de les traiter.

77 — Identifier les obstacles à la résolution de problèmes pour les élèves

Problèmes coïncidant avec la conception intuitive de l'opération	Problèmes non inscrits dans le champ de validité de la conception intuitive de l'opération
« Léa avait 18,45 €. Sa maman lui a donné 5 €. Combien d'argent a Léa maintenant ? »	« La maman de Léa lui a donné 5 €. Léa a maintenant 18,45 €. Combien d'argent avait Léa avant de recevoir les 5 € de sa maman ? »
« 108 coureurs prennent le départ d'une course. Il y a 85 abandons pendant la course. Combien de coureurs ont terminé la course ? »	« 108 coureurs prennent le départ d'une course. Il y a beaucoup d'abandons. 85 coureurs seulement terminent la course. Combien de coureurs ont abandonné ? »
« Quel est le prix de 4 litres d'essence si un litre d'essence coûte 1,22 euro ? »	« Quel est le prix de 0,27 litre d'essence si un litre d'essence coûte 1,22 euro ? » ⁶²
« Sept enfants se partagent équitablement 91 billes. Combien de billes va recevoir chaque enfant ? »	« Des enfants se sont partagé équitablement 91 billes. Chaque enfant a reçu 7 billes. Combien y a-t-il d'enfants ? »

Il est important de prendre en compte, dans les activités de résolution de problèmes, si la situation s'inscrit ou non dans le champ de validité de la conception intuitive de l'opération en jeu dans le problème. En effet, les réussites ne s'interprètent pas de la même façon selon que la conception intuitive de l'opération facilite ou non le ou les choix calculatoires pertinents. Il y a évidemment un enjeu fort à s'assurer que les situations travaillées en classe vont fréquemment au-delà des contextes où la conception intuitive est facilitante.

Un scénario, évoqué par l'énoncé, facilitant ou non la perception des relations mathématiques en jeu

De manière générale, il n'y a pas de neutralité entre les contenus des énoncés et les structures mathématiques sous-jacentes, dans la mesure où les relations qu'entretiennent les éléments d'un énoncé peuvent inciter à effectuer certaines opérations mathématiques. Par exemple, des billes de différentes couleurs, des pommes et des poires, ou encore des voitures et des camions relèvent de scénarios de collections existant en parallèle et pouvant être regroupées dans des collections englobantes comme les billes ou les fruits ou encore les véhicules, ce qui évoque une addition ou une soustraction. En revanche, des fleurs et des vases, des œufs et des boîtes, des billes et des sacs ou des pommes et des paniers relèvent de scénarios de répartition de contenus dans des contenants, ce qui évoque une multiplication ou une division.

⁶² — Ce problème relève *a priori* du niveau sixième ; il nécessite un changement d'unité pour que l'opération à effectuer soit accessible à un élève de cours moyen.

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET C

Vous construirez et animerez une séance de réinvestissement mettant en jeu la décomposition des nombres, en début de période 4 de CE2. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

Document 1 : Extrait du guide CP "Pour enseigner le nombre, le calcul et la résolution de problèmes au CP"

Les unités de numération sont utilisées pour construire le système de numération écrit chiffré. Ainsi « 72 » est défini comme un codage, à l'aide de chiffres ordonnés (aspect positionnel), de l'organisation d'une collection en 7 dizaines et 2 unités simples (aspect décimal). Par la suite, les unités de numération permettent de « parler » des écritures chiffrées sans forcément avoir à prononcer le nom des nombres :

Si « 72 » est écrit, les échanges oraux en classe pourront faire état de « sept dizaines et deux unités ». Une fois la numération écrite chiffrée construite, elles permettent de travailler l'aspect positionnel ou/et l'aspect décimal, par exemple en demandant d'écrire en chiffres les nombres suivants :

- 5 dizaines 6 unités (ni l'aspect positionnel, ni l'aspect décimal ne sont travaillés) ;
- 6 unités 5 dizaines (qui met en jeu l'aspect positionnel) ;
- 4 dizaines 16 unités (qui met en jeu l'aspect décimal) ;
- 16 unités 4 dizaines (qui met en jeu l'aspect positionnel et l'aspect décimal).

Ce travail est d'abord fait avec des collections organisées manipulables, puis les collections servent uniquement à valider la réponse.

Document 2 : Extrait des repères pour le CE2, Eduscol, 2021 - Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers

Ce que sait faire l'élève

- Il dit, à l'oral ou à l'écrit, la suite des nombres à partir d'un nombre donné.
- Il lit un nombre écrit en chiffres. • Il lit un nombre en lettres.
- Il écrit en chiffres et en lettres des nombres dictés.
- Il connaît et utilise les diverses représentations d'un nombre (écriture en chiffres, en lettres, noms à l'oral, décompositions additives *c/d/u*, produit, somme de termes égaux...) et il passe de l'une à l'autre.
- Il connaît la valeur des chiffres en fonction de leur position (unités, dizaines, centaines).
- Il connaît et utilise la relation entre unités et dizaines, entre unités et centaines, entre dizaines et centaines.
- Il identifie la parité d'un nombre (pair/impair).

Exemples de réussite

Il écrit en chiffres les nombres de 0 à 10 000.

- Il écrit en lettres les nombres jusqu'à 10 000.
- Il connaît et associe entre elles diverses représentations d'un nombre de 0 à 10 000 :
 - écritures en chiffres (7 438) ;
 - écritures en lettres (sept mille quatre cent trente-huit) ;
 - à l'oral ;
 - décomposition en milliers, centaines, dizaines et unités ($7\,000 + 400 + 30 + 8$) ;
 - écritures en unités de numération (7 milliers 4 centaines 3 dizaines et 8 unités) ;
 - produit : $7 \times 1\,000 + 4 \times 100 + 3 \times 10 + 8 \times 1$;
 - position sur une demi-droite graduée.
- Il écrit en chiffres n'importe quel nombre de 0 à 10 000.
- Il écrit en lettres n'importe quel nombre jusqu'à 10 000.
- Il connaît et associe entre elles diverses représentations d'un nombre de 0 à 10 000 : écritures en chiffres (348) ; écritures en lettres (trois cent quarante-huit) ; noms à l'oral (« trois cent quarante-huit ») ; décomposition en centaines, dizaines et unités ($300 + 40 + 8$) ; -écritures en unités de numération (3 centaines 4 dizaines et 8 unités) ; produit : $3 \times 100 + 4 \times 10 + 8 \times 1$; position sur une demi-droite graduée.

Document 3 : Extrait de la situation d'introduction de F.Tempier "Enseigner la numération décimale".

- Objectif : comprendre le lien entre les groupements effectués et le nombre d'objets de la collection.
- Consigne : Trouver le nombre de bâchettes.

Matériel de base en grande quantité (autour de 3000) comme par exemple des allumettes sans tête (« bâchettes »).
Elastiques, sachets de congélation, boîtes alimentaires transparentes (contenants différents par unité de numération)

Dénombrer une collection non organisée



Dénombrer une collection déjà groupée



Document 4 : Extrait d'une proposition d'élève lors d'une séance de "situation de commande" avec contrainte.

"Le magasin ne dispose que des centaines, des dizaines et des unités. Proposez une commande pour 4 358 bâchettes."



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET D

Vous présenterez une séance permettant d'enrichir les procédures de l'élève sur la notion de proportionnalité en période 2 de CM2 dans le domaine "nombres et calculs". Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

Document 1 : Extrait des attendus de fin de CM2, Eduscol, 2021

Ce que sait faire l'élève

- Dans chacun des trois domaines "nombres et calculs", "grandeurs et mesures" et "espace et géométrie", des problèmes relevant de la proportionnalité sont proposés à l'élève.
- Il mobilise pour les traiter des formes de raisonnement spécifiques et des procédures adaptées : les propriétés de linéarité (additive et multiplicative), le passage à l'unité, le coefficient de proportionnalité.

Exemples de réussite

- Indique si les affirmations sont vraies ou fausses. Justifie ta réponse.
Quand je monte 5 marches, je m'élève de 100 cm, donc si je monte 10 marches, je m'élève de 2 m.
Si Max pèse 30 kg à 10 ans, il pèsera 60 kg à 20 ans.
- Au marché, un kilogramme de fraises vaut 12 €. Combien valent alors : 500 g de fraises ? 200 g de fraises ? 2 kg 250 g de fraises ?
- La recette pour un dessert au chocolat nécessite pour 4 personnes : 100 g de sucre, 60 g de chocolat, 1 litre de lait. Quelle quantité de chaque ingrédient faudrait-il pour confectionner ce dessert pour : 6 personnes ? 5 personnes ?

Document 2 : Extrait d'Eduscol - Résoudre des problèmes de proportionnalité au cycle 3

Objectifs

La proportionnalité est une notion autour de laquelle peuvent être pensés et organisés de nombreux apprentissages mathématiques. Sa maîtrise est essentielle tant pour un usage dans la vie courante que dans un cadre professionnel. Son apprentissage s'inscrit dans la durée. Dès le cycle 2, l'élève a rencontré des situations de proportionnalité dans le cadre de la résolution de problèmes multiplicatifs. Ce travail se poursuit au cycle 3 dans chacun des trois thèmes « Nombres et calculs », « Grandeurs et mesures » et « Espace et géométrie ». L'élève enrichit le champ des problèmes multiplicatifs en croisant diverses situations relevant de la proportionnalité auxquelles il peut donner du sens. Il apprend à repérer des situations relevant ou non de la proportionnalité. Il résout des problèmes de prix, de consommation, de recettes, etc. en utilisant différentes procédures (procédure utilisant la propriété de linéarité pour l'addition, procédure utilisant la propriété de linéarité pour la multiplication par un nombre, procédure mixte utilisant les propriétés de linéarité pour l'addition et pour la multiplication par un nombre, passage par l'unité, procédure utilisant le coefficient de proportionnalité). L'objectif n'est pas, à ce stade, de mettre en avant telle ou telle procédure particulière, mais de permettre à l'élève de disposer d'un répertoire de procédures, s'appuyant toujours sur le sens, parmi lesquelles il pourra choisir en fonction des nombres en jeu dans le problème à résoudre. Des situations de proportionnalité mettant en jeu des nombres simples, avec des rapports entre les nombres permettant des calculs aisés, donnent l'occasion de travailler le calcul mental.

Document 3 : Extrait d'Eduscol - Résoudre des problèmes de proportionnalité au cycle 3

- Procédures utilisant la propriété de linéarité pour l'addition

Domaine "Nombres et calculs"

8 fois 10 est égal à 80 et 8 fois 3 est égal à 24. Comme 13 est égal à 10 plus 3, on en déduit que 8 fois 13 est égal à 80 plus 24

- Procédures utilisant la propriété de linéarité pour la multiplication par un nombre

Domaine "Nombres et calculs"

7 fois 13 est égal à 91. Comme 35 est le quintuple de 7, on a 35 fois 13 est le quintuple de 91 c'est-à-dire 455.

- Passage par l'unité

À la garderie, il faut prévoir 80 centilitres de lait pour 5 enfants. Combien faut-il prévoir de centilitres pour 3 enfants ? Pour 5 enfants, il faut 80 centilitres de lait. 1 enfant, c'est 5 fois moins que 5 enfants. 5 fois moins que 80 centilitres c'est 16 centilitres. Pour 1 enfant, il faut 16 centilitres de lait. 3 enfants, c'est 3 fois plus que 1 enfant. 3 fois plus que 16 centilitres c'est 48 centilitres. Pour 3 enfants, il faut 48 centilitres de lait.

En fin de cycle 3, une nouvelle procédure est abordée, elle utilise le coefficient de proportionnalité.

Si 30 kg de café coûtent 600 €. Combien coûtent 13 kg de café ? 600 c'est 30 multiplié par 20, il faut multiplier le nombre de kilogrammes de café par 20 pour en trouver le prix en euros. $13 \times 20 = 260$.

Le prix de 13 kg de café est 260 €. On note ici l'utilisation d'une grandeur quotient (le coefficient de proportionnalité) : 20 €/kg.

Document 4 : Extraits de "la mousse au chocolat" d'Eduscol.

Enoncé

Un livre de cuisine indique que, pour faire une mousse au chocolat, il faut : 6 œufs si la recette est prévue pour 9 personnes et 10 œufs si la recette est prévue pour 15 personnes.

Combien dois-je prévoir d'œufs si je veux faire cette mousse au chocolat pour 24 personnes? J'ai chez moi tout le chocolat dont j'ai besoin.

Enoncé

Il faut 6 œufs pour faire une mousse au chocolat pour 10 personnes.

Combien dois-je prévoir d'œufs si je veux faire cette mousse au chocolat pour 15 personnes? J'ai chez moi tout le chocolat dont j'ai besoin.

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET E

Vous présenterez une séance de découverte sur la thématique de la construction du nombre, en lien avec les rituels d'appel, à mettre en œuvre en milieu d'année dans une classe de Grande Section. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales modalités sollicitées parmi les 4 modalités d'apprentissage (apprendre en jouant, apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes, apprendre en s'exerçant, apprendre en se remémorant et en mémorisant) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

4.1. Découvrir les nombres et leurs utilisations

Depuis leur naissance, les enfants ont une intuition des grandeurs qui leur permet de comparer et d'évaluer de manière approximative les longueurs (les tailles), les volumes, mais aussi les collections d'objets divers (« il y en a beaucoup », « pas beaucoup »...). À leur arrivée à l'école maternelle, ils discriminent les petites quantités, un, deux et trois, notamment lorsqu'elles forment des configurations culturellement connues (dominos, dés). Enfin, s'ils savent énoncer les débuts de la suite numérique, cette récitation ne traduit pas une véritable compréhension des quantités et des nombres.

L'école maternelle doit conduire progressivement chacun à comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des quantités (usage cardinal) et d'exprimer un rang ou un positionnement dans une liste (usage ordinal). Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques puis numériques.

4.1.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

La construction du nombre s'appuie sur la notion de quantité, sa codification orale et écrite, l'acquisition de la suite orale des nombres et l'usage du dénombrement. Chez les jeunes enfants, ces apprentissages se développent en parallèle avant de pouvoir se coordonner : l'enfant peut, par exemple, savoir réciter assez loin la comptine numérique sans savoir l'utiliser pour dénombrer une collection.

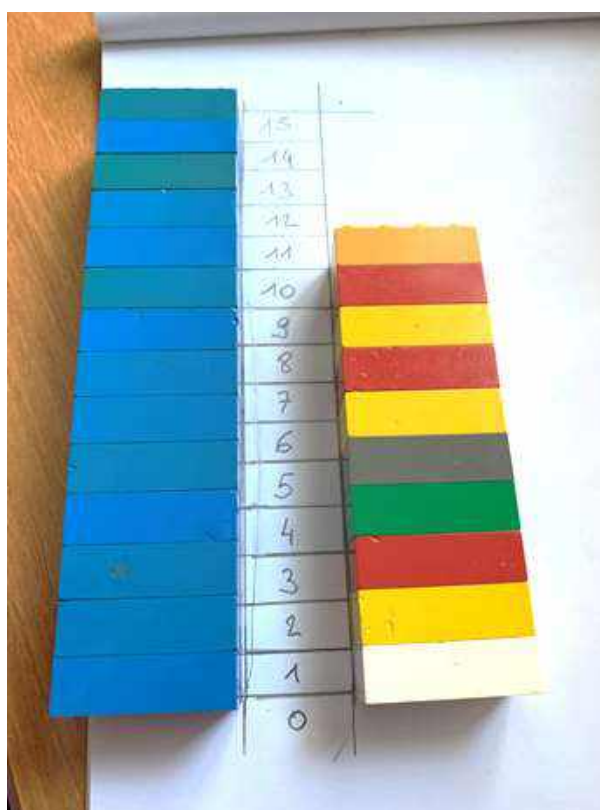
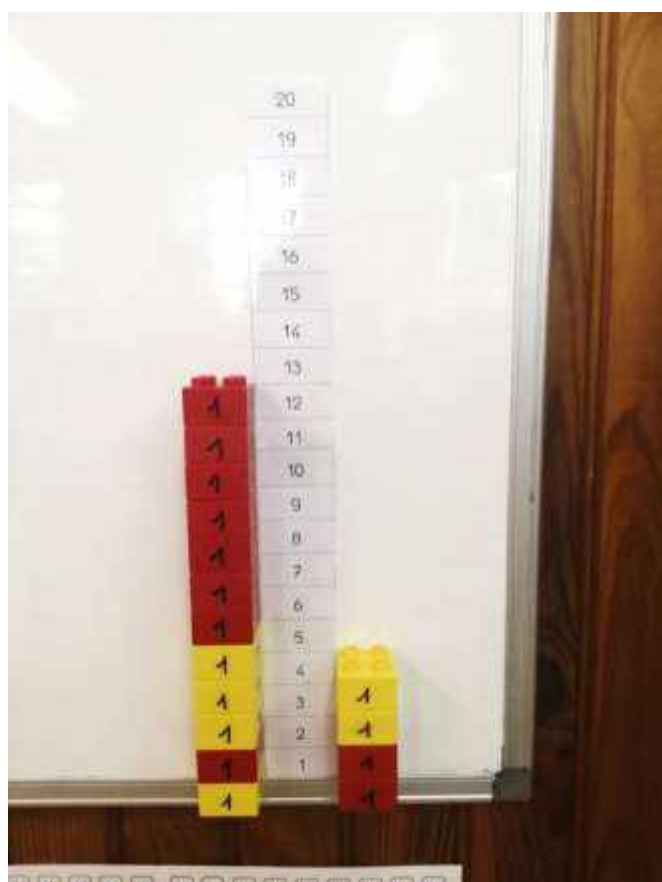
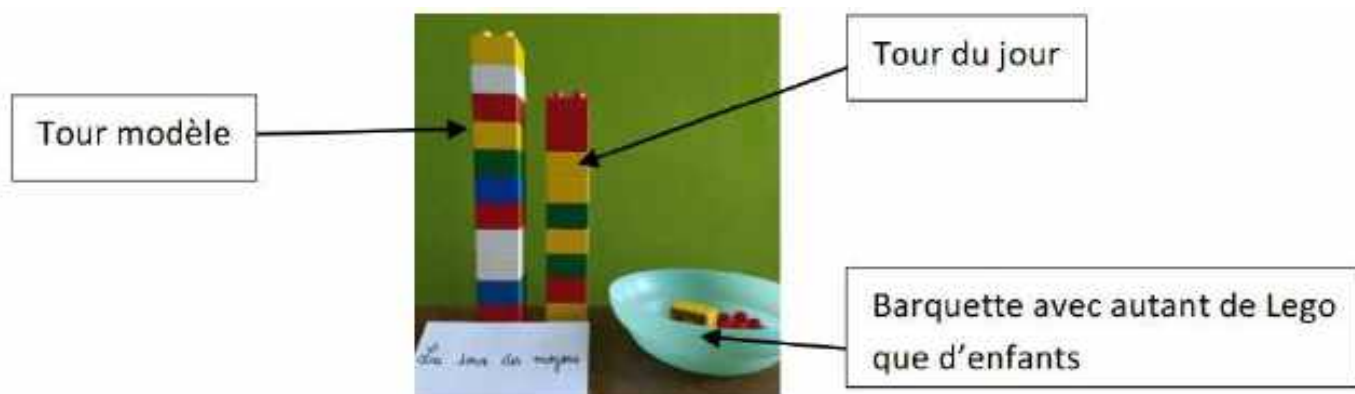
Dans l'apprentissage du nombre à l'école maternelle, il convient de faire construire le nombre pour exprimer les quantités, de stabiliser la connaissance des petits nombres et d'utiliser le nombre comme mémoire de la position. L'enseignant favorise le développement très progressif de chacune de ces dimensions pour contribuer à la construction de la notion de nombre. Cette construction ne saurait se confondre avec celle de la numération et des opérations qui relèvent des apprentissages de l'école élémentaire.

Construire le nombre pour exprimer les quantités

Comprendre la notion de quantité implique pour l'enfant de concevoir que la quantité n'est pas la caractéristique d'un objet mais d'une collection d'objets (l'enfant doit également comprendre que le nombre sert à mémoriser la quantité). L'enfant fait d'abord appel à une estimation perceptive et globale (plus, moins, pareil, beaucoup, pas beaucoup). Progressivement, il passe de l'apparence des collections à la prise en compte des quantités. La comparaison des collections et la production d'une collection de même cardinal qu'une autre sont des activités essentielles pour l'apprentissage du nombre. Le nombre en tant qu'outil de mesure de la quantité est stabilisé quand l'enfant peut l'associer à une collection, quelle qu'en soit la nature, la taille des éléments et l'espace occupé : cinq permet indistinctement de désigner cinq fourmis, cinq cubes ou cinq éléphants.

Les trois années de l'école maternelle sont nécessaires et parfois non suffisantes pour stabiliser ces connaissances en veillant à ce que les nombres travaillés soient composés et décomposés. La maîtrise de la décomposition des nombres est une condition nécessaire à la construction du nombre.

Document 2 : Photos aidant à la réflexion



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET F

Vous présenterez une séance de découverte sur la thématique des nombres entiers à mettre en œuvre en milieu d'année dans une classe de CE1. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

Nombres et calculs

La connaissance des nombres entiers et du calcul est un objectif majeur du cycle 2. Elle se développe en appui sur les quantités et les grandeurs, en travaillant selon plusieurs axes.

Des résolutions de problèmes contextualisés : dénombrer des collections, mesurer des grandeurs, repérer un rang dans une liste, prévoir des résultats d'actions portant sur des collections ou des grandeurs (les comparer, les réunir, les augmenter, les diminuer, les partager en parts égales ou inégales, chercher combien de fois l'une est comprise dans l'autre, etc.). Ces actions portent sur des objets tout d'abord matériels puis évoqués à l'oral ou à l'écrit ; le travail de recherche et de modélisation sur ces problèmes permet d'introduire progressivement les quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division). **Le choix des applications ou exemples de contextualisation proposés aux élèves en mathématiques est propice à une découverte des problématiques de protection de l'environnement et de la biodiversité.**

L'étude de relations internes aux nombres : comprendre que le successeur d'un nombre entier c'est « ce nombre plus un », décomposer/recomposer les nombres additivement, multiplicativement, en utilisant les unités de numération (dizaines, centaines, milliers), changer d'unités de numération de référence, comparer, ranger, itérer une suite (+ 1, + 10, + n), etc.

L'étude des différentes désignations orales et/ou écrites : nom du nombre ; écriture usuelle en chiffres (numération décimale de position) ; double de, moitié de, somme de, produit de ; différence de, quotient et reste de ; écritures en ligne additives/soustractives, multiplicatives, mixtes, en unités de numération, etc.

Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer

Pour des nombres inférieurs ou égaux à 1 000

Ce que sait faire l'élève

- Il dénombre des collections en les organisant.
- Il comprend la notion de centaine.
- Il compare, encadre, intercale des nombres entiers en utilisant les symboles (=, <, >).
- Il ordonne des nombres dans l'ordre croissant ou décroissant.
- Il comprend et sait utiliser les expressions *égal à*, *supérieur à*, *inférieur à*.
- Il place des nombres sur un axe ou nomme le nombre identifié sur un axe.
- Il repère un rang ou une position dans une file ou dans une liste d'objets ou de personnes, le nombre d'objets ou de personnes étant inférieur à 1 000.
- Il fait le lien entre le rang dans une liste et le nombre d'éléments qui le précèdent pour des nombres inférieurs à 1 000.
- Il différencie le chiffre des centaines, le chiffre des dizaines et le chiffre des unités.

Exemples de réussite

- ◆ À partir d'un cardinal donné, et en utilisant du matériel adapté (par exemples, unités, barres de 10, plaques de 100), il constitue des collections ayant ce cardinal.
- ◆ Pour un nombre entre 1 et 985, il est capable à l'oral et sans étayage, de donner dans l'ordre les 15 nombres qui suivent.
- ◆ Pour un nombre entre 15 et 1 000, il est capable à l'écrit et sans étayage, de donner dans l'ordre les 15 nombres qui précèdent.
- ◆ Il ordonne un ensemble de 10 nombres dans l'ordre croissant ou décroissant.
- ◆ Il donne à l'oral comme à l'écrit le nombre qui suit et le nombre qui précède un nombre donné entre 1 et 999.
- ◆ Sur une frise numérique ou sur une demi-droite graduée incomplète, il intercale et positionne des nombres.
- ◆ Deux collections étant données, il comprend le sens de la question : « dans laquelle y-a-t-il le plus d'éléments ? ».
- ◆ Lors d'une course en EPS, par exemple, il classe les coureurs, se situe et situe les autres par rapport à lui.
- ◆ Il sait dire qu'il y a 198 coureurs arrivés avant le 199^e.
- ◆ Pour un nombre donné, il donne à l'oral ou à l'écrit le chiffre des unités, le chiffre des dizaines et/ou le chiffre des centaines.

Document 3 : Extrait de « Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP », MEN 2021

Le système de numération écrit chiffré utilisé dans le monde : une écriture partagée des nombres

La numération écrite chiffrée n'est pas la version écrite de la numération orale. Différents systèmes écrits ont coexisté avec les numérations orales d'origine latine. Ce n'est que très tardivement que l'écriture chiffrée a été utilisée dans le monde occidental, et encore plus tardivement qu'elle s'est vraiment imposée, notamment pour faciliter les calculs. La numération écrite chiffrée dite « indo-arabe » a été élaborée en Inde vers le VI^e siècle et transmise par le monde arabe en Occident. Elle est actuellement la numération écrite qui s'est imposée dans le monde entier alors même que les numérations orales ont leur logique propre, parfois bien éloignée de la numération orale utilisée en France.

Le système de numération écrit chiffré est un système de désignation des nombres qui utilise dix symboles, les chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Une suite de chiffres alignés va désigner un nombre selon un principe décimal et un principe positionnel.

Le principe décimal prend en compte des unités de numération successives pour désigner un nombre. La dizaine, c'est dix unités simples. C'est la première facette du principe décimal. La centaine, nouvelle unité de numération, c'est dix dizaines.

La suivante, c'est le millier, défini comme étant dix centaines, etc. On voit ici à l'œuvre la deuxième facette du principe décimal : l'utilisation de dix pour générer les unités de numération supérieures.

Le principe positionnel renvoie au fait qu'en partant de la droite chaque chiffre est à référer à une unité de numération supérieure.

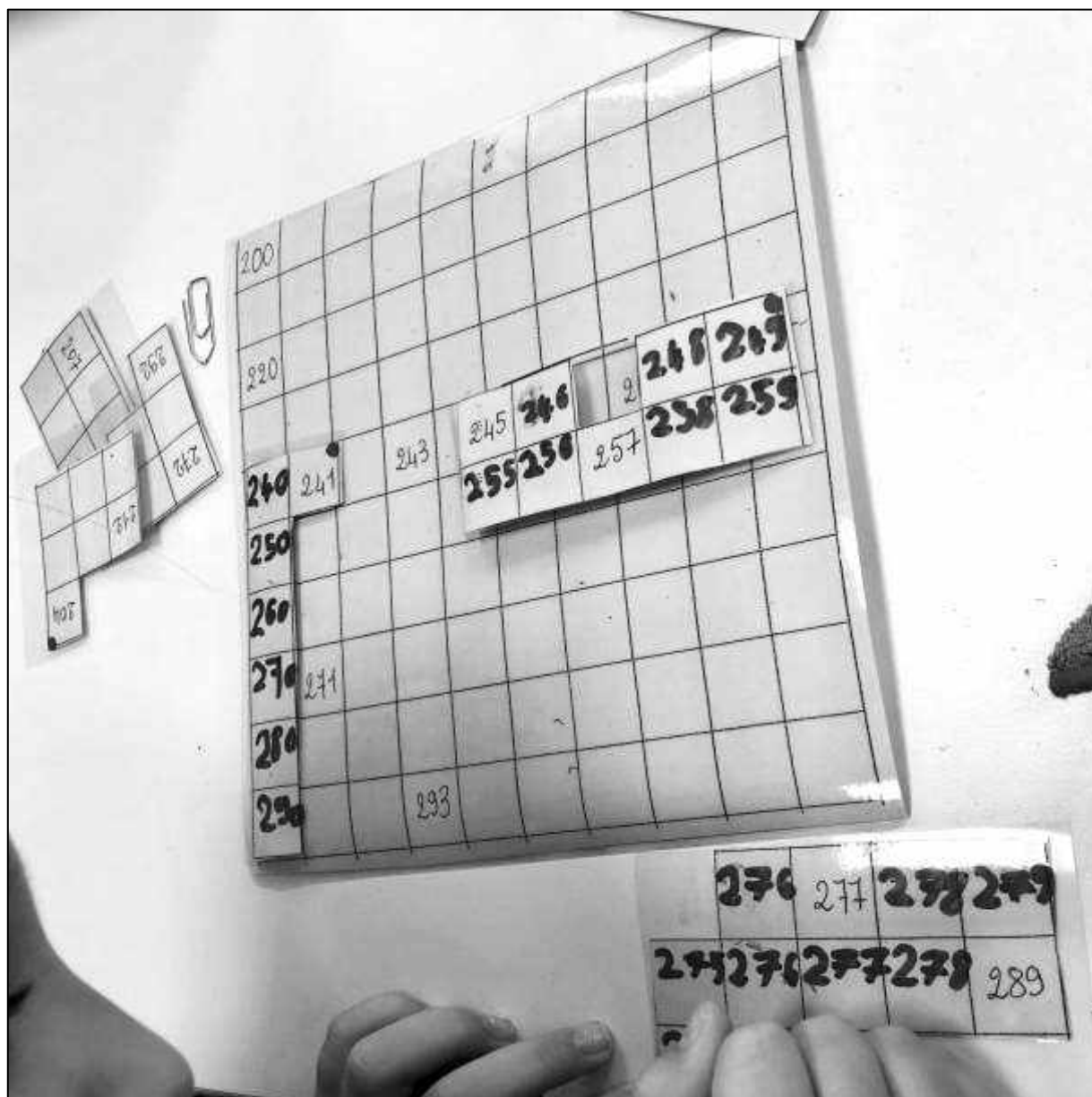


Tableau de nombres à reconstituer, CE1

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET G

Vous présenterez une séance de découverte sur la thématique : "explorer les formes" à mettre en œuvre en début d'année dans une classe de MS. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales modalités sollicitées parmi les 4 modalités d'apprentissage (apprendre en jouant, apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes, apprendre en s'exerçant, apprendre en se remémorant et en mémorisant) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Objectif(s) visé(s) :	Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle :
Construire des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs et sur des suites organisées.	Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme. Savoir nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et reconnaître quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre). Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance. Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides). Reproduire, dessiner des formes planes. Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application.

L'enseignant observe que l'enfant commence à réussir ou réussit régulièrement à...	Contexte, circonstances, dispositifs, activités...	Pour les apprentissages suivants...
- reconnaître globalement des solides par la vue et par le toucher ; - reconnaître globalement des formes planes par la vue ; - reconnaître, distinguer des solides puis des formes planes ; - appréhender les objets selon le critère d'une grandeur particulière (sa longueur, sa masse ou son volume) ; - comparer deux objets selon une seule de ces grandeurs (lorsque cela est possible) en ayant recours à un troisième objet de référence pour pouvoir faire cette comparaison : » ranger des tours de cubes empilés de la plus courte à la plus longue (domaine	A l'occasion de situations de manipulation qui : - conduisent les enfants à mieux distinguer différents types de critères (forme, longueur, masse, contenance essentiellement). - permettent d'utiliser un vocabulaire précis (cube, boule, pyramide, cylindre, carré, rectangle, triangle, cercle ou disque). En prenant appui sur : - Des jeux de reconnaissance tactile, par exemple sortir d'un sac exactement le même objet que celui montré ou désigné, qui contribuent à l'appréhension des formes, à la construction d'images mentales et permettent à l'enseignant d'utiliser	Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées....

4.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Très tôt, les enfants regroupent les objets, soit en fonction de leur aspect, soit en fonction de leur utilisation familière ou de leurs effets. À l'école, ils sont incités à « mettre ensemble ce qui va ensemble » pour comprendre que tout objet peut appartenir à plusieurs catégories et que certains objets ne peuvent pas appartenir à celles-ci.

Par des observations, des comparaisons, des tris, les enfants sont amenés à mieux distinguer différents types de critères : forme, longueur, masse, contenance essentiellement. Ils apprennent **progressivement** à reconnaître, distinguer, décrire des solides puis des formes planes. Ils commencent à appréhender la notion d'alignement qu'ils peuvent aussi expérimenter dans les séances d'activités physiques. L'enseignant est attentif au fait que l'appréhension des formes planes est plus abstraite que celle des solides et que certains termes prêtent à confusion (carré/cube). L'enseignant utilise un vocabulaire précis (cube, boule, pyramide, cylindre, carré, rectangle, triangle, cercle ou disque – à préférer à « rond ») que les enfants sont entraînés ainsi à comprendre d'abord puis amenés progressivement à utiliser.

Par ailleurs, **dès la petite section**, les enfants sont invités à organiser des suites d'objets en fonction de critères de formes et de couleurs ; les premiers algorithmes qui leur sont proposés sont constitués d'alternances simples. **Dans les années suivantes, progressivement**, ils sont amenés à reconnaître un rythme dans une suite organisée et à continuer cette suite, à inventer des « rythmes » de plus en plus compliqués, à compléter des manques dans une suite organisée.

4.2.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme.
- Reconnaître quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre).
- Savoir nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et ce dans toutes leurs orientations et configurations.
- Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance.
- Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides).
- Reproduire, dessiner des formes planes.
- Identifier une organisation régulière et poursuivre son application.

Temps 3 La chasse aux formes

Objectif : ancrer les mathématiques dans le réel et la vie quotidienne.

Matériel : formes géométriques témoins en plastique, en bois ou en papier plastifié, de différentes tailles (carrés, rectangles, triangles et ronds).

Déroulement

Les modalités de mise en œuvre sont les mêmes que pour la chasse aux nombres : lorsqu'ils repèrent une forme connue, ils mettent en lien la forme témoin et la forme observée.

Cette chasse aux formes sera l'occasion de se remémorer le lexique des formes et des grandeurs.

La synthèse sera menée comme pour la chasse aux nombres (voir p. 23).



Formes rencontrées dans la cour de récréation.

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET H

Construire une séance d'institutionnalisation sur la thématique de la résolution de problèmes à mettre en œuvre en octobre dans une classe de CE1. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

Le rôle essentiel de l'institutionnalisation

L'institutionnalisation correspond à un processus à deux niveaux :

- Des mises en commun menées durant la séance (et pas seulement en fin de séance) pour garantir l'engagement et la compréhension de tous les élèves.
- L'institutionnalisation finale qui renvoie aux problèmes travaillés et aux stratégies développées à l'issue d'une séquence d'apprentissage. Cette phase permet de structurer la trace d'un savoir partagé.

Parler de références « construites avec les élèves » ne signifie en rien qu'il s'agit de productions imparfaites ; il s'agit bien au contraire de modèles dont les élèves pourront s'inspirer pour leurs propres travaux. Ces exemples-types doivent servir de références systématiques lors des résolutions de problèmes ultérieures (« c'est comme... »). Idéalement, ces références seront communes à l'école, voire au réseau d'écoles, pour permettre de les utiliser pendant plusieurs années⁸⁸.

Le focus « Problèmes de type parties-tout et modélisation par le schéma en barres », page suivante, décrit le principe sous-jacent à la construction du schéma en barres. Il ne s'agit pas de l'imposer en CP et par ailleurs ce n'est pas la seule représentation possible à mobiliser pour le professeur. Toutefois, il est nécessaire que la progressivité de la construction de schémas soit pensée et harmonisée du cycle 2 au cycle 3.

Ce type de schéma en barres va notamment aider les élèves à reconnaître les structures mathématiques des problèmes, les opérations et procédures sous-jacentes grâce à l'analogie visuelle entre les représentations schématisques utilisées.

Un grand avantage de cette modélisation réside dans le fait que les problèmes basiques peuvent ainsi prendre la même forme schématique et correspondre au même « modèle ». Par exemple, les quatre problèmes suivants⁸⁹ se ramènent au même type de schéma.

1. Léo et Lucie ont 43 billes à eux deux. Léo a 6 billes. Combien Lucie a-t-elle de billes ?
2. Lucie avait 43 billes ce matin. Elle a perdu 6 billes pendant la récréation. Combien a-t-elle de billes maintenant ?
3. Lucie avait 43 billes ce matin. Elle a perdu 37 billes pendant la récréation. Combien a-t-elle de billes maintenant ?
4. Lucie a gagné 6 billes à la récréation. Maintenant elle a 43 billes. Combien de billes avait-elle avant la récréation ?

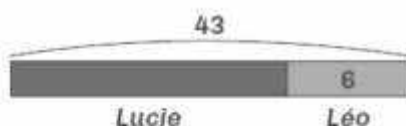


Figure 32. Problème 1.

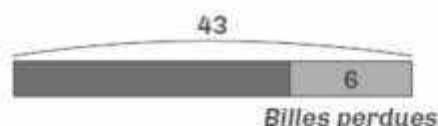


Figure 33. Problème 2.

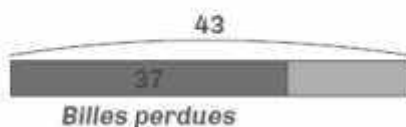


Figure 34. Problème 3.

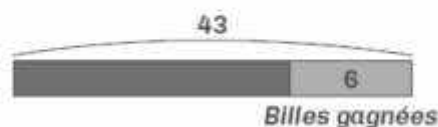


Figure 35. Problème 4.

Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul

- Résoudre des problèmes issus de situations de la vie quotidienne ou adaptés de jeux portant sur des grandeurs et leur mesure, des déplacements sur une demi-droite graduée, etc., conduisant à utiliser les quatre opérations :
 - o sens des opérations ;
 - o problèmes relevant des structures additives (addition/soustraction) ;
 - o problèmes relevant des structures multiplicatives, de partages ou de groupements (multiplication/division).
- Modéliser ces problèmes à l'aide d'écritures mathématiques :
 - o sens des symboles $+$, $-$, $\times$, $:$

Document 3 : Extrait du fichier de l'élève « Maths explicites », CE1, cycle 2

3 Il y a **25 chocolats** dans le calendrier de l'avent. Pilou a déjà mangé **13 chocolats**. Combien reste-t-il de chocolats dans le calendrier ? **Complète et calcule.**





chocolats

Pilou mange chocolats.

?

$\dots - \dots = \dots$

$\dots + \dots = \dots$

Il reste chocolats dans le calendrier.

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET I

Vous présenterez une séance d'entraînement sur la thématique de la proportionnalité à mettre en œuvre en milieu d'année dans une classe de CM2. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales compétences sollicitées parmi les 6 compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

The document contains four photographs illustrating different pricing scenarios:

- Top Left:** A bakery sign for "PAIN AUX RAISINS" showing a price of 3,30 € with a handwritten correction to 4,10 €.
- Top Right:** A ski insurance poster titled "Assurance ski / Ski insurance" with a table of prices.
- Bottom Left:** A bakery display for "PAIN AUX RAISINS" with a price list.
- Bottom Right:** A chalkboard sign for "Miel des Cévennes" showing prices for 250g and 500g jars.

Journée / Day	6 Jours / 6 Days
3 € par personne individual	18 € par personne individual

les 10	les 4	pièce
4,10 €	2,30 €	0,70 €

250 g	→ 6,00
500 g	→ 8,50

M@ths en-vie | ÉCRITURE D'ENONCÉS - Fiche 25 - Proportionnalité

Objectifs disciplinaires

- Identifier une situation de proportionnalité entre deux grandeurs.
- Reconnaître et résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité en utilisant une procédure adaptée.
- Prélever des données numériques à partir de supports variés. Les organiser en tableaux, diagrammes et graphiques.

But de l'activité

Distinguer si les données d'une photo constituent ou non une situation de proportionnalité. Le cas échéant, rédiger un problème de proportionnalité et le résoudre.

Consigne élève

« À partir d'un affichage de tarifs, identifiez si la relation entre les prix relève de la proportionnalité. Si oui, proposez un problème nécessitant un calcul. »

Résoudre des problèmes de proportionnalité au cycle 3

Objectifs

La proportionnalité est une notion autour de laquelle peuvent être pensés et organisés de nombreux apprentissages mathématiques. Sa maîtrise est essentielle tant pour un usage dans la vie courante que dans un cadre professionnel. Son apprentissage s'inscrit dans la durée.

Dès le cycle 2, l'élève a rencontré des situations de proportionnalité dans le cadre de la résolution de problèmes multiplicatifs. Ce travail se poursuit au cycle 3 dans chacun des trois thèmes « Nombres et calculs », « Grandeurs et mesures » et « Espace et géométrie ». L'élève enrichit le champ des problèmes multiplicatifs en croisant diverses situations relevant de la proportionnalité auxquelles il peut donner du sens. Il apprend à repérer des situations relevant ou non de la proportionnalité. Il résout des problèmes de prix, de consommation, de recettes, etc. en utilisant différentes procédures (procédure utilisant la propriété de linéarité pour l'addition, procédure utilisant la propriété de linéarité pour la multiplication par un nombre, procédure mixte utilisant les propriétés de linéarité pour l'addition et pour la multiplication par un nombre, passage par l'unité, procédure utilisant le coefficient de proportionnalité). L'objectif n'est pas, à ce stade, de mettre en avant telle ou telle procédure particulière, mais de permettre à l'élève de disposer d'un répertoire de procédures, s'appuyant toujours sur le sens, parmi lesquelles il pourra choisir en fonction des nombres en jeu dans le problème à résoudre. Des situations de proportionnalité mettant en jeu des nombres simples, avec des rapports entre les nombres permettant des calculs aisés, donnent l'occasion de travailler le calcul mental.

[...]

Progressivité des apprentissages

La notion de proportionnalité est introduite en première année du cycle 3. Le travail mené s'appuie tout particulièrement sur les problèmes multiplicatifs traités au cycle 2. Les procédures rencontrées au cycle 3 pour résoudre des problèmes de proportionnalité continueront d'être utilisées au cycle 4 où seront introduites, en fin de cycle, les fonctions linéaires. C'est donc tout au long des trois cycles de la scolarité obligatoire que se construisent progressivement les connaissances relatives à la notion de proportionnalité :

[...]

Stratégies d'enseignement

La proportionnalité est appréhendée dans de nombreuses autres disciplines (géographie, EPS, sciences et technologie, etc.) ou dans des situations de la vie courante, ce qui permet de renforcer le travail mené en mathématiques. L'enseignant propose aux élèves des situations variées relevant de la proportionnalité et leur apprend à mobiliser différentes procédures pour résoudre des problèmes dans des contextes variés. L'enseignant invite les élèves à comparer ces procédures afin de constater que certaines sont plus efficaces que d'autres selon les nombres en jeu.

Pour que la proportionnalité prenne tout son sens, l'élève doit aussi être confronté à des situations ne relevant pas de la proportionnalité (« Si je mesure 1 mètre à 10 ans, je peux mesurer 2 mètres à 20 ans mais sûrement pas 4 mètres à 40 ans et je sais aussi que je ne mesurais pas 10 centimètres à 1 an. »)

Les propriétés de linéarité pour l'addition et pour la multiplication par un nombre doivent être le plus souvent possible explicitées et sont une opportunité pour travailler l'expression orale. Les procédures relatives à la linéarité sont les premières rencontrées. Les relations entre les nombres mis en jeu constituent une variable didactique avec laquelle l'enseignant peut jouer. En effet, les rapports entre les nombres en jeu et la connaissance des tables de multiplication dans les deux sens (composition-décomposition) par les élèves vont influencer sur le choix de la procédure à privilégier. L'enseignant propose dans un premier temps des situations mettant en jeu des nombres entiers entretenant entre eux des rapports simples (double, triple, quintuple, etc.) pour aller progressivement vers des situations plus compliquées (nombres décimaux, fractions, rapports plus complexes). Les tableaux de proportionnalité ne doivent pas être conçus comme des objets d'enseignement ; s'ils peuvent permettre de résumer clairement une situation proposée dans un

problème, les opérations à réaliser pour résoudre un problème de proportionnalité au cycle 3 ne doivent pas se faire par un raisonnement sur des lignes ou des colonnes d'un tableau mais uniquement sur des cardinaux ou des grandeurs, en explicitant ce qui est fait, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'enseignant permet aux élèves de dégager les avantages et inconvénients de différentes procédures possibles mais ne les présente pas comme les seules procédures attendues lors de la résolution d'un problème relevant de la proportionnalité. En variant les nombres et les relations numériques, l'enseignant habitue l'élève à changer de procédure pour choisir de manière pertinente la plus efficace pour lui.

[....]

Dans la résolution de problèmes relevant de la proportionnalité, différentes procédures sont à faire travailler par les élèves. Dans chacun des trois thèmes du programme, l'enseignant veille à oraliser les procédures possibles en termes similaires, ce qui permet aux élèves de les réinvestir dans différents registres – numérique – grandeurs – géométrique, tout en comprenant qu'elles relèvent de la même notion.

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET J

Vous présenterez une séance de découverte sur la thématique "Explorer des formes" à mettre en œuvre en milieu d'année dans une classe de PS. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :

- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;
- le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant ;
- les principales modalités sollicitées parmi les 4 modalités d'apprentissage (apprendre en jouant, apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes, apprendre en s'exerçant, apprendre en se remémorant et en mémorisant) ;
- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

4.2. Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement des formes (carré, triangle, etc.) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire, etc.). À l'école maternelle, ils construisent des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs. L'approche des formes planes, des objets de l'espace, des grandeurs, se fait par la perception visuelle, la manipulation et la coordination d'actions sur des objets. Cette approche est soutenue par le langage : il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'identification de premières caractéristiques descriptives. Ces connaissances qui resteront limitées constituent une première approche de la géométrie et de la mesure qui seront enseignées aux cycles 2 et 3.

4.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Très tôt, les enfants regroupent les objets, soit en fonction de leur aspect, soit en fonction de leur utilisation familière ou de leurs effets. À l'école, ils sont incités à « mettre ensemble ce qui va ensemble » pour comprendre que tout objet peut appartenir à plusieurs catégories et que certains objets ne peuvent pas appartenir à celles-ci.

Par des observations, des comparaisons, des tris, les enfants sont amenés à mieux distinguer différents types de critères : forme, longueur, masse, contenance essentiellement. Ils apprennent **progressivement** à reconnaître, distinguer, décrire des solides puis des formes planes. Ils commencent à appréhender la notion d'alignement qu'ils peuvent aussi expérimenter dans les séances d'activités physiques. L'enseignant est attentif au fait que l'appréhension des formes planes est plus abstraite que celle des solides et que certains termes prêtent à confusion (carré/cube). L'enseignant utilise un vocabulaire précis (cube, boule, pyramide, cylindre, carré, rectangle, triangle, cercle ou disque – à préférer à « rond ») que les enfants sont entraînés ainsi à comprendre d'abord puis amenés progressivement à utiliser.

Par ailleurs, **dès la petite section**, les enfants sont invités à organiser des suites d'objets en fonction de critères de formes et de couleurs ; les premiers algorithmes qui leur sont proposés sont constitués d'alternances simples. **Dans les années suivantes, progressivement**, ils sont amenés à reconnaître un rythme dans une suite organisée et à continuer cette suite, à inventer des « rythmes » de plus en plus compliqués, à compléter des manques dans une suite organisée.

Document 2 : Extrait des attendus de fin de cycle

4.2.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme.
- Reconnaître quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre).
- Savoir nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et ce dans toutes leurs orientations et configurations.
- Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance.
- Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides).
- Reproduire, dessiner des formes planes.
- Identifier une organisation régulière et poursuivre son application.

ÉTAPE 2 Appairer des solides identiques par le toucher



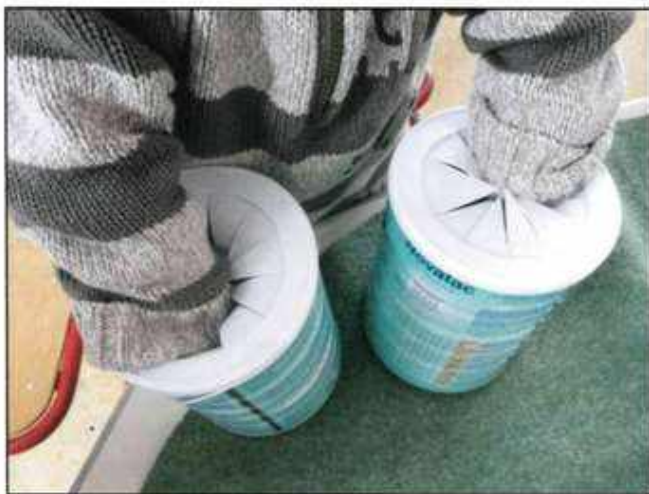
Observer la pièce donnée ou montrée par l'enseignant.



Chercher la pièce dans sa boîte.



Sortir la pièce lorsqu'on pense l'avoir trouvée.



Chercher deux solides identiques.



L'élève approche les deux solides pour vérifier qu'ils sont identiques. Il associe deux faces identiques.

Document 4 : Photos de mise en œuvre en classe de PS



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° A

Cycle d'enseignement : cycle 2

Niveau de classe : cours préparatoire

Attendu de fin de cycle : adapter ses déplacements à des environnements variés

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Après quatre séances d'un cycle natation, vous constatez que trois ou quatre élèves éprouvent encore des difficultés à se laisser flotter.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernés, proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe 1 : Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Note de service du 28 février 2022. B- L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'école et à l'établissement scolaire (au collège et au lycée) de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur.

La singularité et la spécificité des obstacles rencontrés par les élèves non-nageurs (y compris les élèves en situation d'aptitude partielle) sont prises en compte dans les formes de groupements et l'organisation du taux d'encadrement, au regard des contextes d'enseignement. Les professeurs contribuent à la répartition des moyens et l'occupation des installations.

Les élèves en situation de handicap doivent faire l'objet d'une attention particulière, en référence à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'une séquence d'enseignement, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus massées (2 à 4 séances par semaine), voire sous forme de stage sur plusieurs jours consécutifs, peuvent être encouragées. Elles peuvent constituer des réponses efficaces dans des contextes particuliers, à des projets ou à des besoins, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.

Les professeurs peuvent utilement se reporter aux « Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions » à l'annexe 3 de la présente note de service.

Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
		2) Sortir seul de l'eau

immersion complète et à sortir seul de l'eau.	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
	S'immerger de plus en plus longtemps	
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)
		Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
		12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° B

Cycle d'enseignement : cycle 2

Niveau de classe : cours élémentaire première année

Attendu de fin de cycle : produire une performance maximale, mesurée à une échéance donnée

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Lors d'un module d'apprentissage en course de vitesse, vous constatez qu'une partie des élèves ralentit avant l'arrivée.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernés, proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes.

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° C

Cycle d'enseignement : cycle 1

Niveau de classe : grande section

Objectif d'acquisition : agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Vos élèves de grande section ont découvert lors des séances précédentes diverses utilisations possibles du ballon : lancer, attraper, rouler... Vous organisez une séquence de "lancer" et souhaitez les amener à " lancer avec précision ". Vous constatez que certains élèves se désintéressent de l'activité et jouent avec le ballon.

Question : Proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe

Éléments des programmes en vigueur

À l'école maternelle : BOEN N°25 du 24 juin 2021

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Chaque activité est l'occasion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées.

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants, etc.). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile, etc.). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée, etc.).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux, etc.), l'enfant expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler, etc.), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes, variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper...), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc.). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc.), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisennes, vélos, trottinettes, etc.). Il attire l'attention des

enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitant à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits, etc.) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp, etc.). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter, etc.) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place, etc.).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser, etc.). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- . Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis
- . Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- . Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- . Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- . Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
- . Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° D

Cycle d'enseignement : cycle 2

Niveau de classe : cours préparatoire

Attendu de fin de cycle : adapter ses déplacements à des environnements variés

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Dans la classe, certains élèves refusent d'entrer dans l'eau et d'autres ont peur d'immerger leur tête.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernés, proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe 1 :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Note de service du 28 février 2022. B- L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'école et à l'établissement scolaire (au collège et au lycée) de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur.

La singularité et la spécificité des obstacles rencontrés par les élèves non-nageurs (y compris les élèves en situation d'aptitude partielle) sont prises en compte dans les formes de groupements et l'organisation du taux d'encadrement, au regard des contextes d'enseignement. Les professeurs contribuent à la répartition des moyens et l'occupation des installations.

Les élèves en situation de handicap doivent faire l'objet d'une attention particulière, en référence à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'une séquence d'enseignement, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus massées (2 à 4 séances par semaine), voire sous forme de stage sur plusieurs jours consécutifs, peuvent être encouragées. Elles peuvent constituer des réponses efficaces dans des contextes particuliers, à des projets ou à des besoins, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.

Les professeurs peuvent utilement se reporter aux « Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions » à l'annexe 3 de la présente note de service.

Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
		2) Sortir seul de l'eau

immersion complète et à sortir seul de l'eau.	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
	S'immerger de plus en plus longtemps	
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)
		Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
		12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° E

Cycle d'enseignement : cycle 3

Niveau de classe : cours moyen première année

Attendu de fin de cycle : produire une performance maximale, mesurée à une échéance donnée

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Les élèves rencontrent des difficultés pour lancer loin. La trajectoire des vortex est parallèle au sol ou descendante. De plus, ils n'arrivent pas à utiliser leur élan.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernés, proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :

Éléments des programmes en vigueur À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° F

Cycle d'enseignement : cycle 3

Niveau de classe : cours moyen deuxième année

Attendu de fin de cycle : conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : En jeux collectifs, les élèves rencontrent des difficultés pour se respecter. Les garçons ne sollicitent pas les filles dans le jeu. Ils disent qu'elles ne savent pas jouer.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernés, proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre ces difficultés. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° G

Cycle d'enseignement : cycle 2

Niveau de classe : cours élémentaire deuxième année

Attendu de fin de cycle : adapter ses déplacements à des environnements variés

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : En natation, vous constatez que les élèves rencontrent des difficultés pour entrer dans l'eau en sautant ou en plongeant.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernés, proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe 1 :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Note de service du 28 février 2022. B- L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'école et à l'établissement scolaire (au collège et au lycée) de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur.

La singularité et la spécificité des obstacles rencontrés par les élèves non-nageurs (y compris les élèves en situation d'aptitude partielle) sont prises en compte dans les formes de groupements et l'organisation du taux d'encadrement, au regard des contextes d'enseignement. Les professeurs contribuent à la répartition des moyens et l'occupation des installations.

Les élèves en situation de handicap doivent faire l'objet d'une attention particulière, en référence à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'une séquence d'enseignement, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus massées (2 à 4 séances par semaine), voire sous forme de stage sur plusieurs jours consécutifs, peuvent être encouragées. Elles peuvent constituer des réponses efficaces dans des contextes particuliers, à des projets ou à des besoins, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.

Les professeurs peuvent utilement se reporter aux « Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions » à l'annexe 3 de la présente note de service.

Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
		2) Sortir seul de l'eau

immersion complète et à sortir seul de l'eau.	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
	S'immerger de plus en plus longtemps	
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)
		Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
		12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes.

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° H

Cycle d'enseignement : cycle 1

Niveau de classe : moyenne section

Objectif d'acquisition : adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Dans votre classe vous constatez que certains élèves ont des difficultés à entrer dans l'eau.

Question : Proposez une ou plusieurs situation(s) d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe 1

Éléments des programmes en vigueur

À l'école maternelle : BOEN N°25 du 24 juin 2021

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Chaque activité est l'occasion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées.

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants, etc.). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile, etc.). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée, etc.).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux, etc.), l'enfant expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler, etc.), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes, variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper...), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc.). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc.), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes, etc.). Il attire l'attention des

enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitant à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits, etc.) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp, etc.). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter, etc.) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place, etc.).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser, etc.). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- . Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis
- . Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- . Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- . Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- . Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
- . Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

Annexe 2

BO n°9 du 3 mars 2022 : Enseignement de la natation scolaire – Contribution de l'école à l'aisance aquatique.
Note de service du 28 février 2022. B- L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'école et à l'établissement scolaire (au collège et au lycée) de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur.

La singularité et la spécificité des obstacles rencontrés par les élèves non-nageurs (y compris les élèves en situation d'aptitude partielle) sont prises en compte dans les formes de groupements et l'organisation du taux d'encadrement,

au regard des contextes d'enseignement. Les professeurs contribuent à la répartition des moyens et l'occupation des installations.

Les élèves en situation de handicap doivent faire l'objet d'une attention particulière, en référence à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'une séquence d'enseignement, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus massées (2 à 4 séances par semaine), voire sous forme de stage sur plusieurs jours consécutifs, peuvent être encouragées. Elles peuvent constituer des réponses efficaces dans des contextes particuliers, à des projets ou à des besoins, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.

Les professeurs peuvent utilement se reporter aux « Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions » à l'annexe 3 de la présente note de service.

Annexe 3

Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
		2) Sortir seul de l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
	S'immerger de plus en plus longtemps	

Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)
		Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
		11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes.

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° I

Cycle d'enseignement : cycle 1

Niveau de classe : moyenne section

Objectif d'acquisition : collaborer, coopérer, s'opposer

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Lors d'un jeu collectif, les élèves doivent récupérer des objets et les ramener dans leur panier. Plusieurs élèves se trompent et ramènent les objets dans le panier de l'équipe adverse.

Question : Proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séquence qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe

Éléments des programmes en vigueur

À l'école maternelle : BOEN N°25 du 24 juin 2021

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Chaque activité est l'occasion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées.

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants, etc.). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile, etc.). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée, etc.).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux, etc.), l'enfant expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler, etc.), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes, variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper...), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc.). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc.), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiniennes, vélos, trottinettes, etc.). Il attire l'attention des

enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitant à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits, etc.) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp, etc.). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter, etc.) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place, etc.).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser, etc.). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- . Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis
- . Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- . Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- . Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- . Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
- . Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° J

Cycle d'enseignement : cycle 3

Niveau de classe : cours moyen première année

Attendu de fin de cycle : conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Au cours d'une séance d'apprentissage vous constatez que des élèves ne réussissent pas à se faire des passes.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernés, proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

**Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »**

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° K

Cycle d'enseignement : cycle 2

Niveau de classe : cours élémentaire deuxième année

Attendu de fin de cycle : conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Lors d'une situation d'opposition où vous êtes arbitre, vous constatez que des élèves critiquent vivement leurs partenaires et leurs adversaires provoquant de vives tensions dans le groupe classe.

Question : Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernés, proposez une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu. Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET A

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Une mère d'élève s'interroge sur la présence de certaines productions attribuées à son enfant dans le carnet de suivi des apprentissages. Son enfant lui dit que c'est l'ATSEM qui en est l'auteur. Quelle réponse apporter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Dans la cour, vous assurez la surveillance de la récréation. Alors que les élèves jouent au foot, vous assistez à une altercation entre deux élèves qui appartiennent à votre classe de CM2. L'un tient des propos racistes et haineux à l'égard de l'autre élève. Comment réagissez-vous ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET B

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Suite à des altercations régulières entre plusieurs élèves d'une classe de CE2, l'enseignant décide d'organiser un conseil d'élèves. Selon quelles modalités le mettre en œuvre ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Durant les récréations, un enseignant remarque qu'une élève se trouve régulièrement mise à l'écart par ses camarades. Le personnel communal fait état de la même situation durant les temps périscolaires. Quelle attitude adopter ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET C

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Une association de parents d'élèves organise une pétition pour remettre en cause la méthode de lecture choisie par tous les enseignants de CP dont vous faites partie. Que convient-il de faire ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Vous constatez qu'un élève de CM2 arrive à l'école dans un état d'hygiène peu convenable. Il subit les moqueries de ses camarades et les parents ne semblent pas réceptifs. Quelle attitude adopter ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET D

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Un parent refuse que son enfant soit présent en classe le jour de la séance dédiée à l'éducation sexuelle, avec intervention du médecin scolaire. Quelle attitude adopter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Suite à un débat portant sur les droits de l'enfant, un de vos élèves vous rapporte les propos de l'un de ses camarades qui subirait des violences physiques à son domicile. Quelles suites y donnez-vous ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET E

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Lors d'un hommage à Samuel PATY, un élève déclare ne pas se sentir concerné.

Quelle réponse apporter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Les enfants d'une même fratrie sont absents depuis plusieurs jours au retour de petites vacances : aucun départ n'avait été annoncé et aucun justificatif n'a été fourni depuis. En outre, les parents sont injoignables.

Quelle démarche entreprendre ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET F

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

A la suite des évaluations nationales de CP, une famille manifeste une forte inquiétude face aux compétences identifiées comme "fragiles" pour leur enfant. Que faites-vous ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Vous organisez une sortie culturelle sur le temps scolaire. Vous sollicitez des accompagnateurs. Une maman portant régulièrement un signe religieux ostensible se porte volontaire. Comment réagissez-vous ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET G

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Suite à une séance d'éducation à la sexualité menée en classe de CM2, un parent demande à l'enseignant de justifier ses choix quant aux contenus travaillés, affirmant que cet enseignement n'a pas sa place à l'école élémentaire. Quelle attitude adopter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Un élève confie à l'enseignant des faits de violence conjugale au sein de sa famille. Quelle attitude adopter ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET H

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Dans une classe de CP, les élèves participent aux évaluations nationales. Un parent demande que son enfant en soit dispensé, arguant qu'elles ne sont pas un outil fiable. Quelle réponse apporter ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Un élève de CM2 confie à l'enseignant de sa classe qu'il est victime d'injures sur les réseaux sociaux de la part des camarades de sa classe. Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET I

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Lors d'une réunion de parents d'élèves, un papa vous demande de ne pas utiliser le TBI en présence de son enfant car il est contre l'utilisation des écrans numériques. Comment réagissez-vous ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

De retour de récréation, une élève de votre classe de CE2 se plaint d'être harcelée par deux garçons de CM2 qui la traitent de grosse. Que faites-vous ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET J

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Lors du Carnaval, un de vos élèves arrive déguisé en costume traditionnel écossais. Ses camarades se moquent de lui au motif qu'il porte une jupe. Comme réagissez-vous ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Durant une récréation, un accident survient entre deux élèves qui jouent au ballon. L'un d'eux est blessé. Les parents sont avertis. Le père se présente et il est furieux, grossier. Que faites-vous ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ALLEMAND

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

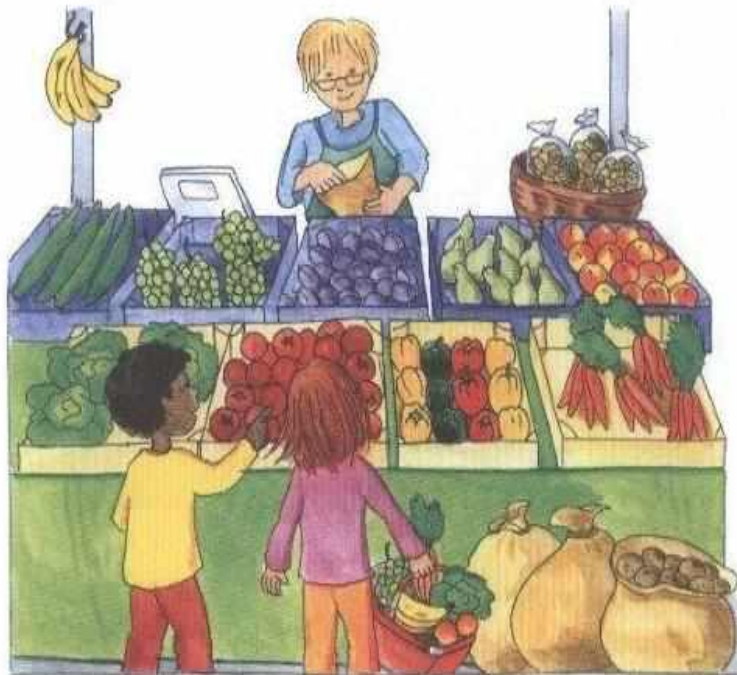
L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° A

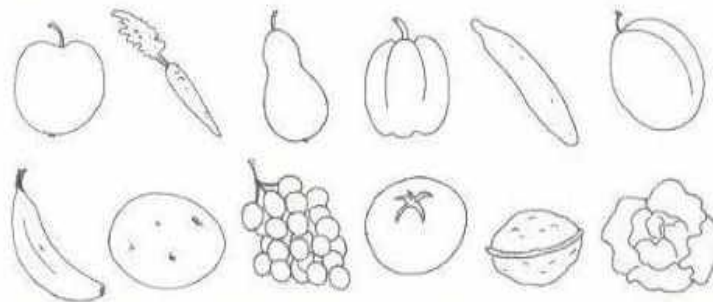
- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (*10 minutes dans la LVE choisie*).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (*10 minutes en français*).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (*10 minutes*).**



Anna und Abu sind auf dem Markt und kaufen ein. Schau dir das Bild genau an und erzähle, was du hier kaufen kannst!



Male die Obst- und Gemüsesorten mit den richtigen Farben an!



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ALLEMAND

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° B

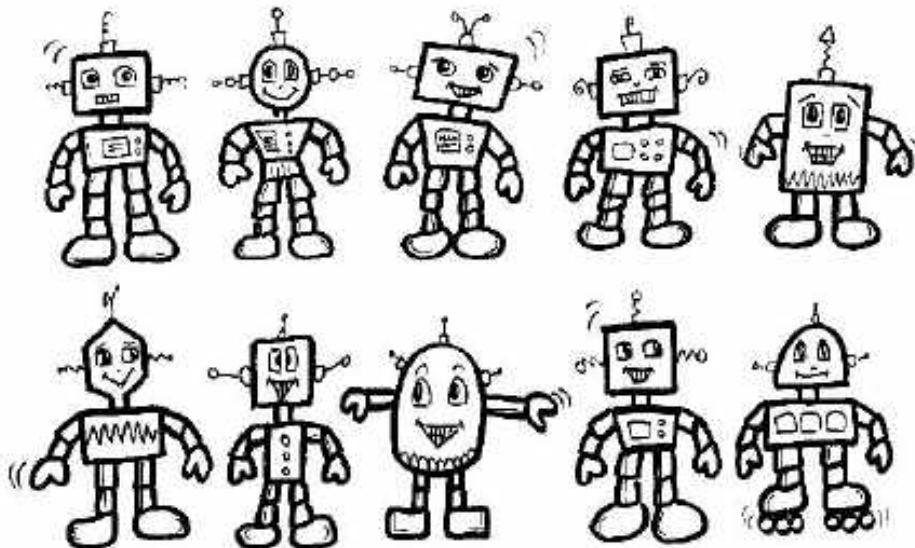
- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (10 minutes dans la LVE choisie).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (10 minutes en français).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (10 minutes).**

Zehn kleine Roboter

Eins zwei drei vier fünf kleine Roboter
Sechs sieben acht neun zehn kleine Roboter
Eins zwei drei vier fünf kleine Roboter
Sechs sieben acht neun zehn

Eins zwei drei vier fünf Krokodile
Sechs sieben acht neun zehn Krokodile
Eins zwei drei vier fünf Krokodile
Sechs sieben acht neun zehn

Eins zwei drei vier fünf Dinosaurier
Sechs sieben acht neun zehn Dinosaurier
Eins zwei drei vier fünf Dinosaurier
Sechs sieben acht neun zehn



©Teddylingua.de 

Source : <https://i0.wp.com/teddylingua.de/wp-content/uploads/2015/08/Zehn-kleine-Roboter.jpg>

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ALLEMAND

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° C

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (*10 minutes dans la LVE choisie*).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (*10 minutes en français*).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (*10 minutes*).**

Utilisation d'un album de jeunesse en cours d'allemand



Jacob GRIMM, *Hans im Glück*, NordSüd Verlag, 2014



JANOSCH, *Meine liebsten Freunde*, Ellermann Verlag, 2021

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET A

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (*10 minutes dans la LVE choisie*).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (*10 minutes en français*).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (*10 minutes*).**

Get Dressed For The Day

Verse 1

Get ready (get ready!)
It's time to go
Get ready (get ready!)
From head to toe
Sun, wind, rain, or snow
Look outside and pick your clothes

Put on your shirt (repeat)
Put on your pants (repeat)
Put on your socks (repeat)
Get dressed for the day!

Verse 2

Get ready (get ready!)
It's time to go
Get ready (get ready!)
From head to toe
Sun, wind, rain, or snow
Look outside and pick your clothes

Put on your hat (repeat)
Put on your coat (repeat)
Put on your shoes (repeat)
Get dressed for the day!

Verse 3

Get ready (get ready!)
It's time to go
Get ready (get ready!)
From head to toe
Sun, wind, rain, or snow
Look outside and pick your clothes

Put on your scarf (repeat)
Put on your mittens (repeat)
Pick up your bag (repeat)
Get dressed for the day!
Get dressed for the day!
Get dressed for the day!

Get Dressed for the Day Song, The Singing Walrus
<https://www.thesingingwalrus.com/>

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET B

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (*10 minutes dans la LVE choisie*).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (*10 minutes en français*).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (*10 minutes*).**

CHAPITRE 8

Les gestes citoyens

FICHE ÉLÈVE

8B

Name

Date

1. Listen and link each rubbish to the correct name.

Dana

☐

William

☐

Christie

☐

Patty

☐

Richard

☐

☐


☐


☐


☐


☐


2. Write the words in the right box.

a soda can – a jam jar – a cardboard box – a plastic bottle – a glass bottle – a plastic bag

Glass	Recyclable materials	Non-recyclable

Script de l'audio

Ecology

Christie: « – Hello, my name is Christie. My friends and I want to protect the planet. Today, we are collecting rubbish on the beach. I have to collect plastic bottles.

Dana: – Hi! I'm Dana. I have to collect soda cans.

Richard: – Hello! I'm Richard. With my glass bin, I have to collect glass bottles.

Patty: – Hello, my name is Patty. I have to collect something non-recyclable: plastic bags!

William: – Hi! I'm William. I have to collect everything that is biodegradable, like banana skins, and pieces of sandwiches or cookies...

Well, we have a big day but we want to reduce pollution on the beach. »

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET C

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (10 minutes dans la LVE choisie).**
2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (10 minutes en français).**
3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (10 minutes).**

→ Listen and point. 
→ Read.

 **Tower Bridge** is an old bridge. It crosses the River Thames and is close to the Tower of London. **The Shard** is a high skyscraper near Tower Bridge.

 This famous building is in the financial district of London: the City. It is called the **Gherkin**.

 **Big Ben** is a famous clock tower near the River Thames, between Westminster Bridge and Westminster Abbey.

 The royal soldiers guard Buckingham Palace, the London home of the sovereign.

 The **Tower of London** is a historic fortress built in 1066. It is now a museum and home of the Crown Jewels. The Tower guards are called Beefeaters.

DO IT YOURSELF

→ Make your London Pop Up card.
→ Make your minibook.



Fifty-one 51

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

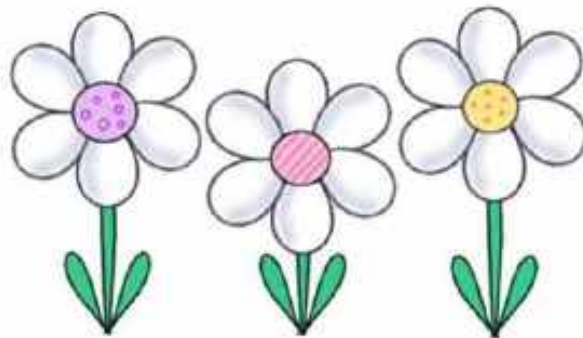
SUJET D

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (*10 minutes dans la LVE choisie*).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (*10 minutes en français*).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (*10 minutes*).**

Grow A Plant Song

(To the tune of "Row, Row, Row Your Boat")

Grow, grow, grow a plant
Starting with the seed
Give it soil, sun, and water
That is all you need!



gotitmadeinfirstgrade.blogspot.com

<http://gotitmadeinfirstgrade.blogspot.com/>

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET E

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (10 minutes dans la LVE choisie).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (10 minutes en français).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (10 minutes).**

3 Quiz !

Example Which square is Christmas in?
It is in **A4**.

- ♥ Which square is Pancake Day in? **.....**
- ♥ Draw a red heart for Valentine's Day in **C4**.
- ♥ Where is Easter? **.....**
- ♥ Draw a fish for April Fool's Day in **A5**.
- ♥ Which square is Thanksgiving in? **.....**
- ♥ Draw something to represent New Year's Eve in **C1**.
- ♥ Which square is Guy Fawkes Night in? **.....**
- ♥ Draw a clover for Saint Patrick's Day in **B3**.

	A	B	C
1			
2			
3			
4			
5			

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ESPAGNOL

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° A

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (10 minutes dans la LVE choisie).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (10 minutes en français).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (10 minutes).**

Tortilla de patatas

INGREDIENTES (PARA 4 PERSONAS)



3 PATATAS (600 GR)



4 HUEVOS



SARTÉN



SAL



ACEITE DE OLIVA



1 CEBOLLA
*OPCIONAL



CUCHILLO



TENEDOR



PLATO

1. PELA, CORTA Y FRÍE LAS PATATAS Y LA CEBOLLA
2. BATE LOS HUEVOS
3. AÑADE LAS PATATAS Y LA CEBOLLA AL HUEVO BATIDO

4. METER LA MEZCLA A LA SARTÉN CALIENTE Y DÉJALO HASTA QUE CUAJE
5. DÁ LA VUELTA CON LA AYUDA DE UN PLATO Y DEJA QUE SE HAGA POR EL OTRO LADO

NIPD: 030-17-173-1



Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ESPAGNOL

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° B

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (10 minutes dans la LVE choisie).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (10 minutes en français).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (10 minutes).**

Doña Tímida

Roger Hargreaves



 Gaviota

Doña Sonrisas

Roger Hargreaves



 Gaviota

Don Silencioso

Roger Hargreaves



 Gaviota

Don Pequeño

Roger Hargreaves



 Gaviota

Doña Tímida; Doña Sonrisas; Don Silencioso; Don Pequeño

Roger Hargreaves

Ediciones Gaviota

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ESPAGNOL

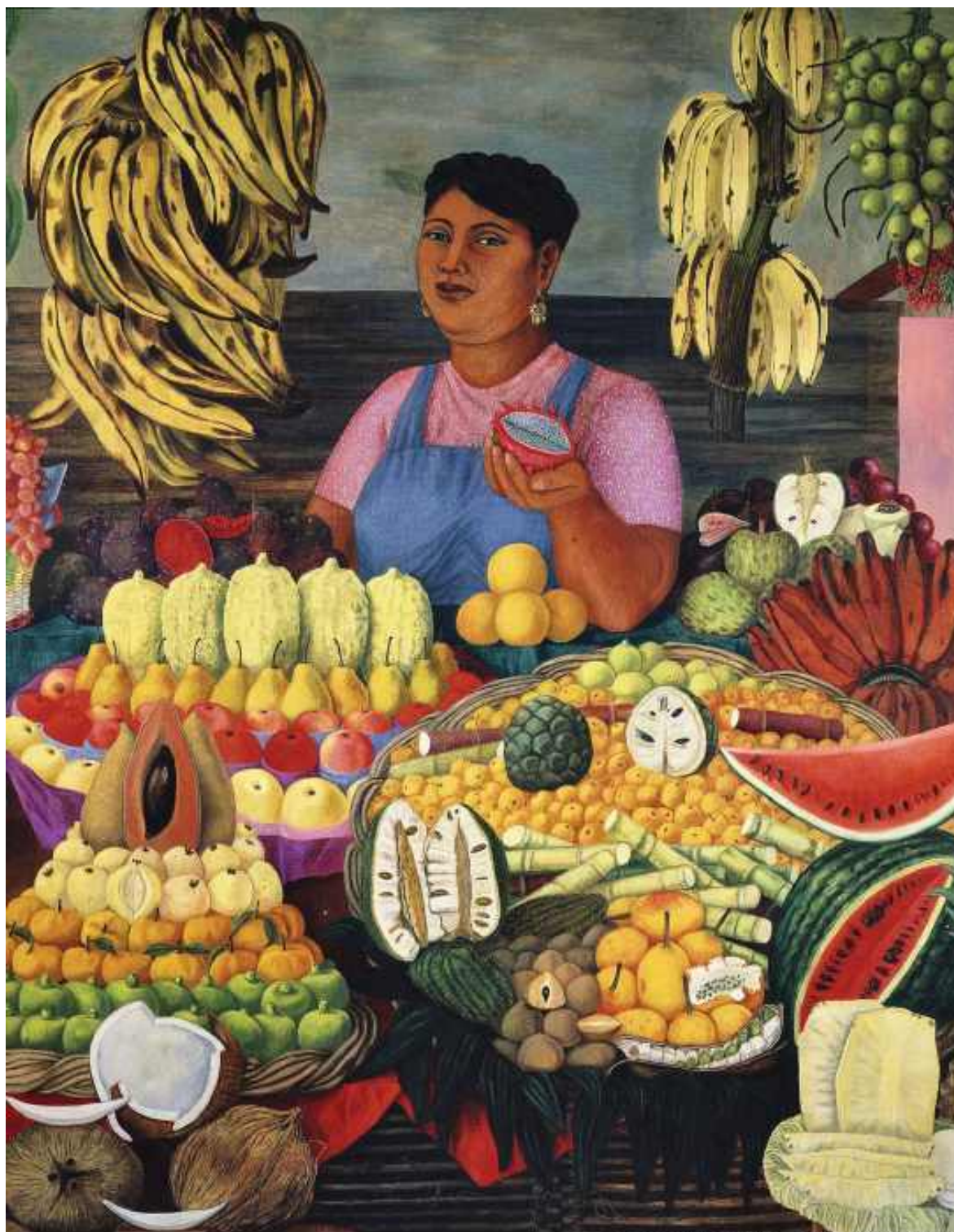
Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° C

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (10 minutes dans la LVE choisie).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (10 minutes en français).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (10 minutes).**



© Belin Éducation/Humensis, 2021 « La aventura! Cinquième
 © Collection Dagli Orti/Musée d'Art moderne de Mexico/Dagli Orti/Artimages. Adagp.

La vendedora de frutas; Olga Costa, 1951, Museo de Arte moderno, Ciudad de México

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ITALIEN

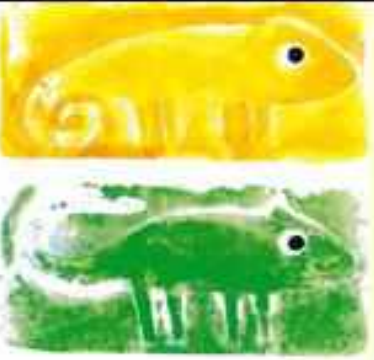
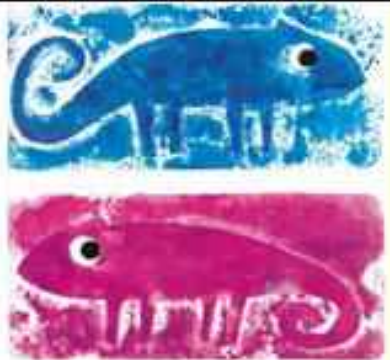
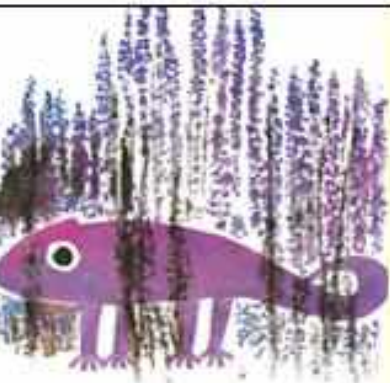
Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N°A

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (*10 minutes dans la LVE choisie*).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (*10 minutes en français*).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (*10 minutes*).**

 Un colore tutto mio	 I pappagalli sono verdi	 e i pesci sono rossi,
 Tranne il camaleonte	 che cambia il colore secondo dove si posa.	 Sui limoni è giallo.
 Tra l'erica è viola	 e sulla tigre è a righe come la tigre.	

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ITALIEN

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° B

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (10 minutes dans la LVE choisie).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (10 minutes en français).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (10 minutes).**

1

Modulo uno

CD2
3 7

6



Ascolta, canta e mima la canzone "Il tempo passa".

7



Leggi, segui il percorso e indica l'ora che va bene per te.

A che ora?



Hai tante risposte **blu**?

Sei un tipo preciso e puntuale. Di te ci si può fidare.

Hai tante risposte **verdi**?

Sei una persona seria ed affidabile, ma non sei noioso.

Hai tante risposte **rosse**?

Ti piace dormire e fare tutte le tue cose con calma.

10

dieci

Non ho tempo

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ITALIEN

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° C

- 1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé (10 minutes dans la LVE choisie).**
- 2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) (10 minutes en français).**
- 3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé (10 minutes).**



(44 gatti, Zecchino d'Oro, disegni di Nicoletta Costa, testo e musica di Giuseppe Casarini)

